
Dépôt Institutionnel de l'Université libre de Bruxelles /
Université libre de Bruxelles Institutional Repository
Thèse de doctorat/ PhD Thesis

Citation APA:

Galand, M. (1991). *Charles de Lorraine, gouverneur général des Pays-Bas autrichiens (1744-1780)* (Unpublished doctoral dissertation). Université libre de Bruxelles, Faculté de Philosophie et Lettres, Bruxelles.

Disponible à / Available at permalink : <https://dipot.ulb.ac.be/dspace/bitstream/2013/213064/1/41c05bd0-90fc-4bcb-8e3e-5de2053333da.txt>

(English version below)

Cette thèse de doctorat a été numérisée par l'Université libre de Bruxelles. L'auteur qui s'opposerait à sa mise en ligne dans DI-fusion est invité à prendre contact avec l'Université (di-fusion@ulb.ac.be).

Dans le cas où une version électronique native de la thèse existe, l'Université ne peut garantir que la présente version numérisée soit identique à la version électronique native, ni qu'elle soit la version officielle définitive de la thèse.

DI-fusion, le Dépôt Institutionnel de l'Université libre de Bruxelles, recueille la production scientifique de l'Université, mise à disposition en libre accès autant que possible. Les œuvres accessibles dans DI-fusion sont protégées par la législation belge relative aux droits d'auteur et aux droits voisins. Toute personne peut, sans avoir à demander l'autorisation de l'auteur ou de l'ayant-droit, à des fins d'usage privé ou à des fins d'illustration de l'enseignement ou de recherche scientifique, dans la mesure justifiée par le but non lucratif poursuivi, lire, télécharger ou reproduire sur papier ou sur tout autre support, les articles ou des fragments d'autres œuvres, disponibles dans DI-fusion, pour autant que :

- Le nom des auteurs, le titre et la référence bibliographique complète soient cités;
- L'identifiant unique attribué aux métadonnées dans DI-fusion (permalink) soit indiqué;
- Le contenu ne soit pas modifié.

L'œuvre ne peut être stockée dans une autre base de données dans le but d'y donner accès ; l'identifiant unique (permalink) indiqué ci-dessus doit toujours être utilisé pour donner accès à l'œuvre. Toute autre utilisation non mentionnée ci-dessus nécessite l'autorisation de l'auteur de l'œuvre ou de l'ayant droit.

----- English Version -----

This Ph.D. thesis has been digitized by Université libre de Bruxelles. The author who would disagree on its online availability in DI-fusion is invited to contact the University (di-fusion@ulb.ac.be).

If a native electronic version of the thesis exists, the University can guarantee neither that the present digitized version is identical to the native electronic version, nor that it is the definitive official version of the thesis.

DI-fusion is the Institutional Repository of Université libre de Bruxelles; it collects the research output of the University, available on open access as much as possible. The works included in DI-fusion are protected by the Belgian legislation relating to authors' rights and neighbouring rights. Any user may, without prior permission from the authors or copyright owners, for private usage or for educational or scientific research purposes, to the extent justified by the non-profit activity, read, download or reproduce on paper or on any other media, the articles or fragments of other works, available in DI-fusion, provided:

- The authors, title and full bibliographic details are credited in any copy;
- The unique identifier (permalink) for the original metadata page in DI-fusion is indicated;
- The content is not changed in any way.

It is not permitted to store the work in another database in order to provide access to it; the unique identifier (permalink) indicated above must always be used to provide access to the work. Any other use not mentioned above requires the authors' or copyright owners' permission.

UNIVERSITE LIBRE DE BRUXELLES
Année académique 1990 - 1991

CHARLES DE LORRAINE, GOUVERNEUR GENERAL
DES PAYS-BAS AUTRICHIENS (1744-1780)

Thèse présentée par M. GALAND en vue de
l'obtention du titre de Docteur en Philo-
sophie et Lettres, sous la direction du
professeur Ph. MOUREAUX

Volume I

INTRODUCTION

949.204

G 131 c

v. 1

2543691

Charles-Alexandre de Lorraine, "le plus populaire, ou pour parler plus exactement, le seul populaire des gouverneurs de la Belgique", a déjà fait l'objet d'études biographiques. Ce prince n'était pourtant, aux dires de Pirenne, "ni un grand homme, ni même un homme remarquable", et son rôle au sein du gouvernement était réduit à des fonctions d'apparat (1). Mais sa personnalité avenante, sa popularité extraordinaire et le luxe dont il s'entoura ne pouvaient que susciter l'intérêt des amateurs de ce XVIII^{ème} siècle brillant qui est symbolisé chez nous par le règne éclairé de Marie-Thérèse. Charles de Lorraine, qui était son beau-frère, gouverna nos provinces en son nom durant la quasi-totalité de son règne, de 1744 à 1780, année qui les vit disparaître tous les deux à quelques mois d'intervalle. Cette période fut marquée par le développement économique et culturel des Pays-Bas autrichiens, favorisé par une longue période de paix. C'est dans ce contexte que le prince Charles vint s'installer dans nos régions, et qu'il ranima une Cour assoupie, grâce à son goût pour la vie fastueuse, son intérêt pour les arts, son penchant pour les grandes parties de chasse et son amitié pour les aristocrates des Pays-Bas. Disons d'emblée que ce sont ces aspects de la personnalité du prince et les anecdotes pittoresques émaillant sa vie quelque peu débridée qui furent principalement évoqués dans ses deux biographies (2).

Charles de Lorraine tient d'ailleurs une place particulière dans l'historiographie belge: frappés par l'étonnante popularité dont jouissait le prince, les historiens du XIX^o

(1) H. PIRENNE, Histoire de Belgique, t. V, Bruxelles, 1926, pp. 244-246.

(2) L. PEREY, Charles de Lorraine et la Cour de Bruxelles sous le règne de Marie-Thérèse, Paris, s.d.

J. SCHOUTEDEN-WERY, Charles de Lorraine et son temps (1712-1780), Bruxelles, 1943.

siècle lui ont généralement attribué la renaissance de la prospérité dans nos régions, car il sut seconder habilement les vues bienfaisantes de Marie-Thérèse (1). Cette image fut largement répercutée, mais bientôt le rôle du ministre plénipotentiaire fut également évoqué. Dès lors, le prince apparut comme le modérateur des mesures parfois trop fortes entreprises par le ministre (2).

Pour tous ces historiens de la Belgique, le prince Charles, - et Marie-Thérèse - symbolisaient l'âge d'or avant la tempête suscitée par les réformes maladroites de Joseph II et l'effondrement de l'Ancien Régime sous la pression des révolutionnaires français. Si les Pays-Bas avaient pu jouir de quelques décennies heureuses, ils le devaient aux vues généreuses de Marie-Thérèse et à l'affabilité de Charles de Lorraine qui s'était parfaitement identifié au caractère des Belges. Toutefois, ces auteurs ne consacrèrent que quelques lignes au gouverneur. Celui-ci fut réellement mis à l'honneur par L.P. Gachard qui vit en lui le défenseur des intérêts belges contre les Autrichiens (3). Le célèbre archiviste se plaçait dans le

(1) L.D.J. DEWEZ, Histoire générale de la Belgique depuis la conquête de César, réédition de 1826-1828, t. VII, pp. 182-183.

J.J. DE SMET, Histoire de la Belgique, Alost, 1821-1822, t. II, pp. 267-268.

(2) H. MOKE, Histoire de Belgique, Gand, 1839, pp. 445-446. Ouvrage contemporain de ceux de GACHARD dont nous évoquerons l'influence ci-après.

(3) Voir les publications de textes consacrés au prince dans les Analectes historiques, Bruxelles, 1930 et dans les Documents concernant l'histoire de la Belgique, 1833-1835, et parmi ceux-ci principalement L.P. GACHARD, "Le Jubilé du prince Charles de Lorraine, 1769-1775", dans Documents, ... t. III, pp. 268-315.

courant d'idées répandu alors, qui opposait le passé inscrit sous le joug des "dominations étrangères" à la période toute récente qui avait vu la jeune Belgique s'affranchir de cette tutelle séculaire (1). Selon Gachard, Charles de Lorraine faisait figure de modèle car il avait su respecter les croyances, les moeurs et les usages des Belges. C'est à ce titre que le prince avait acquis une gloire tout à fait méritée et avait vu son action couronnée par le déploiement de festivités en son honneur - jubilé de vingt-cinq ans de Gouvernement et élévation d'une statue à son effigie -. Ainsi, il était resté cher aux coeurs des Belges. Contrairement à ses prédécesseurs, Gachard publia plusieurs documents pour étayer son enthousiasme, qui furent par la suite abondamment utilisés par les historiens. Ainsi se développa un véritable mythe autour de la personne de Charles de Lorraine.

Celui-ci fut amplifié par la parution en 1835 d'un "Précis historique de la vie de Charles-Alexandre de Lorraine", par P.J. Brunelle - en fait une réédition augmentée d'un texte déjà publiée en 1775 -. Cette biographie presque hagiographique mit en valeur les dates saillantes de la vie du prince, mais se caractérisa par l'exagération du style et même des faits relatés: par exemple, les déboires militaires du prince pendant la guerre de Sept Ans furent passés sous silence alors que l'auteur s'étendit abondamment sur les victoires et exploits de cette période. Il faut évidemment se rappeler que la première partie fut publiée du vivant du prince à une époque où la liberté d'écrire n'existait pas.

(1) J. STENGERS, "Le mythe des dominations étrangères dans l'historiographie belge", dans Revue Belge de Philologie et d'Histoire, t. LIX, 1981, 2, pp. 382-401.

C'est sur base de tous ces éléments que Th. Juste put retracer la biographie du prince, mettant l'accent sur la popularité et la bonté du gouverneur, lui attribuant la responsabilité des mesures bienfaisantes entreprises dans les Pays-Bas à cette époque (1).

Peu après la parution de l'ouvrage de Perey consacré à Charles de Lorraine, surtout aux aspects anecdotiques de la vie à la Cour de ce prince et de Marie-Thérèse, P. Verhaegen s'attacha à en dégager les traits saillants, épinglant lui aussi la sympathie et la bonhomie qui se dégageaient du gouverneur, pour voir en ce dernier, comme Gachard, le garant des intérêts belges auprès de Marie-Thérèse (2).

M. Huisman insista de son côté sur le caractère populaire du prince dont les effets rejaillirent sur Marie-Thérèse, pourtant bien différente de lui. Autoritaire, elle avait relégué son beau-frère - comme l'Empereur, son époux - à un rôle effacé, presque humiliant. Le billet de la Reine adressé au gouverneur - dont la teneur fut révélée par Brunelle - en témoignait clairement: "Laissez aller les choses comme elles sont, contentez-vous, mon frère, d'être le coq du village" (3).

(1) Th. JUSTE, Notice consacrée à Charles de Lorraine, dans la Biographie Nationale, t. IV, 1873, col. 10-20.

(2) "En assurant à nos provinces la conservation d'une quasi-indépendance, comme en se dévouant à leur progrès moral et matériel, il a été l'un des précurseurs d'une nationalité dont il avait consciencieusement étudié et admirablement compris les principaux éléments".

P. VERHAEGEN, "Les provinces belges sous le gouvernement de Charles de Lorraine (1744-1780)", dans La Revue Générale, t. LXXVIII, Bruxelles, 1903, pp. 703-719.

(3) M. HUISMAN, "Un prince populaire: Charles de Lorraine", dans Revue de l'Université de Bruxelles, 1902-1903, pp. 741-754.

Ainsi, pour les historiens du début du XXème siècle, il était clair que le pouvoir au sein du gouvernement des Pays-Bas était exercé par le ministre plénipotentiaire, délégué de Marie-Thérèse auprès du gouverneur débonnaire, et que d'ailleurs celui-ci n'avait ni l'intelligence ni les compétences nécessaires pour assurer la conduite des affaires. S'il intervenait parfois personnellement, c'était pour s'opposer à la politique trop "despotique" entreprise par Cobenzl contre les usages et prérogatives de la nation.

Sous l'influence de l'enseignement universitaire et du perfectionnement de la méthodologie, les historiens acquièrent à partir de la fin du XIXème siècle des connaissances plus solides de nos institutions (1). L'éclosion de l'histoire économique ouvrit de nouveaux horizons à la recherche historique. Les travaux qui se multiplièrent, plus portés à la spécialisation, entraînèrent une réévaluation du rôle attribué à Charles de Lorraine. En particulier, l'étude approfondie de J. Laenen sur le ministère de Botta-Adorno révéla combien l'activité et le pouvoir du ministre adjoint au prince étaient importants (2). Dès lors, pour H. Pirenne, qui écrivit son Histoire de Belgique entre 1900 et 1932, et brossa le portrait bien connu du gouverneur, il était évident que ce dernier remplissait essentiellement une fonction d'apparat aux Pays-Bas (3).

(1) M.A. ARNOULD, Le travail historique en Belgique des origines à nos jours, Bruxelles (1954), pp. 91-112.

(2) J. LAENEN, Le ministère de Botta-Adorno dans les Pays-Bas pendant le règne de Marie-Thérèse (1749-1753), Anvers, 1901.

(3) "[...] Son manque absolu d'ambition ne le laissait guère moins indifférent à la politique. Amoureux d'une vie large et facile que son veuvage rendait plus facile encore, il pratiquait bonnement la philosophie épicurienne à la mode de son époque [...] autant il déteste le travail, autant il aime la popularité et sa bonhomie le porte naturellement à la bienveillance" (H. PIRENNE, Histoire de la Belgique, Bruxelles, 1925, t. V, pp. 244-246).

Cette constatation fut à la fois renforcée et nuancée par l'important mémoire de Gh. de Boom consacré aux ministres plénipotentiaires (1). L'auteur y dégagait l'action prépondérante des ministres plénipotentiaires, reléguant le prince Charles à un rôle décoratif, non sans constater qu'en certaines occasions, le gouverneur s'interposait contre les mesures qu'il jugeait trop autoritaires. Ainsi l'action modératrice du prince, déjà mise en évidence par Gachard, ne fut pas démentie, mais fut largement éclipsée par la description de l'activité infatigable déployée par les trois ministres adjoints successivement au gouverneur de 1749 à 1780.

En contrepoint des biographies généralement empreintes de sympathie pour Charles de Lorraine s'élevèrent bientôt des voix pour remettre en question ce portrait trop flatteur: ainsi, J. Lefèvre, éminent spécialiste des institutions de notre pays, fit remarquer que la personnalité du duc n'avait "de populaire que l'apparence" et que le prince était "en réalité aristocrate jusqu'au bout des ongles" (2).

On est loin aujourd'hui de l'enthousiasme sans réserve des historiens du XIX^{ème} siècle. L'impression qui prévaut actuellement au sujet de Charles de Lorraine est celle d'un prince aux pouvoirs très limités, à l'intelligence médiocre, vivant dans un cercle restreint de courtisans issus de la haute aristocratie des Pays-Bas. Sa modération, vantée autrefois

-
- (1) Gh. DE BOOM, Les ministres plénipotentiaires dans les Pays-Bas autrichiens, principalement Cobenzl, (mémoire de l'Académie Royale de Belgique, Classe des Lettres, n°31), Bruxelles, 1932.
- (2) J. LEFEVRE, "La Secrétairerie d'Etat et de Guerre et ses archives", dans Archives, Bibliothèques et Musées de Belgique, t. XXXI, n°2, 1960, p. 146.

comme un frein aux initiatives parfois despotiques des ministres viennois apparaît, à la lumière des idées modernes prônées par ces derniers, comme une attitude franchement conservatrice (1).

De son côté, l'historiographie autrichienne n'a, jusqu'à ces dernières décennies, retenu de Charles de Lorraine que l'image d'un général sans talent, bénéficiant injustement de la bienveillance de sa belle-soeur Marie-Thérèse. A. Von Arneth, en particulier, traça ce portrait peu flatteur du prince dans son ouvrage monumental consacré à la grande Souveraine (2). En 1765, H. Benedikt publia un ouvrage sur la Belgique autrichienne, dans lequel il présenta Charles de Lorraine de façon moins négative parce qu'il s'intéressait à son rôle de gouverneur plus que de chef d'armées. Mais l'auteur retint surtout les aspects anecdotiques de l'activité du prince (3). A l'occasion du bicentenaire de la mort de Marie-Thérèse parut un important ouvrage collectif, dans lequel une note personnelle de Charles de Lorraine fut éditée, mettant au jour son jugement sur les membres de la famille impériale peu de temps après son arrivée à Vienne (4).

-
- (1) Ph. MOUREAUX, Les préoccupations statistiques du gouvernement des Pays-Bas autrichiens, Bruxelles, 1971, pp. 46-48.
et ID., "Charles de Cobenzl, homme d'Etat moderne", dans Etudes sur le XVIIIème siècle, t. I, 1974, pp. 174-175.
 - (2) A. VON ARNETH, Geschichte Maria Theresia's, Vienne, 1863-1870, 10 vol.
 - (3) H. BENEDIKT, Als Belgien Österreichisch war, Vienne-Munich, 1965, pp. 100-114.
 - (4) H. URBANSKI, "Unveröffentlichte Aufzeichnungen Karls von Lothringen", dans Maria Theresia und ihre Zeit, (W. KOSCHATZKY, éd.), Salzbourg, 1979, pp. 91-96.

Récemment, les historiens belges et autrichiens ont voulu apporter une nouvelle contribution à l'étude de Charles de Lorraine, en lui consacrant plusieurs expositions dans le cadre du festival Europalia 87 Österreich (1). Ces manifestations ont permis de mieux cerner la personnalité du prince: son goût pour le luxe et les collections fastueuses, mais aussi son mécénat, ont été mis en évidence. Certains aspects mal connus ont été abordés: ainsi sa fonction de grand-maître de l'Ordre Teutonique ou son attirance pour l'alchimie. Par la suite, C. Lemaire a fait le point sur les intérêts scientifiques du prince (2). On sait que Charles de Lorraine, attiré par les techniques nouvelles, s'était fait construire des manufactures à Tervuren. L. Ingelrelst, étudiant à l'UCL, y a consacré son mémoire de licence en 1987 (3). Charles de Lorraine est donc bien loin d'avoir été négligé par l'historiographie belge. Pourtant, son activité de gouverneur général n'avait jamais encore été étudiée de manière approfondie, et même si l'on sait que cette activité était limitée principalement par la présence des ministres plénipotentiaires à ses côtés, cette lacune de l'histoire de nos institutions méritait d'être comblée. C'est à

(1) Charles-Alexandre de Lorraine, gouverneur général des Pays-Bas autrichiens, (catalogue d'exposition Europalia 87 Österreich), Bruxelles, 1987.

Charles-Alexandre de Lorraine. L'homme, le maréchal, le grand-maître, (catalogue d'exposition Europalia 87 Österreich), Bruxelles, 1987.

Charles de Lorraine à Mariemont - Le domaine royal de Mariemont au temps des gouverneurs autrichiens, (catalogue d'exposition Europalia 87 Österreich), Mariemont, 1987.

(2) C. LEMAIRE, "Les intérêts scientifiques de Charles de Lorraine", dans Nouvelles Annales Prince de Ligne, t. IIII, 1988, pp. 103-146.

(3) L. INGELRELST, Les manufactures de Charles de Lorraine à Tervuren, 1760-1780. Passe-temps princier ou stimulateur économique?, mémoire de licence en Histoire, U.C.L., 1987.

cette tâche que nous nous sommes attelés, sous la direction de notre promoteur de thèse, le professeur Ph. MOUREAUX. L'objectif premier était de mettre en lumière le rôle imparti à Charles de Lorraine en tant que gouverneur: une biographie politique, en somme. Mais il apparut très vite que malgré l'intérêt suscité par la personnalité du prince au cours des deux siècles derniers, malgré l'existence de biographies à son sujet, il était bien nécessaire de faire le point sur le mode de vie du prince dans nos régions: par exemple, l'itinéraire de Charles de Lorraine n'était, jusqu'à présent, qu'imparfaitement connu. Désirant cerner l'activité politique du duc, nous avons donc été amenés à préciser sa biographie. Toutefois, ces investigations n'ont pas été étendues à l'étude approfondie de la carrière militaire, ni du rôle de Grand Maître de Charles de Lorraine. Il nous apparaissait essentiel de tenter de définir la fonction du gouverneur durant les trente années où le prince occupa réellement sa charge.

Pour mener ce travail à bien, nous avons consulté les papiers personnels de Charles de Lorraine, conservés aux Archives Générales du Royaume, dans le fonds de la Secrétairerie d'Etat et de Guerre (mémoires autographes, journaux et correspondance) et aux Archives de l'Etat à Vienne, dans le fonds lorrain. Il est aisé d'expliquer pourquoi les papiers personnels du prince sont dispersés: à la mort de Charles de Lorraine, un comité fut désigné pour procéder à la liquidation de la mortuaire. Un inventaire des papiers du défunt fut établi afin de pouvoir sélectionner les documents à envoyer à Vienne (1). Des papiers autographes furent effectivement expédiés en Autriche (2). Mais il est également possible que le prince ait laissé

(1) A.G.R., Manuscrits divers, 3633 et 3634: Inventaire des papiers de la mortuaire de Charles de Lorraine, par Neny.

(2) A.G.R., S.E.G. 2616 f°7-49 et 2617 f°15. Correspondance relative à la liquidation de la mortuaire de Charles de Lorraine.

des papiers dans sa résidence viennoise et que ceux-ci aient été versés dans le fond d'archives lorraines, parmi les actes et documents de la famille princière exilée. Car l'ensemble des archives des ducs de Lorraine a été emmené à Vienne, lorsque ceux-ci quittèrent le pays, en 1736 (1). Une partie fut rendue par la suite à la France et repose aujourd'hui à Nancy. Mais ces archives ne concernent pas Charles de Lorraine (2). Les papiers de Charles de Lorraine qui n'ont pas été envoyés à Vienne furent déposés à la Secrétairerie d'Etat et de Guerre. Ils ne firent pas partie des archives du gouvernement emportées par les Autrichiens en 1794 car leur présence aux Archives Générales du Royaume fut attestée en 1838, à une époque où la Belgique n'avait encore récupéré aucun document en provenance de Vienne (3).

A la mort de Charles de Lorraine, Marie-Thérèse prit une décision lourde de conséquence du point de vue archivistique: elle ordonna à Starhemberg de brûler les lettres qu'elle avait envoyées à son beau-frère. Starhemberg lui assura avoir exécuté cette mission (4). Sans doute la reine craignait-elle de laisser à la postérité des documents révélant les liens étroits qui

(1) H. COLLIN, "Les archives de Lorraine à Vienne", dans Les Habsbourg et la Lorraine", (Etudes réunies sous la dir. de J.P. BLED, E. FAUCHER et R. TAVENEUX), Nancy, 1988, pp. 29-37).

(2) Ces archives concernent l'administration du duché de Lorraine. Voir: Inventaire des Archives départementales antérieures à 1790: Meurthe-et-Moselle, série 3 F: Fonds dit de Vienne, (commencé par P. MAROT et Mme P. MAROT, rédigé par E. DELCAMBRE et M.T. AUBRY), Nancy, 1956.

(3) L.P. GACHARD, Rapport à Monsieur le Ministre de l'Intérieur et des Affaires Etrangères sur les Archives générales du Royaume, extrait du Moniteur Belge, 21 janvier 1838, p. 15.

(4) A.G.R., S.E.G. 2617 - Octobre 1780.

la rapprochaient du gouverneur (1). Les recherches entreprises aux archives de l'Etat à Vienne ne nous ont pas permis jusqu'à présent de retrouver d'éventuelles lettres du prince à Marie-Thérèse dans la correspondance familiale (2). Il reste pourtant des traces de cette correspondance, sous forme de copies à la Secrétairerie d'Etat et de Guerre, et quelques lettres dans la série des Berichte reposant à Vienne, mais accessibles en Belgique depuis qu'ils ont été microfilmés par les soins du F.N.R.S. Il faut y ajouter la correspondance de cabinet conservée aux Archives Générales du Royaume, mais dont la série est incomplète.

Outre les papiers personnels du gouverneur, nous avons eu largement recours à la correspondance officielle du gouvernement de Bruxelles avec les autorités viennoises. Le fonds de la Chancellerie autrichienne des Pays-Bas aux Archives Générales du Royaume recèle l'ensemble de cette correspondance, que nous avons complétée par les documents microfilmés de Vienne: il s'agit de la série des dépêches impériales adressées au gouverneur, et de la correspondance du ministre plénipotentiaire avec son supérieur viennois, le chancelier de Cour et d'Etat Kaunitz, particulièrement intéressante pour la période du ministère de Cobenzl car elle permet de mieux comprendre le conflit qui opposa ce dernier au prince de Lorraine. D'une grande richesse également nous est apparue la série des Vorträge,

(1) Ce sont probablement les mêmes considérations qui l'engagèrent à détruire sa correspondance avec son époux François Ier (H.L. MIKOLETZKY, "Ein Sammelband mit Briefen Franz Stephans", dans Mitteilungen des Österreichischen Staatsarchivs, 23, Vienne, 1970, p. 167).

(2) L. BITTNER, Gesamtinventar des Wiener Hans-Hof- und Staatsarchivs, II, p. 21 et suiv.. Das Habsburg-Lothringische Familienarchiv Familienkorrespondenz. A/Vertrauliche Korrespondenz. L'index de Thomayer ne mentionne pas de correspondance entre Marie-Thérèse et Charles de Lorraine.

également microfilmés. Enfin, nous avons dépouillé la correspondance de Botta-Adorno avec Charles de Lorraine d'une part, et avec Silva-Tarouca, président du Conseil Suprême d'autre part. Ces documents reposent à la Bibliothèque Ambrosienne à Milan.

Ce travail se présentera en deux parties: la première, consacrée à la personnalité de Charles de Lorraine, précisera également l'itinéraire du prince durant son long gouvernement. Dans la seconde partie, nous étudierons l'activité politique du duc. Celui-ci était assisté d'un ministre plénipotentiaire. Trois titulaires de cette charge délicate se sont succédés aux côtés de Charles de Lorraine. Leurs caractères très différents ont pesé sur cette collaboration. Aussi nous a-t-il semblé cohérent de suivre l'ordre chronologique pour exposer notre propos afin de distinguer les périodes couvertes par ces ministères, en particulier celui de Botta-Adorno (1749-1753) d'une part et celui de son successeur d'autre part, car le contraste entre ces deux périodes permet de mieux comprendre le rôle que jouait le prince à la tête du gouvernement des Pays-Bas.

* * * * *

Avant d'aborder le corps de cet exposé, je tiens à adresser tous mes remerciements au professeur Ph. Moureaux, mon directeur de thèse, qui m'a guidée et m'a toujours encouragée. Ma gratitude va aussi aux professeurs H. Hasquin et J.J. Heirwegh, qui m'ont prodigué des conseils judicieux pour l'élaboration de cette biographie politique. Enfin, mes pensées vont également à ceux qui par leur sollicitude m'ont beaucoup aidée, les archivistes de Bruxelles et de Vienne, en particulier Mr Vanrie aux A.G.R., et Mme Ch. Thomas aux archives de l'Etat de Vienne, ainsi que Mme C. Lemaire qui fut commissaire des expositions Europalia 87 Österreich consacrées à Charles de Lorraine à Bruxelles et à Alden Biesen. Je voudrais également souligner la patience et la compréhension de mes proches, parents et amis, dont le soutien m'a été très précieux.

SOURCES MANUSCRITES

ARCHIVES GENERALES DU ROYAUME (A.G.R.)

M. VAN HAEGENDOREN, Les archives Générales du Royaume à Bruxelles, Aperçu des fonds et des inventaires, Bruxelles, 1955.

Secrétairerie d'Etat et de guerre

- | | |
|------------|---|
| 946-947 | : Précis des relations de Charles de Lorraine à Marie-Thérèse (1740-1775) |
| 948-949 | : Correspondance avec Marie-Thérèse (1749-1770) |
| 951-963 | : Correspondance de cabinet (1743-1766) |
| 964 | : Minutes des réponses de Charles de Lorraine à différentes lettres (1749-1759) |
| 965-1004 | : Correspondance avec les ministres plénipotentiaires (1747-1780) |
| 1005 | : Correspondance avec des princes et des évêques allemands (1749-1773) |
| 1006-1026 | : Correspondance avec divers (1746-1780) |
| 1007, 1046 | : Correspondance de Botta-Adorno |
| 1258, 1260 | : Correspondance de Cobenzl |
| 1579-1584 | : Précis des consultes du Conseil privé |
| 1725-1730 | : Précis des consultes du Conseil des finances |
| 1471-1472 | : Mémoires et autres documents relatifs à la constitution du gouvernement |
| 1473-1475 | : Gouverneurs généraux |
| 1476 | : Ministres plénipotentiaires |
| 1477 | : Lettres patentes établissant une Jointé provisoire en cas de décès de Cobenzl et en l'absence de Charles de Lorraine (1763) |

- 1478-1485 : Documents concernant l'organisation de la Cour (grand maréchal, officiers, chambellans, archers et hal-lebardiers, etc.)
- 1495 : Cérémonies publiques
- 1838-1841 : Jointes de cabinet résultats (1749-1770)
- 2081-2084 : Requêtes adressées à Charles de Lorraine (1744-1780)
- 2244-2252 : Gastos secretos
- 2576-2583 : Prince Charles de Lorraine: papiers concernant le gouvernement (1752-1756)
- 2584-2589 : Mémoires autographes du prince
- 2590-2595 : Journal des affaires des Pays-Bas (1751-1756)
- 2596-2597 : Journal ou notes de Charles de Lorraine sur les affaires du gouvernement (1749-1757)
- 2598-2605 bis : Journal secret de Charles de Lorraine
- 2606 : Félicitations adressées à Charles de Lorraine à l'occasion de la prise de possession de ses fonctions de gouverneur général (1743-1744)
- 2607 : Jubilé et statue de Charles de Lorraine (recueil de pièces 1769-1774)
- 2608 : Académie militaire
- 2609-2611 : Catalogues des livres des bibliothèques de Charles de Lorraine
- 2616-2617, 2629 : Correspondance relative à la liquidation de la mortuaire de Charles de Lorraine
- 2636-2640 : Papiers provenant de la maison mortuaire de F.A. de Weiss, secrétaire du prince

Chancellerie autrichienne des Pays-Bas

- 270-304 : Répertoires ou registres aux dépêches (1741-1780)

- 375, 377, 383, 389-435, : Dépêches d'office
 442-445, 448-450, 452-
 453, 458-460, 462-464,
 467, 469, 471, 474-480.
 486, 490
- 561-562 : Patentes
- 582 : Précis des consultes de la Conféren-
 ce Ministérielle d'Etat à Vienne
 (1737-1749)
- 596-599 : Instructions du gouvernement
- 600 : Pliego de providencia
- 617-618 : Chambellans
- 677 : Conférence d'Etat
- 810 : Suppression des Jésuites
- 875-880 : Finances
- 962 : Inauguration de Marie-Thérèse

Maison de Charles de Lorraine (M.C.L.)

A. VANRIE, Inventaire des archives de la Maison de Charles de Lorraine, Bruxelles (A.G.R.), 1981.

- 94 : Entretien de la Maison de Lunéville
 et dépenses en Lorraine
- 225 : Cabinets des curiosités
- 226 : Cassette particulière
- 259 : Règlements et instructions
- 261 : Comptes divers

Conseil des Finances

J. et Pl. LEFEVRE, Inventaire des archives du Conseil des Fi-
 nances, Gembloux, 1938

- 3286 : Artillerie
- 3638 : Subsidés
- 7641 : Maison mortuaire de Charles de Lor-
 raine

Conseil privé

- 16 : Décrets envoyés par le gouvernement
au Conseil (1749-1751)

Chambre des Comptes

L.P. GACHARD, A. PINCHART et H. NELIS, Inventaire des archives
des Chambres des Comptes, 6 t., Bruxelles, 1837-1931

- 1839-1841 : Comptes de la veuve Nettine, trésorière de Charles de Lorraine (1749-1780)
- 1842-1844 : Comptes de Julien Pruvost pour l'entretien de l'Hôtel (1741-1762)
- Cartons n°293 : Dépenses relatives à l'ameublement de la maison de Charles de Lorraine

Manuscrits divers

- 862 : J. DE LEENHEER, Encyclopédie historique du gouvernement des Pays-Bas autrichiens, (1777)
- 863/34 : Inventaire général des papiers de la Secrétairerie de Charles de Lorraine (1780)
- 3633-3634 : Inventaire des papiers de la mortuaire de Charles de Lorraine (1780)
- 3467 : "Nouvel arrangement pour mes affaires", ..., notes de Charles de Lorraine, 1765

BIBLIOTHEQUE ROYALE, SECTION DES MANUSCRITS

- 16152-154 : Instruction secrète pour le gouvernement général des Pays-Bas (1741)
- 18046 : Mémoire du chancelier Kaunitz-Rittberg sur les finances des Pays-Bas (1763)

- II 1513 (11 vol.) : MALECK DE WERTHENFELDS, Description du cabinet d'histoire naturelle de S.A.R. Monseigneur le duc Charles de Lorraine (1760 et suivants)

VIENNE, HAUS-HOF-UND STAATSARCHIVS (H.H.St.A.)

L. BITTNER, Gesamtinventar des Wiener Haus- Hof- und Staatsarchivs, 5 vol., Vienne, 1938.

J. LAENEN, Les archives de l'Etat à Vienne au point de vue de l'histoire de Belgique, Bruxelles, 1924.

Lothringisches Hausarchiv (L.H.)

H. COLLIN, "Les archives de Lorraine à Vienne", dans Les Habsbourg et la Lorraine, (Etudes réunies sous la direction de J.P. BLED, E. FAUCHER et R. TAVENEUX), Nancy, 1988, pp. 29-37.

- 38 : Testament de Charles de Lorraine
- 177 et 218 : Papiers autographes de Charles de Lorraine
- 207 : Protestation contre la cession de la Lorraine (1735)
- 208 : Récits des cérémonies d'attribution de la Toison d'Or à Charles de Lorraine (1729)

Fonds Belgien

Fonds National de la Recherche Scientifique. Commission inter-universitaire du microfilm, [Inventaire des microfilms faits d'après les archives de Vienne], 4 vol., s.l.n.d.

- Berichte

- DDA 45-47 et 70 : Lettres de Charles de Lorraine à Marie-Thérèse (1744-1780)
- DDA 57-59, 61-69, 71-155, 163-178, 196-201, 208, 212-216, 218, 228-239, 245-246 : Relations des ministres plénipotentiaires au chancelier de Cour et d'Etat (1749-1780)
- DDA 158-163, 210-211, 217 : Relations de Charles de Lorraine au chancelier de Cour et d'Etat (1770, 1775, 1776)

- Weisungen

DDA 1-24, 29-31, 33, 35- : Instructions du chancelier de Cour
36, 39-41, 44 et d'Etat aux ministres plénipoten-
tiaires (1744-1780)

- Dépêches impériales

DDA 32-56 : Dépêches impériales (1749-1778)

- Vorträge

DDA 3-11 : Rapports du Conseil Suprême, puis du
chancelier de Cour et d'Etat (1739-
1780)

- Verzeichnisse

DDB 68 B : Rapports du chancelier de Cour et
d'Etat sur la suppression des Jésui-
tes (1773)

DDB 174, 175a, 176b : Instructions du gouvernement des
Pays-Bas

DDB 186d : Lettres, minutes, originaux des gou-
verneurs généraux

DDB 197a : 4 février 1770: lettre de Marie-Thé-
rèse à Charles de Lorraine annonçant
la nomination de Starhemberg comme
ministre plénipotentiaire

- Index

DDB 12 : Index alphabétique de la correspon-
dance du ministre plénipotentiaire
avec le chancelier de Cour et d'Etat
(1765-1772)

Groesse Korrespondenz

247 : Correspondance de Marie-Thérèse,
François-Stéphane et Charles de Lor-
raine (1742-1743)

Das Habsburg-Lothringische Familiearchiv: Familien Korrespondenz

Vertrauliche Korrespondenz: index de Thomayer

Inventaire des Archives départementales antérieures à 1790: Meurthe-et-Moselle, Série 3F: Fonds dit de Vienne (E. DELCAMBRE et M.T. AUBRY), Nancy, 1956.

MILAN - BIBLIOTHEQUE AMBROISIEENNE (MILAN)

"Lettre du chanoine Cauchie à la Commission royale d'histoire", dans Bulletin de la Commission royale d'histoire, 5e série, tome IV, pp. 294 et suiv.

A. CAUCHIE. "Le maréchal Antoniotto de Botta-Adorno et ses papiers d'Etat", dans Compte-rendu du troisième congrès scientifique international des catholiques, Bruxelles, 1895, pp. 397 et suiv.

Ph. MOUREAUX, "Rapport à la Commission royale d'histoire. Les papiers de Botta-Adorno conservés à la Bibliothèque ambroisienne", dans Bulletin de la Commission royale d'histoire, t. CXXXII, 1966, pp. LXXXVII-LXXCII.

Cartelle Grande

- | | |
|-----------------------|--|
| X 134 inf. - 135 inf. | : Correspondance de Botta-Adorno avec les souverains |
| X 137 inf. - 139 inf. | : Correspondance de Botta-Adorno avec Charles de Lorraine |
| X 149 inf. - 154 inf. | : Correspondance de Botta-Adorno avec Silva-Tarouca, président du Conseil Suprême à Vienne |
| X 159 inf. | : projet de relation finale de Botta-Adorno |

Fasci altri in lingua francese

X 259 inf., 262 inf., 266 inf.

SOURCES IMPRIMEES

Almanach de la Cour de Bruxelles, 1725-1780, (TARLIER éd.), Bruxelles, 1864.

A. VON ARNETH, Maria Theresia und Joseph II. Ihre Correspondenz, Vienne, 1867-1868, 3 vol.

Arrivée et passage de S.A.R. le duc Charles-Alexandre de Lorraine par la ville d'Alost, le 17 mai 1749, Anvers, (J. Verdussen), 1749.

Aus der Zeit Maria Theresias. Tagebuch des Fürsten Johann Josef Khevenhüller - Melsch, Kaiserlichen Obertshofmeisters, 1742-1776, (R. KHEVENHÜLLER-METSCH et H. SCHLITZER éd.), 8 vol., Vienne-Leipzig, 1908.

A. BEER, Aufzeichnungen des Grafen William Bentinck über Maria Theresia, Vienne, 1871.

P. BONENFANT, "La situation politique et l'opinion aux Pays-Bas en 1773. Les premières réformes de Joseph II. Rapport du ministre de France à Bruxelles", dans Bulletin de la Commission Royale d'Histoire, t. LXXXVIII, 1924, pp. 231-245.

Carte de Cabinet des Pays-Bas autrichiens (1771-1778), levée à l'initiative du comte de Ferraris, 12 vol. (cartes + mémoires), Crédit Communal de Belgique (coll. Pro Vitae), 1965.

Catalogue des effets précieux de feu Son Altesse Royale le duc Charles de Lorraine et de Bar, Bruxelles, 21-V-1781.

Catalogue des livres, estampes et planches gravées de la bibliothèque de feu S.A.R. le duc Charles de Lorraine et de Bar, Bruxelles, 20-VIII-1781.

Catalogue tant du cabinet d'histoire naturelle que de diverses raretés de feu S.A.R. le duc Charles-Alexandre de Lorraine et de Bar, 13-X-1781.

M. COMMES, La fête millénaire donnée à la Comédie de Bruxelles le 17 janvier 1775 à l'occasion de l'inauguration de la statue de S.A.R. Mgr Charles de Lorraine et de Bar, Bruxelles, (de Boubiers), (1775).

Description de toutes les fêtes, etc, qui ont paru à l'occasion du Jubilé de vingt-cinq ans de gouvernement de S.A.R. Charles-Alexandre de Lorraine et de Bar, Bruxelles, s.d.

Détail des réjouissances solennelles célébrées par la très ancienne et souveraine Chef-Confrérie du Chevalier de Saint-Georges dans la ville de Gand, Gand, 1752.

G. ENGLEBERT, "La Cour de Beloeil en 1754: souvenirs de chasse du duc Emmanuel de Croy", dans Nouvelles Annales Prince de Ligne, t. III, 1988, pp. 45-56.

L.P. GACHARD, Analectes historiques, 4 vol., Bruxelles, 1830.

ID., Analectes historiques, 3 vol. Bruxelles, 1856-1871.

ID., Collection de documents inédits concernant l'Histoire de Belgique, 3 vol., Bruxelles, 1833-1835.

ID., "Note sur une lettre autographe de Marie-Thérèse au prince Charles de Lorraine, Gouverneur général des Pays-Bas", dans Bulletin de l'Académie Royale des Sciences et Belles-Lettres de Bruxelles, t. XII, 2ème partie, 1845, pp. 278-284.

L.P. GACHARD, J. DE LE COURT et P. VERHAEGEN, Recueil des anciennes ordonnances de la Belgique, Pays-Bas autrichiens, 3e série (1700-1794), Bruxelles, 1873-1914.

Gazette de Bruxelles (1749-1759).

Gazette des Pays-Bas (1760-1780).

Korte Beschrijvinge van de vercieringe der komme van de voltrokken vaert van Loven, opgerecht tot het ontfangen van Carolus van Lorreyne - 1763, Louvain, 1763.

Korte Verhael van de prachtige Inhaelinge de welcke de Stadt Ghendt gedaan heeft aan syne Koninglijke Hoogheyt C. Alexander van Lorreyne en Baar, Gouverneur der Oostenrijcksche Nederlanden, voor onse genadige Souverijne Maria Theresia, Koningin van Hongarijen en de Bohemen, gravinne van Vlaanderen, enz., der 17 mey 1749, Gand, 1749.

J. LEFEVRE, "Documents relatifs aux nominations des gouverneurs provinciaux dans les Pays-Bas autrichiens", dans Bulletin de la Commission Royale d'Histoire, t. CIV, 1939, pp. 261-354.

ID., Documents concernant le recrutement de la haute magistrature dans les Pays-Bas autrichiens au dix-huitième siècle, (Commission Royale d'Histoire, in 8°), Bruxelles, 1939.

ID., Documents sur le personnel supérieur des Conseils Collatéraux du Gouvernement des Pays-Bas pendant le XVIIIème siècle, Bruxelles, 1941.

ID., "Documents sur le recrutement des conseillers du Conseil de Hainaut", dans Tablettes du Hainaut, VII, 1986, pp. 133-207.

P.L. LEFEVRE, "Le recrutement de l'épiscopat dans les Pays-Bas pendant le régime autrichien", dans Bulletin de la Commission Royale d'Histoire, t. CIII, 1938, pp. 115-204.

Lettre de M. de la Porte, gouverneur du Prince de Ligne à Madame la marquise du Chasteler au sujet des fêtes qui se sont données à Beloeil pendant le séjour de S.A.R. Monseigneur le duc Charles de Lorraine, Tournay, 1749, publiée dans Annales du Prince de Ligne, t. XIV, 1933, pp. 44-79.

LIGNE (Prince de), Fragments de l'histoire de ma vie, (publiés par F. LEURIDANT), t. I, Paris, 1927.

G.A. LINDEBOOM, "Het Consult van Gerard van Swieten voor Aartshertogin Marianne van Oostenrijk, de zuster van Maria Theresia (Brussel 1744)", dans Scientiarum Historia, 14, 1972, pp. 97-111.

H.L. MIKOLETZKY, "Ein Sammelband mit Briefen Franz Stephan", dans Mitteilungen des österreichischen Staatsarchivs, 23, Vienne, 1970, pp. 105-127.

Ode à S.M. l'Impératrice Reine Apostolique, s.n., s.d. (1769).

Récit de ce qui s'est observé dès l'instant de la mort et dans la cérémonie des funérailles de Son Altesse Royale Monseigneur le Duc Charles-Alexandre de Lorraine et de Bar, Bruxelles, 1780.

Recueil des pièces, tant en vers qu'en prose, qui ont paru à l'occasion de l'inauguration de la statue de Son Altesse Royale Monseigneur le Duc Charles de Lorraine et de Bar, Bruxelles, 1775.

Relation de la pompeuse et magnifique entrée de Leurs Altesses Sérénissimes Marie-Anne, archiduchesse d'Autriche et du prince Charles-Alexandre de Lorraine et de Bar, Gouverneurs généraux des Pays-Bas à Bruxelles, le 26 mars 1744, Bruxelles, (François Claudinot), s.d.

Relation de la pompeuse et magnifique réception que la ville de Bruxelles a faite à Son Altesse Royale Monseigneur le duc Charles de Lorraine et de Bar, gouverneur général des Pays-Bas, le 23 avril 1749, Bruxelles, (François Claudinot), s.d.

H. SCHLITTER, Briefe und Denkschriften zur Vorgeschichte der Belgischen Revolution, Vienne, 1900.

ID., Correspondance secrète entre le comte A.W. de Kaunitz-Rittberg, ambassadeur impérial à Paris et le baron Ignace de Koch, secrétaire de l'Impératrice Marie-Thérèse, 1750-1752, Paris, 1899.

F.N. SPAAR de BERNSTORF, Livre contenant les endroits les plus remarquables du château royal de Terrevure et de son plan général relevé en perspective; le tout dessiné sur les lieux par F.N. de Spaar en 1753, (A. JACOBS et C. LEMAIRE, éd.), Bruxelles, 1987.

"Tableau de la Cour de Vienne en 1746, 1747, 1748: Relations diplomatiques du comte de Podewils, ministre plénipotentiaire du roi de Prusse, Frédéric II", édité par L.P. GACHARD, dans Bulletin de la Commission Royale d'Histoire, 2e série, t. II, Bruxelles, 1851, pp. 230-262.

BIBLIOGRAPHIE

Académie de Bruxelles, 275 années d'enseignement artistique, (catalogue d'exposition), Bruxelles, 1987.

Académie de Bruxelles. Deux siècles d'architecture, (catalogue d'exposition), Bruxelles, 1989.

P. ALEXANDRE, Histoire du Conseil privé dans les Pays-Bas, (Académie Royale de Belgique, mémoires couronnés et autres mémoires, série in-8, n°52), Bruxelles, 1895.

Algemeine Deutsche Biographie, t. XXXV, pp. 471-473 (notice de H. SCHLITTER consacrée à Starhemberg).

A. ANDRE-FELIX, Les débuts de l'industrie chimique en Belgique, Bruxelles, 1971.

S. ANSIAUX et J. LAVALLEYE, "Notes sur les peintres de la Cour de Charles de Lorraine", dans Revue Belge d'Archéologie et d'Histoire de l'Art, t. VI, 1936, pp. 305-330.

S. ANSIAUX, "Notes sur les stucateurs de Charles de Lorraine", dans Revue Belge d'Archéologie et d'Histoire de l'Art, t. IX, 1939, pp. 289-298.

M. ANTOINE, Le Conseil du Roi sous le règne de Louis XV, Paris-Genève, 1970.

A. VON ARNETH, "Biographie des Fürsten Kaunitz. Ein Fragment", dans Archiv für Österreichische Geschichte, LXXVIII, 1900, pp. 1-201.

ID., Geschichte Maria Theresia's, 10 vol., Vienne, 1863-1870.

M.A. ARNOULD, Le travail historique en Belgique des origines à nos jours, Bruxelles, 1954.

ID., "L'originalité du travail cartographique de Ferraris dans les Pays-Bas autrichiens", dans Anciens Pays et Assemblées d'Etats, LVI, (Liber Memorialis Emile Cornez), 1972, pp. 209-230.

1770-1830. Autour du Néo-Classicisme en Belgique, (D. COEKELBERGHS et P. LOZE dir.), (catalogue d'exposition), Bruxelles, 1985-1986.

M. BAELE, "De Afschaffing van de Hoge Raad der Nerderlanden te Wenen (1757)", dans Liber Amicorum Jan Buntinx, Louvain, 1981, pp. 567-580.

ID., "De samenstelling van de Hoge Raad der Nederlanden te Wenen (1717-1757)", dans Album offert à Charles Verlinden, Gand, 1975, vol. 1, pp. 1-15.

ID., "Les conseils collatéraux des anciens Pays-Bas. Résultats et problèmes", dans Revue du Nord, t. 50, 1968, pp. 203-212.

ID., "Le contrôle des finances locales par le pouvoir central au XVIIIème siècle", dans Bulletin trimestriel du Crédit Communal de Belgique, 20e année, avril 1966, pp. 65-71.

M. BAELDE et J.B. WINDEY, "De "Jointe de Cabinet" tijdens de landvoogdij van Maria-Elisabeth (1725-1740)", dans Archives et Bibliothèques de Belgique, t. XLIII, 1972, pp. 85-107.

A. BALISCH, "Die Entstehung des Exerzierreglements von 1749. Ein Kapitel der militärreform von 1748-49", dans Mitteilungen des Österreichischen Staatsarchivs, 27, 1974, pp. 170-194.

J. BARTIER, "Regards sur la franc-maçonnerie belge du XVIIIème siècle", dans Annales historiques de la Révolution française, n°197, juillet-septembre 1969, pp. 469-485.

H. BAUMONT, Etudes sur le règne de Léopold, duc de Lorraine et de Bar (1697-1729), Paris-Nancy, 1894.

G. BAURIN, Les gouverneurs du comté de Namur, 1430-1794, Gembloux, 1984.

H. BENEDIKT, Als Belgien Österreichisch war, Vienne-Munich, 1965.

B. BERNARD, "Patrice-François de Neny, Charles de Cobenzl et la prisonnière du Fort Monterey (1769-1770)", dans Cahiers Bruxellois, t. XXIX, 1988, pp. 79-105.

G. BIGWOOD, "La loterie aux Pays-Bas autrichiens", dans Annales de la Société Royale d'Archéologie de Bruxelles, t. 26, 1912, pp. 53-134.

ID., Les impôts généraux dans les Pays-Bas autrichiens, Louvain, 1900.

ID., "Les origines de la dette belge. Emprunts d'Etat aux Pays-Bas autrichiens. Emprunts à lots dans les Pays-Bas autrichiens", dans Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles, t. XX, 1906.

Biographie Nationale, t. IV, 1873, t. XXIX, 1956-1957, t. XXX, 1958-1959 et t. XXXIV, 1967.

H. BLASEK et F. RIEGER, Beiträge zur Geschichte der k. und k. Genie-Waffe, t. I, Vienne, 1898.

P. BONENFANT, La suppression de la Compagnie de Jésus dans les Pays-Bas autrichiens (1773), Bruxelles, 1924.

ID., "La terminologie des actes officiels sous Marie-Thérèse", dans Revue Belge de Philologie et d'Histoire, t. IV, 1925, pp. 141-147.

ID., Le problème du paupérisme en Belgique à la fin de l'Ancien Régime, Bruxelles, 1934.

M. BRAUBACH, Prinz Eugen von Savoyen, 4 vol., Vienne, 1965.

J. BREUER et C. LEMOINE-ISABEAU, "Matériaux pour l'histoire du corps du génie dans les Pays-Bas autrichiens de 1717 à 1756", dans Revue Internationale d'Histoire Militaire, t. XXIV, 1965, pp. 337-354, "II, 1756-1763", "III, 1763-1780", dans Revue Belge d'Histoire Militaire, t. XXI, 1975, n°3, pp. 185-212 et n°4, pp. 275-314.

P. BROUCEK, "Charles-Alexandre de Lorraine, homme de guerre", dans Charles-Alexandre de Lorraine. L'homme, le maréchal, le grand-maître,, pp. 26-37.

C. BRUNEEL, "Le droit pénal dans les Pays-Bas autrichiens: les hésitations de la pratique", dans Etudes sur le XVIIIème siècle, t. XIII, 1986, pp. 35-66.

P.J. BRUNELLE, Précis historique de la vie de Charles de Lorraine, Bruxelles, 1835.

Dom CALMET, Bibliothèque Lorraine ou Histoire des Hommes illustres, Nancy, 1751.

Charles-Alexandre de Lorraine, gouverneur général des Pays-Bas autrichiens, (catalogue d'exposition Europalia 87 Österreich), Bruxelles, 1987.

Charles-Alexandre de Lorraine. L'homme, le maréchal, le grand-maître, (catalogue d'exposition Europalia 87 Österreich), Bruxelles, 1987.

Charles de Lorraine à Mariemont - Le domaine royal de Mariemont au tems des gouverneurs autrichiens, (catalogue d'exposition Europalia 87 Österreich), Mariemont, 1987.

A. CHEREL, Fénélon au XVIIIème siècle en France (1715-1820). Son prestige et son influence, Paris, 1917.

W. CLAIKENS, "Marie-Anne archiduchesse d'Autriche, duchesse de Lorraine et de Bar, gouvernante générale éphémère des Pays-Bas", dans Le Folklore brabançon, n° 210, 1976, pp. 209-264.

S. CLERCX, Henri-Jacques Croes, compositeur et maître de musique du prince Charles de Lorraine, Bruxelles, 1940.

ID., "La Chapelle musicale de Charles de Lorraine et l'action musicale à Bruxelles au XVIIIème siècle", dans Revue Générale, mai 1940, pp. 664-677.

ID., Pierre Van Maldere, virtuose et maître de concerts de Charles de Lorraine (1729-1768), Bruxelles, 1948.

D. COEKELBERGHS, Les peintres belges à Rome de 1700 à 1830, (Etudes d'histoire de l'art publiées par l'Institut Historique belge de Rome, 3), Bruxelles-Rome, 1976.

H. COLLIN, "François-Etienne, dernier duc de Lorraine (1729-1737) et premier Empereur de la Maison de Lorraine-Habsbourg (1745-1765)", dans Les Habsbourg et la Lorraine, (Etudes réunies sous la dir. de J.P. BLED, E. FAUCHER et R. TAVENEAU), Nancy, 1988, pp. 151-159.

P. COLLINS, Histoire abrégée de la vie privée et des vertus de Son Altesse Royale Elisabeth-Charlotte d'Orléans, petite fille de France, Duchesse de Lorraine et de Bar, Nancy, 1762.

F. CROUSSE, La guerre de Succession d'Autriche dans les provinces de Belgique, Paris-Bruxelles, 1885.

G. CUMONT, "Manufactures établies à Tervuren par Charles de Lorraine et industries créées ou soutenues en Belgique par le gouvernement autrichien", dans Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles, t. XII, 1898, pp. 92-112.

ID., "Quelques renseignements relatifs à la collection numismatique de Charles de Lorraine", dans Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles, t. XII, Bruxelles, 1898, pp. 247-255.

L. DANHIEUX, Inventaire de la Jointe des Monnaies, Bruxelles, 1957.

M. DAUMAS, Les instruments scientifiques aux XVIIe et XVIIIe siècles, Paris, 1953.

Gh. DE BOOM, "L'archiduchesse Marie-Elisabeth et les Grands Maîtres de la Cour", dans Revue Belge de Philologie et d'Histoire, t. V, 1926, pp. 493-506.

ID., Les ministres plénipotentiaires dans les Pays-Bas autrichiens, principalement Cobenzl, (mémoire de l'Académie Royale de Belgique, Classe des Lettres, n°31), Bruxelles, 1932.

ID., "L'opposition des Quartiers-Maîtres d'Anvers à la centralisation autrichienne", dans Annales de la Fédération archéologique et historique de Belgique - Congrès d'Anvers, 1930, pp. 305-314.

Ch. DE CLERCQ, François-Etienne de Lorraine, Marc de Beauvau-Craon et la Succession de Toscane, 1717-1759, Vintinille, 1976.

M.F. DEGEMBE, "Anne-Charlotte de Lorraine, son séjour à Mons (1754-1774)", dans Annales du Cercle Archéologique de Mons, t. 71, 1984, pp. 283-377.

B. DEMEL, "Charles-Alexandre de Lorraine, grand-maître de l'Ordre Teutonique (1761-1780)", dans Charles-Alexandre de Lorraine. L'homme, le maréchal, le grand-maître, ..., pp 43-57.

J.L. DE PAEPE, "Un concours extraordinaire de l'Académie de Bruxelles en 1781: l'éloge de Charles de Lorraine", dans Bulletin de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques de l'Académie Royale de Belgique, 5e série, t. LXVIII, 1982, pp. 372-413.

L. DE REN, "Charles-Alexandre de Lorraine, collectionneur et amateur d'art", dans Charles-Alexandre de Lorraine, gouverneur général des Pays-Bas autrichiens, ..., pp. 50-73.

ID., De surtout van Karel Alexander van Lotharingen in het Kunsthistorisches Museum te Wenen (Brussel 1755-1770), (Artium Minorum Folia Lovaniensia, 25), Louvain, 1982.

ID., "Een Lotharings wapen uit de Turkenoorlog (1737) en het dodenmasker van Karel Alexander van Lotharingen (1780)", dans Bulletin des Musées Royaux d'Art et d'Histoire, Cinquantenaire, t. LVI, 2, 1985, pp. 81-86.

ID., "Het standbeeld van Karel Alexander van Lotharingen. Een verloren werk van P.A. Verschaffelt (1710-1793)", dans Antiek, 17, 1982, pp. 73-83.

ID., L. DE REN, "Tafelsilver van prins Karel Alexander van Lotharingen (1712-1780) bewaard te Wenen", dans Antiek, 19, 1984, pp. 121-136.

A. DEROISY, "Un aspect du maintien de l'ordre dans les Pays-Bas autrichiens après 1750: la lutte contre le vagabondage", dans Etudes sur le XVIIIème siècle, t. V, 1978, pp. 133-146.

A. DE ROO, "De leuvense vaart. Een aspect van de economische politiek der Oostenrijkers", dans Handelingen van de koninklijke Kring voor Oudheidkunde, Letteren en Kunst van Mechelen, t. LV, 1951, pp. 105-116.

H. DE SCHAMPHELEIRE, "L'égalitarisme maçonnique et la hiérarchie sociale dans les Pays-Bas autrichiens", dans Visages de la Franc-Maçonnerie belge du XVIIIe au XXe siècle, (H. HASQUIN dir.), Bruxelles, 1983, pp. 21-72.

A.J. DESALLIERS D'ARGENVILLE, La conchyologie au Histoire naturelle des coquilles, Paris, 3e édition, 1780.

G. DES MAREZ, La Place Royale à Bruxelles. Génèse de l'oeuvre, sa conception, ses auteurs, (Académie Royale de Belgique, Classe des Beaux-Arts, mémoire in 4°, 2e série, t. I), Bruxelles, 1919-1923.

J.J. DE SMET, Histoire de la Belgique, Alost, 1821-1822.

J.D.J. DEWEZ, Histoire générale de la Belgique depuis la conquête de César, 1826-1828 (2e édition).

G.A. DE WILDE, Geschiedenis onzer Academiën van Beeldende Kunst, Louvain, 1941.

P. DE ZUTTERE, "Quelques artistes et officiers civils au service de Charles-Alexandre de Lorraine, gouverneur général des Pays-Bas autrichiens. Glanes sur eux et leur famille", (1e partie), dans Annales de la Société Royale d'Archéologie de Bruxelles, t. 57, 1980, pp. 39-111.

B. D'HAINAUT, "Les premières fabrications de cristal dans les Pays-Bas autrichiens", dans Etudes sur le XVIIIème siècle, t. X, 1983, pp. 153-157.

B. D'HAINAUT-ZVENY, "Fêtes, festivités à la Cour de Charles de Lorraine", dans Charles-Alexandre de Lorraine, gouverneur général des Pays-Bas autrichiens, ..., pp. 115-136.

J. DHONDT, "'Ordres" ou "Puissances". L'exemple des Etats de Flandre", dans Anciens Pays et Assemblées d'Etats, LXIX, 1977, pp. 25-49.

G. DIEVOET, Patrice de Neny (1716-1784) et le Gouvernement des Pays-Bas autrichiens, (Anciens Pays et Assemblées d'Etats, t. LXXXVIII), Courtrai, Heule, 1987.

M.P. DION, Emmanuel de Croy (1718-1784), (Etudes sur le XVIIIe siècle, volume hors série n°5), Bruxelles, 1987.

E. DISCAILLES, Les Pays-Bas sous le règne de Marie-Thérèse (1740-1780), Bruxelles-Leipzig, 1873.

M. DORBAN avec la collaboration de B. D'HAINAUT-ZVENY, "Charles-Alexandre de Lorraine, protecteur et promoteur d'industries nouvelles", dans Charles-Alexandre de Lorraine, Gouverneur général des Pays-Bas autrichiens, ..., pp. 74-82.

A. DOUXCHAMPS, La verrerie Zoude et les cristalleries namuroises (1753-1789), (Anciens Pays et Assemblées d'Etats, t. LXXVI), Kortrijk-Heule, 1979.

C. DOUXCHAMPS-LEFEVRE, "Les finances des Etats de Namur et leur contrôle au milieu du XVIIIe siècle", dans Anciens Pays et Assemblées d'Etats, XXXVIII, 1966, pp. 211-222.

P. DUCHAINE, La Franc-Maçonnerie belge au XVIIIe siècle, Bruxelles, 1911.

Ch. DUFFY, The Army of Maria Theresia. The armed forces of imperial Austria 1740-1780, Vancouver-Londres, 1977.

F.A. DUMONT, "Le grand amour de Charles de Lorrain ou La destinée romanesque d'une chanoinesse de Nivelles", dans La Vie Wallonne, t. XXVII, 1953, pp. 73-117 et 195-234.

G. ENGLEBERT, "L'artillerie dans les Pays-Bas autrichiens (1725-1772)", dans Carnet de la Fourragère, 12e série, 1956, pp. 1-16 et 14e série, 1962, pp. 209-220 et pp. 289-304.

L. FITZINGER, Geschichte des k.k. Naturalien kabinetts zu Wien, (Sitzungsberichte der mathematisch-naturwissenschaftlichen Klasse der Kaiserlichen Academie der Wissenschaften, XXI), 1856.

M. FREDERIC-LILAR, "Les décors de fêtes à Gand au temps de Charles de Lorraine", dans Charles-Alexandre de Lorraine, gouverneur général des Pays-Bas autrichiens, ..., pp. 137-146.

D. FRERES, Un haut fonctionnaire dans les Pays-Bas autrichiens - Henri-Herman de Crumpipen (1738-1811), mémoire de licence en Histoire, ULB, 1986-1987.

L.P. GACHARD, Histoire de la Belgique au commencement du XVIIIe siècle, Bruxelles, 1800.

ID., Inventaire des archives de la Chambre des Comptes, t. I, Bruxelles, 1837.

ID., "La Cour de Bruxelles sous les princes de la Maison d'Autriche", dans Documents concernant l'histoire de la Belgique, t. III, Bruxelles, 1835, pp. 169-193.

ID., "Le jubilé du prince Charles de Lorraine, 1769-1775", dans Revue de Bruxelles, 1840, pp. 49-99.

ID., Mémoire sur la composition et les attributions des anciens Etats de Brabant, (Nouveaux mémoires de l'Académie Royale des Sciences et Belles-Lettres de Bruxelles, t. XVI), 1843.

ID., Rapport à Monsieur le Ministre de l'Intérieur et des Affaires Etrangères sur les Archives Générales du Royaume, extrait du Moniteur Belge, 21 janvier 1838.

A. GAILLARD, Le Conseil de Brabant. Histoire - Organisation - Procédure, 3 vol., Bruxelles, 1902.

M. GALAND, "Charles de Lorraine à travers ses notes personnelles", dans Charles-Alexandre de Lorraine, gouverneur général des Pays-Bas autrichiens, ..., pp. 14-21.

ID., "Le journal secret de Charles de Lorraine, gouverneur général des Pays-Bas autrichiens", dans Revue belge de Philologie et d'Histoire, t. LXII, 1984, fasc. 2, pp. 289-301.

ID., "Le subside de la Barrière après la guerre de Succession d'Autriche: l'affaire des "quatorze cent mille florins", dans Revue belge de Philologie et d'Histoire, t. LXVII, 1989-2, pp. 283-298.

ID., Les Jointes de Cabinet sous le ministère de Botta-Adorno (1749-1753), (Miscellanea Archivistica Studia 8), Bruxelles, 1990.

A. GALLET-MIRY, Les Etats de Flandre sous les périodes espagnole et autrichienne, Gand, 1892.

L. GENICOT, Histoire des routes belges depuis 1704, Bruxelles, 1948.

N. GIRARD D'ALBISSIN, Genèse de la frontière franco-belge. Les variations des limites septentrionales de la France de 1659 à 1789, Paris, 1970.

G. GUILLAUME, "Notice historique sur l'artillerie belge pendant le XVIIIème siècle", dans Revue Historique, t. 3, 1861, pp. 44-48.

ID., "Notice sur le corps du génie en Belgique pendant le XVIIIe siècle", dans Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut, t. IV, 3e série, 1870, pp. 1-18.

Z. HARZANY, La cour de Léopold duc de Lorraine et de Bar (1698-1729), Nancy, 1938.

H. HASQUIN, "Cherté, interventionnisme et psychologie populaire: deux périodes de nervosité dans les Pays-Bas autrichiens (1767-1769 et 1771-1774)", dans Etudes sur le XVIIIe siècle, t. VII, 1980, pp. 47-56.

ID., "Les difficultés financières des Pays-Bas autrichiens au début du XVIIIe siècle", dans Revue Internationale d'Histoire de la Banque, t. VI, 1973, pp. 100-133.

ID., "Les intendants et la centralisation administrative dans les Pays-Bas méridionaux aux XVIIe et XVIIIe siècles", dans Anciens Pays et Assemblées d'Etats, t. XLVII, 1968, pp. 171-224.

HAUSSONVILLE (comte d'), La réunion de la Lorraine et de la France, 2e éd., t. III, Paris, 1860.

F. HAYT, "Les charbonnages de Mariemont-Bascoup", dans Documents et rapports de la Société Royale paléontologique et archéologique de l'arrondissement judiciaire de Charleroi, t. XLVIII, 1950, pp. 147-250.

J.J HEIRWEGH, "Une société par actions dans les Pays-Bas autrichiens. La compagnie des machines à scier le bois près d'Ostende", dans Contributions à l'histoire économique et sociale, t. 7, 1976, pp. 97-150.

H. HIEGEL, "Les campagnes militaires du prince Charles-Alexandre de Lorraine sur la Sarre en 1743-1745", dans Le Pays Lorrain, 40, 1959, n°3, pp. 81-86.

J. HIRTENFELD, Der Militär-Maria-Theresia-Orden und seine mitglieder, 4 vol., Vienne, 1857.

M. HOC, "Histoire d'une statue, Charles de Lorraine à Bruxelles", dans Revue Belge d'Archéologie et d'Histoire de l'Art, t. XXXV, n°1-2, 1966, pp. 51-70.

ID., "Les jetons d'étrennes de Charles de Lorraine", dans Revue Belge de Numismatique et de Sigillographie, t. 93, 1947, pp. 77-108 et t. 94, 1948, pp. 105-112.

ID., "Les médailles et jetons du Jubilé de vingt-cinq années de gouvernement de Charles de Lorraine (1769)", dans Revue Belge de Numismatique et de Sigillographie, t. 92, 1940-1946, pp. 89-94.

E. HUBERT, La torture dans les Pays-Bas autrichiens pendant le XVIIIème siècle, (mémoire couronné de l'Académie Royale de Belgique, t. LV), Bruxelles, 1896-1898.

ID., Les garnisons de la Barrière dans les Pays-Bas autrichiens (1715-1782). Etude d'histoire politique et diplomatique, (Académie Royale de Belgique, mémoire n°59), Bruxelles, 1902.

ID., "Un chapitre de l'histoire du droit criminel dans les Pays-Bas autrichiens au XVIIIème siècle. Les mémoires de Goswin de Fierlant", dans Bulletin de la Commission royale d'Histoire, 5e série, t. V, 1895.

C. HUDEMANN-SIMON, La noblesse luxembourgeoise au XVIIIème siècle, Paris-Luxembourg, 1985.

M. HUISMAN, "Un prince populaire: Charles de Lorraine", dans Revue de L'université de Bruxelles, 1902-1903, pp. 741-754.

L. INGELREST, Les manufactures de Charles de Lorraine à Tervuren, 1760-1780. Passe-temps princier ou stimulateur économique?, mémoire de licence en Histoire, UCL, 1987.

A. JACOBS, "Le mécénat officiel", dans Charles-Alexandre de Lorraine, gouverneur général des Pays-Bas autrichiens, ..., pp. 84-94.

A. JACQUES, La Cour de Charles de Lorraine, 1744-1780, mémoire de licence en Histoire, UCL, 1970.

E. JACQUES, "Joseph Fernande, sculpteur brugeois (1741-1789) et le mécénat autrichien au XVIIIème siècle", dans Mémoires de l'Académie Royale de Belgique, Classe des Beaux-Arts, X, fasc. 4, Bruxelles, 1975.

J. JADOT, "Les portraits de Charles-Alexandre de Lorraine par le chevalier de Berny", dans Le Livre et l'Estampe, t. 13-14, 1958, pp. 3-11.

V. JANSSENS, Het geldwezen der Oostenrijkse Nederlanden (Verhandelingen van de Vlaamse Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België, Klasse der Letteren, n°29), Bruxelles, 1957.

ID., "Mevrouw de Nettine, staatsbankier in de 18de eeuw", dans Revue de la Banque, 33, 1969, pp. 679-689.

A. JAQUOT, "Un protecteur des arts, le prince Charles-Alexandre de Lorraine", dans Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des Départements, t. 20, 1896, pp. 711-713.

G. KLINGENSTEIN, Der Aufstieg des Hauses Kaunitz. Studien zur Herkunft und Bildung des Staatskanzlers Wenzel Anton, Göttingen, 1975.

ID., "Kaunitz contra Bartenstein. Zur Geschichte der Staatskanzlei 1749-1753", dans Beiträge zur neueren Geschichte Österreichs (H. FICHTENAU et E. ZÖLLNER éd.), Vienne, 1974, pp. 243-263.

E. KOVACS, "Charles-Alexandre de Lorraine et la Cour de Vienne", dans Charles-Alexandre de Lorraine, gouverneur général des Pays-Bas autrichiens,, pp. 7-13.

ID., "L'Autriche et la Belgique au XVIIIème siècle", dans Charles-Alexandre de Lorraine. L'homme, le maréchal, le grand-maître,, pp. 4-17.

G. KUNTZEL, Fürst Kaunitz-Rittberg als Staatsman, Francfort, 1923.

La cartographie au XVIIIème siècle et l'oeuvre du comte de Ferraris (1726-1814). Actes du Colloque International tenu à Spa, 8-11 sept. 1976, (Crédit Communal de Belgique, coll. Pro Civitate, série in 8°, n°54), Bruxelles, 1978.

J. LAENEN, Le ministère de Botta-Adorno dans les Pays-Bas autrichiens pendant le règne de Marie-Thérèse (1749-1753), Anvers, 1901.

La forêt de Soignes. Art et Histoire des origines au XVIIIème siècle, (catalogue d'exposition Europalia 87 Österreich), Bruxelles, 1987.

E. LALOIRE, "Recherches de mines dans les Ardennes en 1754", dans Bulletin de la Société d'Art et d'Histoire du Diocèse de Liège, t. X, 1896, pp. 295-313.

E. LAMY, Les cabinets d'histoire naturelle en France au XVIIIe siècle et le cabinet du roi (1635-1793), Paris, 1930.

J. LAVALLEYE, L'Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique 1772-1792. Esquisse historique, Bruxelles, 1973.

J. LEFEVRE, "La Chambre des Comptes", dans Archives, Bibliothèques et Musées de Belgique, t. XXVIII, 1957, n°2, pp. 171-196.

ID., "La collection des archives dite Chancellerie autrichienne des Pays-Bas", dans Archives, Bibliothèques et Musées de Belgique, t. XI, 1934, n°2, pp. 81-99.

ID., "La légation hollandaise à Bruxelles sous l'Ancien Régime", dans Revue Générale Belge, n°33, juillet 1948, pp. 419-432.

ID., "La Secrétairerie d'Etat et de Guerre et ses archives", dans Archives, Bibliothèques et Musées de Belgique, t. XXX, 1960, n°2, pp. 133-148.

ID., Le Conseil de Gouvernement général institué par Joseph II, Bruxelles, 1928.

ID., "Le statut international des Pays-Bas au XVIIIème siècle", dans Annales de la Fédération Archéologique et Historique de Belgique, XXXVIème Congrès, Gand, 1955, pp. 321-328.

ID., "Les nominations faites dans la magistrature pendant l'occupation française, 1746-1747", dans Revue Belge de Philologie et d'Histoire, t. XIII, n°3-4, 1934, pp. 697-711.

J. et P. LEFEVRE, Inventaire des archives du Conseil des Finances, Gembloux, 1938.

A. LEFEVRE, Les héritiers de Charles de Lorraine, mémoire de licence en Histoire, ULB, 1958-1959.

C. LEMAIRE, Le palais de Charles de Lorraine, 1750-1780, Bruxelles, 1981 (extrait du Bulletin du Crédit Communal de Belgique, n°135-136).

ID., "Les intérêts scientifiques de Charles de Lorraine", dans Nouvelles Annales Prince de Ligne, t. III, 1988, pp. 103-146.

O. LE MAIRE, "La garde noble du corps du Souverain aux Anciens Pays-Bas", dans Tablettes de Brabant, t. II, pp. 33-37.

C. LEMOINE-ISABEAU, "La carte de Ferraris, les Ecoles militaires aux Pays-Bas et l'Ecole d'Hydraulique à Bruxelles", dans Revue belge d'Histoire militaire, t. XVIII, 2, 1969, pp. 73-93.

ID., "Lefebvre d'Archambault et la cartographie bruxelloise au XVIIIème siècle", dans Cahiers Bruxellois, t. XIV, 1969, fasc. 1, pp. 57-84.

ID., Les militaires et la cartographie des Pays-Bas et la Principauté de Liège à la fin du XVIIème siècle et au XVIIIème siècle, (Publications du centre d'Histoire militaire, n°19), Bruxelles, 1984.

ID., "L'homme de Neuville", -Der Mann aux Neuwied oder David Roentgen in Brüssel", dans Alte und moderne Kunst, 17, 120, 1972, pp. 20-26.

C. LEMOINE-ISABEAU et M. JOTTRAND, "Mariemont au XVIIIème siècle", dans Les Cahiers de Mariemont, vol. 10-11, 1979-80, pp. 9-42.

P. LENDERS, "De Junta der besturen en beden (1764-1787) en haar werking in de Oostenrijkse Nederlanden", dans Bijdragen en Mededelingen betreffende de Geschiedenis der Nederlanden, t. 92, 1977, fasc. 1, pp. 17-36.

ID., De politieke crisis in Vlaanderen omstreeks het midden der achttiende eeuw. Bijdrage tot de geschiedenis der Aufklaerung in België, (Verhandelingen van de Vlaamse Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België, Klasse der Letteren, n°25), Bruxelles, 1956.

ID., "La Jointe pour l'Audition des Comptes (1749-1764)", dans Bulletin de la Commission Royale d'Histoire, t. CXLIX, fasc. 1-2, 1983, pp. 45-119.

ID., "La Jointe pour l'Audition des Comptes. Nouvelles pièces d'archives", dans Archives et Bibliothèques de Belgique, t. LVII, n°3-4, pp. 487-496.

ID., "Ondernemer en overheid in Vlaanderen circa 1750-1780. Een gevalstudie: de ceramiekfabriek Pulinx-de Brauwere te Brugge", dans Bijdragen tot de Geschiedenis inzonderheid van het oud hertogdom Brabant, 60e année, 1977, pp. 91-132.

ID., "Ontwikkeling van politiek en instellingen in de Oostenrijkse Nederlanden. De invloed van de Europese oorlogen", dans Bijdragen tot de Geschiedenis, 64, 1981, pp. 33-78.

H. LIEBRECHT, Histoire du théâtre français à Bruxelles aux XVIIe et XVIIIe siècles, Paris, 1923.

W.J. Mc GILL, "The roots of policy, Kaunitz in Vienna and Versailles, 1749-1753", dans The Journal of Modern History, t. XLIII, 2, juin 1971, pp. 228-244.

E. MAILLY, Histoire de l'Académie Impériale et Royale des Sciences et Belles-Lettres de Bruxelles, Bruxelles, 1883, 2 vol.

Maria Theresia. Beiträge zur Geschichte des Heerwezens ihrer Zeit. Schriften des Heeresgeschichtlichen Museum in Wien (Militär wissenschaftliches Institut), Graz, Wienne-Cologne, 1967.

V. MARTINY, "Charles de Lorraine, le bâtisseur, ses architectes et la chapelle royale à Bruxelles", dans Charles-Alexandre de Lorraine, gouverneur général des Pays-Bas autrichiens, ..., pp. 22-48.

J. MARX, "L'activité scientifique de l'Académie Impériale et Royale des Sciences et Belles-Lettres de Bruxelles, 1772-1794", dans Etudes sur le XVIIIème siècle, t. IV, 1977, pp. 49-61.

M. MAT et J.J. HEIRWEGH, "François-Bonaventure Dumont, marquis de Gages (1739-1787)", dans Etudes sur le XVIIIème siècle, t. XIII, 1986, pp. 67-100.

J. MIGNON, "La construction de la chaussée Ath-Enghien-Hal (1765-1769) - Contribution à l'histoire économique de la région d'Enghien à la fin de l'Ancien Régime", dans Actes du XLVIe Congrès de la Fédération des Cercles d'Archéologie et d'Histoire de Belgique, Comines, 1982, t. III, pp. 329-345.

H.L. MIKOLETZKY, "Die privaten"geheime Kassen", Kaiser Franz F. und Maria Theresias" dans Mitteilungen des Instituts für Österreichische Geschichtsforschung, t. LXXI, 1963, pp. 380-394.

ID., "Franz Stephan von Lothringen als Wirtschaftspolitiker", dans Mitteilungen des Österreichischen Staatsarchivs, t. 13, Vienne, 1960, pp. 231-257.

ID., Kaiser Franz F. Stephan und der Ursprung des habsburgisch-lothringischen Familienvermögens (Österreich Archiv), 1961.

H. MOKE, Histoire de la Belgique, Gand, 1839.

Ph. MOUREAUX, "Charles de Cobenzl, homme d'Etat moderne", dans Etudes sur le XVIIIème siècle, t. I, 1974, pp. 171-178.

ID., Les comptes d'une société charbonnière à la fin de l'Ancien Régime, la Société de Redemont à Haine-St-Pierre, La Hes-tre, Bruxelles (C.R.H.), 1969.

ID., Les préoccupations statistiques du gouvernement autrichien et le dénombrement des industries dressé en 1765, Bruxelles, 1971.

ID., "L'Etat et les débuts de la manufacture de porcelaine à Tournai", dans Hommages à la Wallonie. Mélanges offerts à Maurice-A. Arnould et Pierre Ruelle, (H. HASQUIN éd.), Bruxelles, 1981, pp. 387-391.

ID., "Un organe peu connu du gouvernement des Pays-Bas autrichiens: le bureau de régie des droits d'entrée et de sortie", dans Revue Belge de Philologie et d'Histoire, t. XLIV, 1966, n°2, pp. 479-499.

J.P. MULLER, "Charles de Lorraine et la musique", dans Charles-Alexandre de Lorraine, gouverneur général des Pays-Bas autrichiens, ..., pp. 106-113.

G. PANSINI, "Les réformes de François-Etienne de Lorraine en Toscane (1737-1765)", dans La Lorraine dans l'Europe des Lumières, Actes du Colloque organisé à Nancy du 24 au 27 octobre 1766, Nancy, 1968, pp. 359-366.

L. PEREY, Charles de Lorraine et la Cour de Bruxelles sous le règne de Marie-Thérèse, Paris, s.d. (1903).

A. PINCHART, "Recherches sur l'histoire et les médailles des académies et écoles de dessin, de peinture, d'architecture et de sculpture en Belgique", dans Revue de la Numismatique, IV, 1848, pp. 184-275.

Ch. PIOT, Le règne de Marie-Thérèse dans les Pays-Bas autrichiens, Louvain, 1874.

ID., "Un voyage du duc Charles de Lorraine en Flandre et plus spécialement à Bruges, en 1749", dans Annales de la Société d'Emulation pour l'étude de l'Histoire et des Antiquités de la Flandre, 3e série, t. VI, Bruges, 1871, pp. 257-264.

H. PIRENNE, Histoire de Belgique, t. V, Bruxelles, 1926.

W. PREVENIER, "Les Etats de Flandre depuis les origines jusqu'en 1790", dans Anciens Pays et Assemblées d'Etats, XXXIII, 1965, pp. 15-59.

C. PREAUX-STOQUART, "Les finances des Etats de Hainaut au XVIIIe siècle d'après la Jointe des administrations et des affaires de subsides", dans Anciens Pays et Assemblées d'Etats, t. V, 1953, pp. 49-109.

R. REISINGER-SCHWIND, "Lothringen zur Zeit Franz Stephans", dans Mitteilungen des Österreichischen Staatsarchivs, 26, Vienne, 1973, pp. 254-293.

L. RENIEU, Histoire des Théâtres de Bruxelles depuis leur origine jusqu'à ce jour, Paris, 1928.

L. ROBYNS DE SCHNEIDAUER et J. HELBIG, Contribution à l'histoire du château et de la manufacture impériale et royale de porcelaine de Monplaisir à Schaerbeek, Anvers, 1942.

P. ROGER et Ch. DE CHENEDOLLE, Mémoires et souvenirs sur la Cour de Bruxelles et sur la société belge depuis l'époque de Marie-Thérèse jusqu'à nos jours, Bruxelles, 1856.

J. SCHOUTEDEN-WERY, Charles de Lorraine et son temps (1712-1780), Bruxelles, 1943.

ID., "A propos d'un portrait de Charles de Lorraine. Notes sur les bâtiments construits par les architectes J.A. Anneessens et J. Faulte à Tervuren", dans Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles, t. 43, 1939-1940, pp. 75-87.

P. SMOLDERS, "Verkeersmiddelen voor Leuven", (4 parties), dans Bijdragen tot de Geschiedenis inzonderheid van het oud hertogdom Brabant, 1956, pp. 14-32, 79-89 et 147-159 et 1957, pp. 81-92.

M. SOENEN, "Fêtes et cérémonies publiques à Bruxelles aux Temps Modernes", dans Bijdragen tot de Geschiedenis, 68e année, 1985, n°1-4, pp. 47-103.

E. SOIL, Recherches sur les anciennes porcelaines de Tournay. Histoire. Fabrication. Produits, Tournai, 1883.

E. SOIL et L. DELPLACE, La manufacture impériale et royale de porcelaine de Tournay, Tournai, 1937.

C. SORGELOOS, "La bibliothèque de Charles de Lorraine, gouverneur général des Pays-bas autrichiens", dans Revue Belge de Philologie et d'Histoire, t. LX, 1982, 4, pp. 809-838.

ID., "La bibliothèque de Charles de Lorraine: encyclopédisme et intérêt pour les Pays-Bas", dans Charles-Alexandre de Lorraine, gouverneur général des Pays-Bas autrichiens, pp. 96-105.

ID., Les mémoires historiques et politiques sur les Pays-Bas autrichiens de Patrice-François de Neny. Rédaction, diffusion et publication, (Archives et Bibliothèques de Belgique, n° spécial, 38), Bruxelles, 1989.

A. SPRUNCK, Etudes sur la vie économique et sociale dans le Luxembourg au 18ème siècle, t. I. Les Classes Rurales, Luxembourg, 1956.

ID., "Les Etats de Luxembourg et le gouvernement de Bruxelles sous le règne de Marie-Thérèse", dans Annales de l'Institut Archéologique du Luxembourg, t. LXXXIX, 1958, pp. 59-74, 83-88 et 180-205.

ID., Problèmes, Débats et Conflits des Etats de Luxembourg sous le Régime autrichien (Publications de la Section Historique de l'Institut Grand-Ducal de Luxembourg, t. 93), Luxembourg, 1980.

J. STENGERS, "Le mythe des dominations étrangères dans l'historiographie belge", dans Revue Belge de Philologie et d'Histoire, t. LIX, 1981, 2, pp. 382-401.

E. STILMANT, Introduction à l'histoire du sel dans les Pays-Bas autrichiens jusqu'en 1780, principalement sous le règne de Marie-Thérèse, mémoire de licence en Histoire, ULB, 1966.

R. TAVENEAU, "La Lorraine, les Habsbourg et l'Europe", dans Les Habsbourg et la Lorraine, (études réunies sous la dir. de J.P. BLED, E. FAUCHER et R. TAVENEAU), Nancy, 1988, pp. 11-27.

C. TERLINDEN, "Notes et documents relatifs à la galerie des Tableaux conservés au château de Tervuren aux XVII et XVIIIe siècle", dans Annales de l'Académie Royale d'Archéologie de Belgique, t. 70, Bruxelles, 1922, pp. 180-198 et 346-406.

N. TILLIERE, Histoire de l'Abbaye d'Orval, Orval, 1967.

Une famille noble de hauts fonctionnaires: les Neny, (Etudes sur le XVIIIème siècle, t. XII), 1985.

Y. URBAIN, "La formation du réseau de voies navigables en Belgique. Développement du système des voies d'eau et politique des transports sous l'ancien régime", dans Bulletin de l'Institut de recherches économiques et sociales, n°10, 1939, pp. 271-314.

H. URBANSKY, "Le prince Charles de Lorraine", dans Les Habsbourg et la Lorraine, (Etudes réunies sous la dir. de J.P. BLED, E. FAUCHER et R. TAVENEAU), Nancy, 1988, pp. 101-108.

ID., "Unveröffentlichte Aufzeichnungen Karls von Lothringen", dans Maria Theresia und ihre Zeit (W. KOSCHATZKY éd.), Salzburg, 1979, pp. 91-96.

L. VAN BUYTEN, De Leuvense Stadsfinanciën onder het Oostenrijks Regiem (1713-1794), (Arca Lovaniensis, 11), Louvain, 1982.

M. VAN DEN BERG, "De adel in de 18de eeuw: een leisure class?", dans De adel in het hertogdom Brabant, Bruxelles, 1985, pp. 143-183.

- B. VAN DER SCHELDEN, La franc-maçonnerie belge sous le régime autrichien (1721-1794), Louvain, 1923.
- E. VAN EVEN, Louvain dans le passé et le présent, Louvain, 1895.
- H. VAN HOUTTE, Histoire économique de la Belgique à la fin de l'ancien régime, Gand, 1920.
- ID., "L'essor économique dans la Belgique sous Marie-Thérèse (1740-1780)", dans Revue Générale, Bruxelles, 1910, pp. 671-708
- E. VAN IMPE, Marie-Christine van Oostenrijks Gouvernante-generaal van de Zuidelijke Nederlanden 1781-1789; 1790-1792, (Anciens Pays et Assemblées d'Etats, LXXVII), Courtai-Heule, 1979.
- J. VAN LENNEP, "L'Hercule chimiste. Les laboratoires, bibliothèques et décorations alchimiques du palais de Charles de Lorraine à Bruxelles", dans Charles-Alexandre de Lorraine, gouverneur général des Pays-Bas autrichiens, ..., pp. 147-171.
- R. VAN UYTVEN et J. DE PUYDT, "De toestand der abdijen in de Oostenrijkse Nederlanden, inzonderheid der statenabdijen, in de tweede helft der 18de eeuw", dans Bijdragen tot de geschiedenis inzonderheid van het oud hertogdom Brabant, 48e année, 1965, pp. 5-80.
- J. VERCruysse, "Le lapin et la poule. Génétique et affabulation à Bruxelles au XVIIIème siècle", dans Nouvelles Annales Prince de Ligne, t. III, 1988, pp. 147-163.
- A. VERHAEGEN, Le cardinal de Franckenberg, archevêque de Malines, 1726-1804, Lille, 1889.
- P. VERHAEGEN, "La vénerie de Charles de Lorraine, gouverneur des Pays-Bas", dans La Revue Générale, 62, janvier 1929, pp. 62-85.
- ID. Le conseiller d'Etat comte Cornet de Grez (1735-1811), Bruxelles, 1934.
- ID., "les provinces belges sous le gouvernement de Charles de Lorraine (1744-1780)", dans Revue Générale, 39e année, t. LXXVIII, 1903, pp. 709-719.
- C. DE VILLERMONT, La Cour de Vienne et de Bruxelles au XVIIIe siècle. Le comte de Cobenzl, ministre plénipotentiaire aux Pays-Bas, Lille-Paris-Bruges, 1925.
- F. WALTER, Die Österreichische Zentralverwaltung in der Zeit Maria Theresias (1740-1781), (Veröffentlichungen der Kommission für neuere Geschichte Österreichs, 32), Vienne, 1938.
- A. WANDRUSZKA, "Die Habsburg-Lothringen und die Naturwissenschaften", dans Mitteilungen des Instituts für Österreichische Geschichtsforschung, LXX, 1962, pp. 355-364.

ID., "Die Religiosität Franz Stephans von Lothringen. Ein Beitrag zur Geschichte der "Pietas Austriaca" und zur Vorgeschichte des Josephinismus in Österreich", dans Mitteilungen des Österreichischen Staatsarchivs, 12, Vienne, 1959, pp. 162-173.

J. WINNEPENNINCKX, "Rond het graven van de coupure te Gent", dans Handelingen der Maatschappij voor Geschiedenis en Oudheidkunde te Gent, nieuwe reeks, X, (1956), pp. 115-151.

PREMIERE PARTIE:
CHARLES DE LORRAINE

CHAPITRE I

A LA RECHERCHE D'UN "ETABLISSEMENT" (1735 - 1748)

§ 1. DE NANCY A VIENNE (1735 - 1741)

La jeunesse en Lorraine

Charles-Alexandre de Lorraine est né le 12 décembre 1712 à Lunéville. Il était le douzième enfant du duc Léopold de Lorraine et de Bar et d'Elisabeth-Charlotte d'Orléans, apparenté à la fois à la famille impériale des Habsbourg par son ascendance paternelle et à la famille royale de France dont était issue sa mère (1). On dispose d'assez peu de renseignements sur sa jeunesse. Le prince semble avoir été élevé dans la joie, l'insouciance et le goût de vivre (2). On retrouve ces préceptes d'éducation basés sur l'expérience passionnante et amusante dans Les Aventures de Télémaque de Fénelon, ouvrage préparé à l'intention du duc de Bourgogne, et dont les principes ont guidé l'éducation des princes de Lorraine. Mme E. Kovács a insisté à juste titre sur la notion de "douceur" qui a imprégné la jeunesse des princes lorrains. Cette qualité sera le fondement de l'attitude de Charles de Lorraine lorsqu'il appliquera ces préceptes à la conduite du Gouvernement des Pays-Bas (3). En ce

(1) Le tableau de quartiers de la princesse Elisabeth-Charlotte de Lorraine, soeur aînée du prince Charles, conservé aux Archives de l'Etat à Vienne (H.H. St A., L.H. Karton 46) est reproduit dans: Charles-Alexandre de Lorraine, L'homme, le maréchal, le grand-maître, catalogue d'exposition Europalia 87 Österreich, Bruxelles, 1987, pp. 117-119.

Celui du prince Charles lui-même, présenté en vue de son admission comme Chevalier de l'Ordre Teutonique, est reproduit dans le même ouvrage, p. 195.

(2) J. SCHOUTEDEN-WERY, Charles de Lorraine et son temps (1712-1780), Bruxelles, 1943, pp. 69-87.

(3) E. KOVACS, "Charles-Alexandre de Lorraine et la cour de Vienne", dans Charles-Alexandre de Lorraine gouverneur général des Pays-Bas autrichiens, catalogue Europalia 87 Österreich, Bruxelles, 1987, p. 8.

Sur l'influence de Fénelon au XVIII^e siècle, voir: A. CHEREL, Fénelon au XVIII^e siècle en France (1715-1820). Son prestige, son influence, Paris, 1917.

qui concerne ses centres d'intérêt, on sait que le jeune prince aimait tout particulièrement les sciences, stimulé par l'extraordinaire collection de machines que son père avait accumulée dans son palais (1). Les contemporains du prince Charles lui connaîtront d'ailleurs un goût prononcé pour les mathématiques, le génie et les fortifications (2). Quoiqu'en ait dit Pirenne (3), l'éducation des princes lorrains fut l'objet de soins attentifs: le duc Léopold engagea à cet effet les meilleurs précepteurs, la plupart venus de France. Les jeunes princes furent ainsi initiés aux langues étrangères (l'allemand et l'italien), aux mathématiques, à l'art de la guerre, au droit, à l'histoire et à la danse (4). Chacun des princes était pris en charge par un précepteur particulier: Hubert Charvet de Vaudrecourt, spécialiste du droit, fut désigné à cet emploi auprès du jeune prince Charles-Alexandre. Lorsque celui-ci prit possession du gouvernement des Pays-Bas en 1744, il attacha son ancien précepteur à son service et lui assura désormais

-
- (1) Z. HARZANY, La cour de Léopold duc de Lorraine et de Bar (1698 - 1729), Nancy, 1938, pp. 480-485.

Voir également: A. WANDRUSZKA, "Die Habsburg-Lothringen und die Naturwissenschaften", dans Mitteilungen des Instituts für österreichische Geschichtsforschung, LXX, 1962, pp. 355-364.

- (2) P. COLLINS, Histoire abrégée de la vie privée et des vertus de son Altesse Royale Elisabeth-Charlotte d'Orléans, petite fille de France, Duchesse de Lorraine et de Bar, Nancy, 1762, p. 158.

Ode à S.M. l'Impératrice Reine Apostolique (1769), s.n., s.d., note p. 11.

- (3) H. PIRENNE, Histoire de Belgique, t. V, Bruxelles, 1926, p. 245.

- (4) Z. HARZANY, La cour de Léopold duc de Lorraine et de Bar (1697 - 1729), . . . , pp. 84-88.

H. BAUMONT, Etudes sur le règne de Léopold, duc de Lorraine et de Bar (1697-1729), Paris - Nancy, 1894, p. 519.

une protection inébranlable (1).

Mais il faut dépasser ces quelques informations glanées sur le prince lui-même pour évoquer le climat politique et culturel dans lequel grandirent les enfants de la famille de Lorraine. Tout imprégné de culture française, comme son épouse d'ailleurs, le duc Léopold, en réintégrant ses Etats, a mis en oeuvre une politique inspirée également de l'Aufklärung allemand. Cette vision des affaires publiques, proposant de promouvoir l'économie dans un sens de progrès, d'affranchir l'Etat de l'emprise de l'Eglise et de centraliser et uniformiser l'administration fut le souci du duc Léopold, sans doute inspiré par les idées novatrices de son époque, mais peut-être également par les préceptes laissés par son père, le duc Charles V, dans son testament politique (2). Les mesures de restauration du duc lorrain, semblables à celles menées par les dirigeants de Vienne au temps des Lumières, ont permis de qualifier cette politique de préjosphisme (3). Ces directives seront reprises

(1) Dom CALMET, Bibliothèque Lorraine ou Histoire des Hommes illustres, Nancy, 1751, pp. 270-271.

Ainsi, par exemple, le prince intercédait à plusieurs reprises, en 1749, mais en vain, auprès de son frère pour obtenir le titre de Conseiller d'Etat en faveur de Charvet (A. G.R., S.E.G., 949: lettre de Charles de Lorraine à François Ier, 12 juin 1749. Idem, lettre de Charles de Lorraine à Silva Taroma, 28 janvier 1750). Ce titre lui fut toutefois accordé ultérieurement, en 1762.

(2) Cte D'HAUSSONVILLE, La réunion de la Lorraine à la France, 2e éd., t. III, Paris, 1860, pp. 388-400.

(3) R. TAVENEAU, "La Lorraine, les Habsbourg et l'Europe", dans Les Habsbourg et la Lorraine, Etudes réunies sous la direction de J.P. BLED, E. FAUCHER et R. TAVENEAU, Nancy, 1988, pp. 11-27.

par François-Etienne, lors de son expérience de Grand-Duc de Toscane, avec plus ou moins de bonheur (1). H. Collin a souligné par ailleurs le rôle important qu'a dû jouer François-Etienne comme précepteur de ses propres enfants, en particulier Joseph II à qui il a pu transmettre les principes philosophiques des Lumières qui seront la base de la politique josphiste (2). C'est donc dans ce climat "éclairé" qu'ont grandi les enfants du duc Léopold, et il est naturel de supposer que cette éducation a dû marquer également le frère cadet de François, le duc Charles-Alexandre. Ne retrouvera-t-on pas chez lui, plus tard, lorsqu'il exercera les fonctions de gouverneur général des Pays-Bas, ce même souci de développement économique et culturel de ces provinces, associé à un goût peut-être plus personnel de s'essayer lui-même aux expériences qu'il désirait promouvoir? Aussi ne faut-il pas rester sur l'impression désarmante que laisse la lecture de la correspondance ou des papiers autographes du prince Charles, pour décréter, un peu vite, que son éducation a été des plus négligées, au vu de son orthogra-

(1) G. PANSINI, "Les réformes de François-Etienne de Lorraine en Toscane (1737-1765)", dans La Lorraine dans l'Europe des Lumières, Actes du colloque organisé à Nancy du 24 au 27 octobre 1966, Nancy, 1968, pp. 359-366.

(2) H. COLLIN, "François-Etienne, dernier duc de Lorraine (1729-1737) et premier Empereur de la Maison de Lorraine-Habsbourg (1745-1765)", dans Les Habsbourg et la Lorraine, ..., pp. 151-159.

phe phonétique et son écriture maladroite (1).

A la mort du duc Léopold, en 1729, un Conseil de Régence fut institué sous la direction de la duchesse Elisabeth-Charlotte. En l'absence du duc héritier François-Etienne qui vivait à la Cour impériale de Vienne, la princesse associa son fils cadet aux fonctions de représentation, l'initiant au rôle de prince régnant (2). Cependant, le duc François, jaloux de son jeune frère, avait pris toutes les mesures pour l'écarter de la conduite réelle des affaires en Lorraine. Il contrôlait la politique menée dans son duché depuis Presbourg, où il avait été envoyé comme gouverneur de Hongrie (3). D'ailleurs, Charles-Alexandre ne devait jamais accéder au trône de Lorraine, les impératifs de la politique internationale en décidèrent tout autrement. Ils forcèrent le prince cadet de Lorraine à se rapprocher de la Cour de Vienne, où, plus tard, Marie-Thérèse, devenue sa belle-soeur en épousant François-Etienne, le désignerait au poste de gouverneur général des Pays-Bas autrichiens.

-
- (1) J. SCHOUTEDEN-WERY, Charles de Lorraine et son temps (1712-1780), p. 77.

Les manuscrits autographes de Charles de Lorraine datant de sa jeunesse sont beaucoup plus soignés que les notes et les journaux datant des dernières années de sa vie: l'écriture en est tout à fait lisible et l'orthographe moins malmenée que par la suite. Notons par ailleurs que le duc Léopold écrivait très mal le français et que son fils aîné, l'Empereur François Ier, usait d'une orthographe toute personnelle, presque phonétique, ce qui rend la lecture de ses lettres des plus malaisées.

Voir: H.L. MIKOLETZKY, "Ein Sammelband mit Briefen Franz Stephans", dans Mitteilungen des österreichischen Staatsarchivs, 23, Vienne, 1970, pp. 105-127.

- (2) J. SCHOUTEDEN-WERY, Charles de Lorraine et son temps (1712-1780), p. 94.
- (3) R. REISINGER-SCHWIND, "Lothringen zur Zeit Franz Stephans", dans Mitteilungen des österreichischen Staatsarchivs, 26, Vienne, 1973, pp. 254-293.

La cession de la Lorraine (1736)

La destinée des princes de Lorraine bascula, en effet, dès qu'il fut question d'aliéner les duchés de Lorraine et de Bar, à la fin de la guerre de Succession de Pologne. Stanislas Leszczyński devait trouver une compensation à la perte du royaume de Pologne en jouissant, sa vie durant, de la souveraineté sur le duché lorrain. A sa mort, ce territoire serait définitivement annexé à la France. En échange, le duc François, dépossédé de l'héritage ancestral, se verrait promis à la fille aînée de l'Empereur, Marie-Thérèse, qui devait un jour succéder à son père à la tête de la monarchie des Habsbourg. Il était prévu, en outre, que le jeune couple recevrait en apanage le Grand-Duché de Toscane, lorsque s'éteindrait Jean-Gaston, dernier représentant de l'illustre dynastie des Médicis. Ainsi, le duc de Lorraine pouvait trouver son compte dans ces projets diplomatiques, même si l'on sait qu'il ne signa le traité scellant la perte de ses duchés qu'avec la plus grande peine (1). En revanche, le destin de son frère cadet, Charles-Alexandre, était beaucoup plus incertain. Aussi, ce dernier, à l'instar de sa mère, s'opposa-t-il toujours vigoureusement à ces projets. Il prit soin de le notifier clairement et de ne jamais s'associer aux tractations qui devaient ruiner définitivement l'héritage princier (2). Le prince Charles a laissé des notes auto-

(1) A. VON ARNETH, Geschichte Maria Theresia's, t. I, 1863, pp. 29-31.

(2) Vienne, Haus-, Hof - und Staatsarchiv (H.H.St.A.), Lothringisches Hausarchiv (L.H.), Karton 207, Konvolut 702, f° 30-33: protestation de Charles-Alexandre de Lorraine contre la cession de la Lorraine et du Barrois à la France - voir notice de Ch. THOMAS dans Charles-Alexandre de Lorraine. L'homme, le maréchal, le grand-maître, catalogue Europalia 87 Österreich, Bruxelles, 1987, pp. 137-138.

graphes relatives à ce problème, témoignages de son désarroi devant l'évolution des intentions de son frère. A ses yeux, seuls comptaient les duchés de Lorraine et de Bar et le prestige d'une famille princière que l'on voulait réduire à néant moyennant quelques promesses incertaines: il était prévu de nommer François-Etienne gouverneur des Pays-Bas en attendant l'héritage toscan, tandis que Marie-Elisabeth serait rappelée à Vienne (1). Charles de Lorraine suffoquait devant ces propositions: il essaya désespérément de dissuader son frère de se laisser entraîner dans de telles manoeuvres, voyant dans l'aliénation des duchés de Lorraine et de Bar l'offense suprême que l'on pouvait imposer aux représentants d'une famille de haute lignée. Dans ces mémoires non datés, conservés aujourd'hui aux archives de Vienne, le prince fit part de sa conception de la souveraineté (2). Ces réflexions, empreintes de dépit et de révolte, n'en témoignent pas moins de l'idée que se faisait Charles de Lorraine de l'ascendance illustre à laquelle il appartenait: "il n'est pas concevable que Son Altesse Royale mon frère veillent perdre et aliéner la qualité de Souverain, en voulant la comparer à celle d'un gouverneur, et d'indépendent, venir non seulement sous la domination de Sa Majesté, mais encor d'une chancellerie et des ministre... c'est toujours être dépendant et de Souverain et de maître, devenir vaçal et sujets, sans raison qu'un complaisance mal placé, c'est ce qu'un Souverain ne sauroit faire sans se deshonoré absolument ...". Plus loin, il prit définitivement position: "sy S.A.R. mon frère accédoit à cette équivalent, et de Souverain vouloit devenir gouverneur, je seroit le premier à luy conseiller de quitter le titre de duc de Lorraine, puisque ayant perdu ses Etats de bonne volonté, et sans équivalent qu'un gouvernement qui n'en est pas un pour un Souverain, ce titre ne luy serviroit que d'un reproche continuelle, étant la cause de l'avilissement et de l'anéantiment de sa maison dont il est le chef...

(1) A. VON ARNETH, Geschichte Maria Theresia's, ..., t. I, p. 33.

(2) Vienne, H.H.St.A., L.H., 218: papiers autographes de Charles de Lorraine.

quand à moy, ma signature étant fort inutile, je ne signeray jamais, et quand même S.A.R. mon frère le feroit, je n'en feroit rien, préférant un droit équitable sur mon pays aux honneurs les plus grand, ainsy ma résolutions est prise là dessus: sy je ne puis pas l'empêcher, je garderay du moins le noms de prince de Lorraine à juste titre et ma consolations sera que mon nom ne sera point sur un acte qui culbute toute notre Maison qui a été, je le peux dire, respecté depuis 800 ans en Europe" (1). Cette longue citation nous apparaît essentielle pour comprendre le déchirement avec lequel le prince dut quitter son pays au début de l'année 1736, et le regret, la nostalgie qui le soulèveront, sa vie durant, à l'évocation de la Lorraine (2). C'est aussi un texte fort intéressant qui précise les notions de souveraineté et d'indépendance auxquelles le prince était visiblement attaché par dessus tout: est-ce bien ce prince cadet, élevé dans l'insouciance parmi ses nombreux frères et soeurs à la cour de Nancy qui s'exprime aussi gravement? On voit plutôt un prince conscient d'appartenir à l'une des Maisons les plus illustres d'Europe, consterné de voir ce prestige séculaire bafoué par des intérêts immédiats. Mais peut-être faut-il déceler surtout dans ces lignes, l'appréhension de voir échapper pour lui-même l'accession au pouvoir sur la Lorraine. En effet, on connaissait depuis longtemps les intentions de Charles VI de faire épouser sa fille Marie-Thérèse par le duc aîné de Lorraine. Si ce mariage n'avait pas été conditionné par le renoncement aux duchés familiaux, la perspective pour François-Etienne d'accéder à la dignité impériale lui aurait sans doute permis de délaissier la souveraineté sur la Lorraine en faveur de son frère Charles-Alexandre. Aussi les projets élaborés

(1) Vienne, H.H.St.A., L.H. 218: "mémoire sur les raisons d'une équivalence raisonnable pour la Lorraine" - mémoire autographe non daté (1735-1736).

(2) M. GALAND, "Le journal secret de Charles de Lorraine, gouverneur général des Pays-Bas autrichiens", dans Revue Belge de Philologie et d'Histoire, t. LXII, 1984, fasc. 2, pp. 289-301.

rés dès 1735 par les diplomates européens ruinaient-ils les ambitieux desseins réservés à ce dernier (1).

Au service de Charles VI

Si, effectivement, le prince cadet ne s'associa jamais à la cession des duchés de Lorraine et de Bar, l'aîné, vaincu par les pressions des grandes puissances, assuré d'un avenir brillant, céda finalement (2). Toutes les protestations de sa mère et de son frère avaient donc été vaines (3). La duchesse Charlotte décida de rester en Lorraine, refusant le séjour à Bruxelles qui lui avait été offert pour lui procurer une retraite honorable (4). Le prince Charles, de son côté, se rendit au début de l'année 1736 à la cour de Vienne à l'occasion du mariage de son frère avec la fille de l'Empereur, muni toutefois d'une ultime protestation de leur mère contre la cession de la Lorraine (5). Le prince a laissé l'ébauche d'un journal de ses activités à son arrivée à la cour impériale. Ce journal semble avoir été écrit à l'intention d'un "lecteur", peut-être sa mère, restée en Lorraine. Si ce document ne s'apparente pas, par sa forme, au "journal secret" de Charles de Lorraine, conservé à Bruxelles, et qui porte sur les dernières années de sa vie,

(1) H. BAUMONT, Etudes sur le règne de Léopold, duc de Lorraine et de Bar (1697-1729), ..., p. 615.

(2) Le 11 avril 1736, François-Etienne signa les préliminaires du traité qui fut finalement conclu à Vienne, le 28 août suivant.

(3) A. VON ARNETH, Geschichte Maria Theresia's, t. I, ..., pp. 29-31.

(4) J. SCHOUTEDEN-WERY, Charles de Lorraine et son temps (1712-1780), ..., p. 103.

(5) A. VON ARNETH, Geschichte Maria Theresia's, t. I, ..., pp. 30-31.

il s'agit pourtant de la trace la plus ancienne d'un journal écrit par le prince (1). A la différence des "carnets secrets", mieux connus, cet extrait a été rédigé et écrit avec soin et son auteur a veillé à relater dans les moindres détails son arrivée à la cour impériale, le cérémonial qu'on y observait et l'accueil qu'on lui a réservé (2). Aucun sentiment, sinon la gêne et l'étonnement, ne transparaissent à la lecture de ce journal. On sait, par ailleurs, que cette première approche de la cour de Vienne n'enchantait guère Charles de Lorraine (3). Il rédigea plus tard une description peu flatteuse des membres de la famille impériale et de leur entourage (4).

La célébration du mariage entre François-Etienne et Marie-Thérèse eut lieu le 12 février 1736. Pour permettre à son gendre d'attendre déceimment la succession de Toscane, Charles VI lui fit part de son intention de lui confier le gouvernement général des Pays-Bas autrichiens. Selon le projet de l'Empereur, Marie-Elisabeth rentrerait à Vienne, pour laisser la place au jeune duc, qui jouirait à Bruxelles de pouvoirs étendus. Dans le même temps, Charles VI prévoyait expressément d'accorder la

(1) Bruxelles, A.G.R., S.E.G., 2598-2605 bis.

Voir: M. GALAND, "Le journal secret de Charles de Lorraine, gouverneur général des Pays-Bas autrichiens", ..., pp. 289-301.

(2) Vienne, H.H.St.A., L.H. 218: "Journal depuis que je suis à Vienne et ce que j'y ai fait" (19 janvier - 3 février 1736) - fragment de journal autographe.

(3) E. KOVACS, "Charles-Alexandre de Lorraine et la cour de Vienne", ..., pp. 8-9.

(4) Ces notes autographes ont été mises au jour par: H. URBANSKI, "Unveröffentlichte Aufzeichnungen Karls von Lothringen" dans Maria Theresia und ihre Zeit, (hrsg. v. W. KOSCHATZKY), Salzburg, 1979, pp. 91-96.

Voir également: H. URBANSKI, "Le prince Charles de Lorraine", dans les Habsbourg et la Lorraine, ..., pp. 101-108.

main de sa fille cadette, l'archiduchesse Marie-Anne, au frère cadet de François, le duc Charles-Alexandre de Lorraine, récemment arrivé à Vienne (1). François de Lorraine s'était déjà rendu précédemment dans nos régions, en 1731, voyageant sous le nom d'emprunt de comte de Blamont. Ce périple s'inscrivait dans l'ensemble des voyages européens qu'il effectua pour parfaire sa formation (2). Les préparatifs de son voyage pour les Pays-Bas, après son mariage, tardèrent tellement que les lettres patentes de sa nomination au gouvernement des Pays-Bas ne furent signées que le 8 juin 1737 (3). Mais les jeunes époux ne se rendirent jamais à Bruxelles: les événements internationaux allaient, une fois encore, précipiter les choses et bouleverser la destinée des princes lorrains. Le 9 juillet 1737, la mort inopinée de Gaston de Médicis libérait la succession de Toscane. Il n'était, dès lors, plus question de conférer le gouvernement des Pays-Bas à François-Etienne.

-
- (1) A. VON ARNETH, Geschichte Maria Theresia's, t.I, p. 33.
- (2) C. DE CLERCQ, François-Etienne de Lorraine, Marc de Beauvau-Craon et la Succession de Toscane, 1717-1759, Vintimille, 1976 (voyages aux Pays-Bas du 29 avril au 19 septembre 1731).
- (3) A. VON ARNETH, Geschichte Maria Theresia's, t.I, p. 33. J. SCHOUTEDEN-WERY, Charles de Lorraine et son temps (1712-1780), p. 105. Le dernier auteur cite des extraits de la correspondance du nonce Barni, écrivant de Lorraine au secrétaire du pape Clément XIII: on y évoqua, le 2 mars 1737, l'arrivée prochaine à Bruxelles de Charles de Lorraine en qualité de gouverneur des Pays-Bas. Il devait s'agir de François-Etienne de Lorraine, pressenti pour occuper ce poste.

Au même moment, Charles VI déclarait la guerre à l'Empire ottoman, pour tenter, comme la Russie de son côté, de chasser les Turcs des territoires européens encore occupés. François de Lorraine fut nommé commandant des armées impériales et son frère Charles s'engagea également au service de l'Empereur. Ils participèrent aux campagnes inégales de l'armée autrichienne sur le Danube. Le prince Charles se distingua lors des combats menés en 1738 à Mehadia et acquit le grade de feld-maréchal (1). Les deux frères rentrèrent à Vienne à la fin de la campagne (2).

En décembre 1738, François et Marie-Thérèse entreprirent le voyage qui devait les mener à Florence, pour prendre possession du Grand-Duché de Toscane. Ils étaient accompagnés du prince Charles. Leur séjour en Italie dura trois mois, ponctué de festivités somptueuses, à l'occasion des visites effectuées dans les plus importantes villes du pays: Florence, Sienne, Pise, Livourne les accueillirent successivement avec faste (3). A la fin du mois d'avril 1739, le couple princier et Charles de Lorraine retournèrent à Vienne. Ce dernier s'engagea à nouveau dans les armées impériales en guerre contre les Turcs, comme commandant d'infanterie. Les combats menés en 1739 se caractérisèrent par le manque de coordination entre les commandements

(1) Le prince a tenu le journal des combats menés à Mehadia, du 9 juillet au 7 août 1738. Voir: A.G.R., S.E.G. 2596 C: documents annexés au "Journal sur les affaires du gouvernement" tenu par Charles de Lorraine.

(2) P. BROUCEK, "Charles-Alexandre de Lorraine, homme de guerre", dans Charles-Alexandre de Lorraine. L'homme, le maréchal, le grand-maître, catalogue Europalia 87 Österreich, Bruxelles, 1987, p. 30.

(3) C. DE CLERCQ, François-Etienne de Lorraine, Marc de Beauvau-Craon et la Succession de Toscane, 1717-1759, ..., pp. 59-

et de concertation avec les armées russes. Ils aboutirent, le 1er septembre 1739, à la conclusion d'un traité préliminaire, désavantageux pour l'Autriche (1).

La carrière militaire interrompue par la signature de la paix avec l'Empire ottoman, laissait le prince Charles sans charge à la cour de Vienne. C'est de cette période que datent les mémoires de Charles de Lorraine, sollicitant un établissement stable, digne de son rang "pour se rendre utile au service de l'Empereur". Il prépara notamment un mémoire touchant ses "interest personnelle", publié en annexe, datant approximativement de 1739-1740, c'est-à-dire après la paix conclue avec les Turcs, mais encore du vivant de l'Empereur Charles VI (2).

Le prince, âgé de 27 ans, nourrissait de solides ambitions, à la mesure de son statut de "cadet de famille souveraine": manifestement influencé par l'exemple du prince Eugène de Savoie, Charles-Alexandre rêvait d'accomplir une brillante carrière militaire (3). Son plus fol espoir était, à l'époque, d'accéder à la présidence de guerre, pour avoir la haute direction sur les armées impériales. Il pensait pouvoir "s'en tirer" par l'application à écouter les conseils avertis et acquérir ainsi l'expérience qui lui manquait. A défaut, il lui fallait envisager un gouvernement: considérant que "celui de Flandre sens contredit et le plus beaux", il se croyait permis de le convoiter, sachant que la santé de l'archiduchesse se

(1) P. BROUCEK, "Charles-Alexandre de Lorraine, homme de guerre", ..., p. 30.

(2) Vienne, H.H.St.A., L.H. 218: "Project de mémoire touchant mes interest personnelle", mémoire autographe non daté, (voir annexe 2).

(3) Voir à ce sujet: M. BRAUBACH, Prinz Eugen von Savoyen, 4 vol., Vienne, 1965.

détériorait. Mais pour l'heure, le prince évoquait surtout la possibilité de se voir garantir l'assurance d'accéder à cette haute fonction, en le nommant vice-gouverneur sous les ordres de Marie-Elisabeth. Cela lui permettrait de se familiariser déjà avec les affaires de ce gouvernement "ayant toujours été regardé comme le principale puisque l'Empereur y a mis sa soeur", faisant allusion au prestige attaché à cette charge. Si l'adjonction à Marie-Elisabeth posait problème, le prince demandait qu'on lui confiât, en attendant, le gouvernement du Milanais ou même le vicariat général de l'Italie, poste qu'avait jadis occupé le prince Eugène, "qu'on ne croie point quand si tant le prince déffunt, je me veuille mettre en parallèle avec luy, à Dieu ne plaise, trop heureux sy un jour je pouvoit suivre ces trace, mais c'est seulement pour rappeler qu'il étoit cadet de Maison souveraine, n'ayant point de légitime comme je me trouve aujourd'huy, car, ôté les bontée de mon frère, je n'ay rien". Enfin, il se contenterait, même provisoirement, du gouvernement du Tyrol, charge qu'avait remplie jadis son illustre grand-père, Charles V de Lorraine.

Il apparaît, à la lecture de ces quelques propositions autographes, que par "inclination" le prince aspirait plutôt à se destiner à la carrière militaire, mais que si cela n'était pas possible, il chercherait en tous cas à obtenir un "établissement" important et prestigieux qui lui conférerait un véritable statut vis-à-vis de la cour de Vienne. Dans ce cas, le plus beau gouvernement était celui des Pays-Bas, probablement parce que depuis les Souverains espagnols, on veillait à y nommer de préférence des princes de sang (1). L'incertitude de Charles de Lorraine a dû se prolonger car il s'adressa quelques temps plus tard à son frère pour lui faire part de son souhait de s'établir, ou tout au moins d'obtenir une occupation, ou même seulement la permission de voyager pour se former, plutôt que de

(1) Engagement pris par Philippe II au Traité d'Arras en 1579.

rester dans l'oisiveté et la dépendance de la cour de Vienne, qui lui pesaient manifestement (1).

La mort de l'Empereur Charles VI, survenue le 20 octobre 1740, allait précipiter les choses. Marie-Thérèse succéda à son père sur le trône de la Maison d'Autriche. Mais son royaume ne lui était pas définitivement acquis puisque les Puissances Européennes se le disputèrent bientôt, en contestant cette succession. Le conflit ouvrait, à nouveau, pour le prince Charles, la voie du métier des armes.

Le duc n'en oubliait pas pour autant de se préparer un avenir. Il jeta sur papier les lignes principales d'un projet révélant ses ambitions: il ne s'agit plus ici de timides requêtes mais d'un plan résolu et précis visant à se procurer un établissement définitif. Ce projet, non daté, se situe dans la période de quelques mois entre la mort de Charles VI (puisque Charles de Lorraine a l'intention de s'adresser à la Reine et à son frère pour leur soumettre ses instances) et la désignation du prince au gouvernement des Pays-Bas officialisée par les lettres du 17 avril 1741 (2). Son objectif principal était d'épouser l'archiduchesse Marie-Anne, soeur cadette de Marie-Thérèse. Il s'agissait dès lors de persuader la princesse et surtout son "auguste mère" qu'une telle alliance devait être

(1) Vienne, H.H.St.A., L.H. 218, "Voicy plusieurs propositions que j'ose avancer avec plusieurs idée pour avoir une occupation et une etablissement, ainsy je prie mon frere de me donner son sentiment là-dessus" - mémoire autographe non daté.

(2) Vienne, H.H.St.A., L.H. 218, "Project d'un plan que je me veut faire pour mes affaires personnelles, avec la manière de m'y prendre pour tacher d'y réussir", mémoire autographe non daté.

considérée comme la meilleure pour le bien de l'Etat. Mais ce mariage ne pourrait se faire que si le prince obtenait auparavant un établissement convenable. Il envisageait deux possibilités: le gouvernement des Pays-Bas qu'il avait espéré semblait encore fort peu accessible puisque Marie-Elisabeth s'y maintenait encore en bonne santé et la simple assurance de lui succéder ne suffisait plus s'il voulait mener à bien son projet matrimonial. Le moindre mal serait donc de l'adjoindre réellement au gouvernement des Pays-Bas, aux côtés de Marie-Elisabeth. Une autre solution, plus ambitieuse, était venue à l'esprit du prince entreprenant: évoquant la possibilité de voir son frère couronné Roi (des Romains, probablement, prélude à la dignité impériale), il pensait que ce dernier pourrait se démettre du Grand-Duché de Toscane en sa faveur, lui offrant ainsi un brillant apanage. Le but était clair: il fallait accéder au plus prestigieux des gouvernements, celui des Pays-Bas, ou devenir "Souverain". On ne peut s'empêcher d'évoquer la désillusion, toujours vivace, de la perte des duchés de Lorraine et de Bar en examinant ces tentatives de se fixer au sein de la monarchie des Habsbourg. Enfin, si tous ses espoirs lui étaient refusés, il lui restait la faculté d'acquérir la gloire par les armes pour parvenir un jour au commandement suprême des armées impériales, et d'évoquer à nouveau l'importante charge du Conseil de guerre, "le plus beaux poste qu'on puisse avoir sy l'ont étoit obligé de rester à Vienne". Une carrière militaire ne serait pas incompatible avec le gouvernement des Pays-Bas, puisqu'en temps de guerre, l'archiduchesse Marie-Anne pourrait gouverner seule...

Ce texte indique que les ambitions de Charles de Lorraine se sont précisées au cours des mois durant lesquels il a séjourné à la cour de Vienne. Cette période coïncide avec la mort de Charles VI et l'accession de Marie-Thérèse à la tête de la Maison des Habsbourg. Le prince, qui semblait avoir assez mal perçu son premier séjour dans la capitale autrichienne, désirait à présent se rapprocher plus intimement de la famille royale.

Mais il n'avait pas oublié la perte de ses duchés et n'avait cessé de se procurer un établissement de haut rang, militaire ou civil. Se rendant compte que ses desseins militaires étaient sans doute trop ambitieux, il mita essentiellement sur le gouvernement des Pays-Bas. Aussi sa nomination aux côtés de Marie-Elisabeth, le 17 avril 1741, ne résulte-t-elle pas d'une simple disposition prise à l'initiative de la reine en sa faveur, mais doit être regardée comme la réponse de celle-ci aux multiples démarches du prince cadet de Lorraine. Ces entreprises, restées sans résultat du vivant de Charles VI, semblent avoir trouvé un accueil nettement plus favorable auprès de Marie-Thérèse. Dès le printemps 1741, le prince se vit garantir l'accession au gouvernement des Pays-Bas, tandis que sa nomination à la tête des armées impériales flattait ses ambitions militaires.

§ 2. GOUVERNEUR EN TITRE DES PAYS-BAS PENDANT LA GUERRE DE SUCCESSION D'AUTRICHE (1741 - 1748)

La carrière militaire du prince au début du conflit

Charles de Lorraine ne se rendit pas aux Pays-Bas en 1741 après la mort de Marie-Elisabeth. Son rôle à l'armée parut plus important aux yeux des autorités centrales. La guerre s'amplifia très rapidement, menaçant les territoires héréditaires des Habsbourg d'Autriche. L'année 1741 fut terrible, marquée par la perte de la Silésie, arrachée par Frédéric II, et l'entrée en guerre de la France qui soutenait les prétentions de la Bavière sur la couronne impériale. En 1742, le conflit s'étendit encore avec le débarquement des troupes espagnoles en Lombardie. Enfermée dans cet étau, la jeune reine Marie-Thérèse ne pouvait compter que sur ses officiers pour la sauver. Charles-Alexandre, qui s'était distingué durant la guerre contre les Turcs, jouissait de la confiance de sa belle-soeur. La chose militaire l'attirait et il espérait que les combats auxquels il devrait prendre part lui permettraient d'affermir son prestige à la Cour de Vienne.

En 1741, il avait pris ses quartiers en Bohême après avoir été associé aux pourparlers avec Frédéric II en Silésie. La position de l'armée en Bohême revêtait une importance stratégique de taille: il fallait à la fois assurer les possessions des Habsbourg contre les entreprises prussiennes et s'attendre à combattre les troupes de Charles-Albert de Bavière. Charles de Lorraine fut investi du commandement de cette armée avec le grade de feld-maréchal, en janvier 1742. Durant l'été suivant, les combats l'opposèrent au roi de Prusse, qui sut tirer meilleur parti de ses troupes bien entraînées pour infliger une défaite au prince de Lorraine (bataille de Chotusitz - 17 mai 1742). En juillet 1742, le roi de Prusse provoqua la cessation

des hostilités en signant un traité avec l'Autriche, s'assurant définitivement la mainmise sur la Silésie. Durant cette campagne de 1742, Charles de Lorraine dut également lutter contre les Français, entrés au mois de juin en Bohême.

Les combats tournèrent cette fois à l'avantage des Autrichiens, qui forcèrent la retraite des troupes de Louis XV. Il fallait encore se battre contre la Bavière: le titre impérial était en jeu puisque le duc Charles-Albert s'était fait élire Roi des Romains au début de l'année. Il convenait également de repousser plus loin les troupes françaises, tandis que les troupes espagnoles étaient en déroute en Italie. Les combats menés par le prince Charles en 1743 tournèrent généralement à son avantage: il refoula les armées de Louis XV jusqu'au Rhin, mais dû arrêter là son effort (1). Entretemps se préparait à Vienne un événement qui devait enfin combler les espoirs du prince: Marie-Thérèse lui accordait la main de sa soeur cadette, l'archiduchesse Marie-Anne.

Première prise de contact avec les Pays-Bas (1744)

Le prince Charles-Alexandre de Lorraine et l'archiduchesse Marie-Anne d'Autriche célébrèrent leur mariage en grande pompe

(1) Sur les activités militaires de Charles de Lorraine, voir: P. BROUCEK, "Charles-Alexandre de Lorraine, homme de guerre", dans Charles-Alexandre de Lorraine. L'homme, le maréchal, le grand-maître, catalogue Europalia 87 Österreich, Bruxelles, 1987, pp. 26-37.

Voir aussi plus particulièrement pour les expéditions en direction de la Lorraine: H. HIEGEL, "Les campagnes militaires du prince Charles-Alexandre de Lorraine sur la Sarre en 1743-1745", dans Le Pays Lorrain, 40, 1959, n°3, pp. 81-86.

à Vienne, en 1744 (1). Marie-Thérèse les investit tous les deux du gouvernement des Pays-Bas par lettres patentes datées du 8 janvier 1744 (2). En réalité, la souveraine désignait sa soeur, Marie-Anne, comme gouvernante des Pays-Bas, conjointement avec son époux, ou seule en l'absence de ce dernier, prévoyant les absences prochaines du prince. Ainsi, elle répondait aux vœux des habitants des Pays-Bas, assurés de voir résider la gouvernante dans ces provinces, quel que fût le sort réservé au duc de Lorraine en ces temps troublés.

A la pointe du printemps, le jeune couple entreprit le long voyage vers le pays dont la direction leur avait été confiée. Enfin, le duc de Lorraine allait pouvoir prendre effectivement possession de ce gouvernement auquel il avait tant aspiré! Le 26 mars 1744, les princes furent accueillis avec le plus grand faste à Bruxelles, guidés par le comte de Königsegg-Erps, ministre plénipotentiaire, venu à leur rencontre à Laeken. Le cortège formé sur le site élégant de l'Allée verte fit ensuite son entrée solennelle dans la ville. Cette cérémonie, qui consacrait l'arrivée des gouverneurs, fut célébrée dans la plus grande animation: réceptions, Te Deum, banquets, bals, illuminations devaient honorer les princes. Les joyeuses entrées des princes aux Pays-Bas ont toujours été célébrées en grande pompe car cette première prise de contact du souverain ou de son mandataire avec la population matérialisait les relations d'autorité et de fidélité qui devaient unir le pays à ses

(1) On a conservé à Vienne plusieurs illustrations témoignant du faste extraordinaire de cette cérémonie. Voir la reproduction d'une gravure représentant le bal organisé à cette occasion dans Charles-Alexandre de Lorraine, gouverneur général des Pays-Bas autrichiens, catalogue Europalia 87 Österreich, Bruxelles, 1987, pp. 239-240.

(2) L.P. GACHARD, Recueil des ordonnances des Pays-Bas autrichiens, 3e série, t. V, pp. 588-590.

dirigeants. Depuis le Moyen-Âge, on fêtait ces entrées avec ostentation dans tous les pays d'Europe. C'était à la fois une fête civile et religieuse, où se mêlaient la ferveur, la grandeur, la solennité et aussi des plaisirs plus prosaïques comme les banquets et feux d'artifice (1). Ces festivités donnaient lieu à l'exposition de toutes sortes de décorations et notamment à la construction d'arcs de triomphe illustrés d'allégories aux entrées des places. En 1744, c'est à l'architecte de la cour J.A. Annessens qu'avait été confié le soin de préparer les décors de la fête (2). Le récit de ces imposantes festivités nous est connu en premier lieu par le compte rendu qu'en firent les gouverneurs eux-mêmes à la reine (3). Cet événement a également donné lieu à l'impression d'une brochure, selon l'usage de l'époque, détaillant tout le cérémonial minutieusement mis au point (4). Certains ont vu dans cette entrée

-
- (1) Sur le cérémonial observé au cours des fêtes publiques, voir: M. SOENEN, "Fêtes et cérémonies publiques à Bruxelles aux Temps Modernes", dans Bijdragen tot de Geschiedenis, 68e année, 1985, n° 1-4, pp. 47-103.
- (2) Voir une reproduction de ces décors dans: Charles-Alexandre de Lorraine, gouverneur général des Pays-Bas autrichiens, catalogue Europalia 87 Österreich, Bruxelles, 1987, pp. 246-247 - notice de L. DE REN.
- (3) Lettre de l'archiduchesse Marie-Anne et de Charles-Alexandre de Lorraine à Marie-Thérèse du 27 mars 1744, publiée par L.P. GACHARD, Analectes historiques, IIIe série, Bruxelles, 1858, pp. 291-292.
- (4) Relation de la pompeuse et magnifique entrée de Leurs Altesses sérénissimes Marie-Anne, archiduchesse d'Autriche et du prince Charles-Alexandre de Lorraine et de Bar, Gouverneurs généraux des Pays-Bas à Bruxelles, le 26 mars 1744, Bruxelles (François Claudinot), s.d.
- Sur les festivités à la cour de Charles de Lorraine, voir: B. D'HAINAUT-ZVENY, "Fêtes, festivités et réjouissances sous le gouvernement de Charles de Lorraine", dans Charles-Alexandre de Lorraine, gouverneur général des Pays-Bas autrichiens, catalogue Europalia 87 Österreich, Bruxelles, 1987, pp. 115-136.

magnifique des gouverneurs, le point de départ de la séduction irrésistible que le prince de Lorraine sut inspirer auprès de la population des Pays-Bas, flattée par sa très haute naissance, mais surtout sensible à sa simplicité et à sa bonhomie. Quant à l'archiduchesse Marie-Anne, sa jeunesse et sa proche parenté avec la reine lui auraient ouvert tous les coeurs (1). Si le premier contact fut chaleureux, il est certain aussi que cette arrivée des princes gouverneurs dut satisfaire les membres des Etats provinciaux, lassés de se voir gouvernés par intérim par des ministres qui ne jouissaient pas du prestige inestimable d'appartenir à la famille royale. "Le plus beau gouvernement" de la monarchie était à nouveau exercé par des princes de sang qui, seuls, pouvaient détenir légitimement la plus haute autorité sur les Pays-Bas.

La première tâche assignée à Charles de Lorraine durant son bref séjour aux Pays-Bas, consista à procéder à l'inauguration officielle de Marie-Thérèse (2). Ces festivités différaient des Joyeuses entrées, en ce sens qu'elles étaient particulières aux Pays-Bas, et qu'elles consacraient l'union personnelle de ces provinces avec le Souverain, union considérée comme un contrat passé entre les deux parties. Les cérémonies se caractérisaient par l'échange des serments entre le Souverain et les représentants des Etats, assurant la légitimité du nouveau duc ou comte qu'était, en réalité, le Souverain, à la tête d'un ensemble de principautés particulières constituant les Pays-Bas. A nouveau, des décorations spectaculaires devaient matérialiser cette reconnaissance de l'autorité. La pièce maîtresse de ces décors était le "théâtre", une estrade construite pour l'occasion, sur laquelle s'échangeaient les serments respectifs. Les

(1) L. PEREY, Charles de Lorraine et la cour de Bruxelles sous le règne de Marie-Thérèse, Paris, s.d., pp. 66-68.

J. SCHOUTEDEN-WERY, Charles de Lorraine et son temps, 1712-1780, Bruxelles, 1943, pp. 260-262.

(2) A.G.R., C.A.P.B. 962: inauguration de Marie-Thérèse aux Pays-Bas.

frais de ces festivités incombait aux Etats provinciaux, tandis que les autorités urbaines finançaient les "joyeuses entrées (1).

L'inauguration de Marie-Thérèse comme duchesse de Brabant eut lieu à Bruxelles le 20 avril 1744. Des médailles devaient être "jetées au peuple et distribuées aux Etats et au ministère", assurant la publicité de cette importante cérémonie (2). L'échange des serments entre Charles de Lorraine et les autorités provinciales eut lieu sur le "théâtre" construit dans les bailles de l'ancienne cour, tandis que l'archiduchesse Marie-Anne assistait "incognito" à l'inauguration, depuis une maison particulière. Cette fête consacrant la reconnaissance officielle de Marie-Thérèse en Brabant dura trois jours: le lendemain de la prestation de serment, les princes assistèrent à la comédie et participèrent à un bal masqué qu'ils firent donner gratuitement au public, et le troisième jour, depuis l'hôtel de ville, ils "prirent le divertissement de voir tirer avec des fusées l'oiseau artificiel, par où se terminèrent les fêtes de cette auguste cérémonie" (3). Charles de Lorraine, accompagné de Marie-Anne toujours "incognito" procéda ensuite à l'inauguration de Marie-Thérèse comme comtesse de Flandre, le 24 avril à Gand (4). Les autorités provinciales se surpassèrent pour

(1) M. SOENEN, "Fêtes et cérémonies publiques à Bruxelles aux Temps Modernes", ..., p. 48 et pp. 62-63.

(2) A.G.R., C.A.P.B. 377: Relation des formalités à observer à l'inauguration de S.M. qui doit être célébrée en cette ville de Bruxelles le 20 du mois d'avril 1744. Et idem, relation de Charles de Lorraine à Marie-Thérèse, 20 avril 1744.

(3) A.G.R., C.A.P.B. 377: Addition aux formalités..., pour relater les formalités telles qu'elles ont été observées.

(4) A.G.R., C.A.P.B. 377: Relation de Charles de Lorraine à Marie-Thérèse, Bruxelles, 30 avril 1744.

éblouir les princes: décors fastueux, arcs de triomphe, cortèges au son des canons, cloches et fanfares, banquet somptueux et le clou de la soirée, comme toujours lors de ces fêtes, un merveilleux feu d'artifice, allumé par Marie-Anne depuis la place qu'elle occupait sur un balcon de l'hôtel de ville (1).

L'inauguration officielle de Marie-Thérèse fut encore célébrée le 4 mai en Hainaut par le duc d'Arenberg, à Namur par le prince de Gavre et à Malines par le baron de Poederlé, président du Grand Conseil. Elle devait également être célébrée en Gueldre par le comte Baillet, président du Conseil de cette province et à Tournai par le prince de Ligne (2).

Peu après, Charles de Lorraine fut rappelé à son commandement à l'armée impériale. Le 5 mai, il fit part officiellement de son absence (3). Marie-Anne restait seule aux Pays-Bas.

-
- (1) Pour le détail de ces festivités, voir: M. FREDERIC-LILAR, "Les décors de fêtes à Gand au temps de Charles de Lorraine", dans Charles-Alexandre de Lorraine, gouverneur général des Pays-Bas autrichiens, catalogue Europalia 87 Österreich, Bruxelles, 1987, pp. 137-148. Voir également les illustrations reproduites dans le même catalogue, pp. 247-248.
- (2) A.G.R., C.A.P.B. 377: Relations de Marie-Anne à Marie-Thérèse, Bruxelles, 14 mai et 20 juin 1744.
- (3) L.P. GACHARD, Recueil des ordonnances des Pays-Bas autrichiens, t. VI, p. 14: Lettre circulaire de Charles de Lorraine adressée aux Etats pour les informer qu'il va se mettre à la tête de l'armée en Allemagne, 5 mai 1744.

Les dernières années de la guerre de Succession d'Autriche

En juillet 1744, la gouvernante eut la joie de pouvoir annoncer et célébrer le victorieux "passage du Rhin" effectué par les armées de Marie-Thérèse, sous la houlette de Charles de Lorraine (1). Ce fait d'armes audacieux est resté célèbre, auréolant le prince d'une gloire extraordinaire: c'est que, par un tour astucieux joué aux armées de Louis XV, il réussit à passer le Rhin grâce à un pont mobile de fortune, et à menacer l'Alsace et mettre ainsi la Lorraine à sa portée (2).

Mais cette habile victoire, qui avait obligé le roi de France à modifier son plan d'invasion des Pays-Bas, fut sans lendemain. Le prince reçut bientôt l'ordre de se porter en Bohême pour faire face aux nouveaux assauts du roi de Prusse. La voie était ouverte aux Français pour une pénétration plus

(1) A.G.R., C.A.P.B. 377: relation de Marie-Anne à Marie-Thérèse, 7 juillet 1744.

(2) Le passage du Rhin par les armées de Marie-Thérèse, commandées par Charles de Lorraine, a eu un fort retentissement et a donné lieu à l'efflorescence de manifestations commémoratives telles que médailles, tableaux... Même le roi de Prusse Frédéric II s'en fit l'écho dans "L'Art de la guerre".

Voir des illustrations de cet événement reproduites dans Charles-Alexandre de Lorraine, gouverneur général des Pays-Bas autrichiens, catalogue Europalia 87 Österreich, Bruxelles, 1987, pp. 234-236 et dans Charles-Alexandre de Lorraine. L'homme, le maréchal, le grand maître, catalogue Europalia 87 Österreich, Bruxelles, 1987, pp. 155-156.

avancée dans les Pays-Bas (1). Les combats qui opposèrent Charles de Lorraine à Frédéric II en Bohême repoussèrent ce dernier jusqu'en Silésie. L'année 1744 était décidément favorable au prince. Hélas, elle allait très mal se terminer: à Bruxelles, la princesse Marie-Anne accoucha d'un enfant mort-né en octobre, et ne se remit pas de cet accident. Elle mourut le 16 décembre, après une longue agonie (2). Deux jours auparavant, Charles de Lorraine avait perdu sa mère, décédée au château de Commercy, en Lorraine.

(1) P. BROUCEK, "Charles-Alexandre de Lorraine, homme de guerre, ..., pp. 33-34.

(2) G.A. LINDEBOOM, "Het Consult van Gerard van Swieten voor Aartshertogin Marianne van Oostenrijk, de zuster van Maria Theresia (Brussel 1744)", dans Scientiarum Historia, 14, 1972, pp. 97-111.

La princesse fut inhumée le 20 décembre à Bruxelles, comme son enfant mort-né l'avait été avant elle. En avril 1749, les dépouilles de Marie-Elisabeth, de Marie-Anne et de son enfant furent retirées de la crypte de Sainte-Gudule où elles avaient été descendues, pour être ramenées à Vienne afin d'être inhumées dans la crypte impériale selon la volonté des princesses. Voir: W. CLAIKENS, "Marie-Anne, archiduchesse d'Autriche, duchesse de Lorraine et de Bar, gouvernante éphémère des Pays-Bas", dans Folklore Brabançon, n° 210, juin 1976, pp. 209-263.

On prit soin que le cortège funèbre ne rencontrât pas Charles de Lorraine, en route pour les Pays-Bas, afin de ne pas raviver sa peine (Vienne, H.H.St.A., Dépêches impériales, DDA dep 31-112: dépêche de Marie-Thérèse à la Jointe provisoire de gouvernement, 18 mars 1749).

Sur le plan militaire même, la chance devait tourner: la campagne de 1745 fut désastreuse pour le prince. Il fut tenu pour responsable de la terrible défaite de décembre 1745 à Kesseldorf, contre le roi de Prusse. Les Autrichiens, désorganisés, subirent de lourdes pertes. Sur le plan politique, la perte de la Silésie était confirmée. Le seul point positif, cette année, fut l'élection de François-Etienne à la dignité impériale (1).

La campagne de 1746 mena cette fois le prince Charles vers le territoire des Pays-Bas. En effet, les défaites infligées aux Français en Italie et en Provence les forcèrent à relâcher leur pression dans le nord. On espérait que l'arrivée prochaine de Charles de Lorraine libérerait définitivement les Pays-Bas. Il arriva en juillet et installa son campement près de Liège (2).

Lorsque Charles de Lorraine établit son campement aux portes des Pays-Bas, il reprit officiellement les rênes du gouvernement, qui était dirigé par un ministre plénipotentiaire en son absence. A l'époque, c'était le maréchal de Bathyany qui assurait l'intérim (3). Bientôt eut lieu le choc décisif entre

(1) François-Etienne fut élu Empereur à Ratisbonne le 4 octobre 1745 sous le nom de François Ier.

(2) F. CROUSSE, La guerre de Succession d'Autriche dans les provinces de Belgique, Paris-Bruxelles, 1885, p. 55 et P. BROUCEK, "Charles-Alexandre de Lorraine, homme de guerre", ..., pp. 34-35.

(3) L.P. GACHARD, Recueil des Ordonnances des Pays-Bas autrichiens, t. VI, p. 226: lettre de Charles de Lorraine au Grand Conseil l'informant que Marie-Thérèse lui a déferé le commandement en chef de son armée aux Pays-Bas et qu'il a repris les rênes du gouvernement de ces provinces - 26 juillet 1746.

A.G.R., C.A.P.B. 275: répertoire de 1746.

C.A.P.B. 562 et 383: les relations du gouvernement ont été signées par Charles de Lorraine depuis le mois de septembre jusqu'au mois de novembre 1746.

les armées impériales et les troupes françaises qui occupaient les Pays-Bas. La bataille fit rage non loin de Liège, à Rocour, le 12 octobre 1746, et se solda par un désastre pour les Autrichiens qui furent obligés de se retirer au delà de la Meuse. Décidément, Charles de Lorraine manquait de chance, même s'il s'était distingué jusque là par son courage et son audace. Cette dernière défaite le conduisit à se démettre de son commandement. Le maréchal de Saxe qui dirigeait les troupes françaises acheva la conquête des Pays-Bas l'année suivante, en investissant Maestricht (1).

De cette époque date un mémoire anonyme rédigé en allemand et retrouvé parmi les archives personnelles de Charles de Lorraine (2). Ce mémoire non daté s'adressait à l'Empereur et formulait le projet de créer un pays de souveraineté en faveur du prince Charles. Cette possibilité s'offrirait à l'occasion des conquêtes de l'Alsace, de la Lorraine et, qui sait, de la Bourgogne, effectuées par le prince durant la guerre de Succession d'Autriche. Cette proposition audacieuse doit être placée dans le contexte de la victoire récente du prince Charles sur les troupes de Louis XV, que l'on évoque sous l'expression du "passage du Rhin" et qui avait permis aux Autrichiens, en 1744, de pénétrer en Alsace. Si l'on sait que François Ier fut élu Empereur en octobre 1745 et que Charles de Lorraine se démit de son commandement militaire après la campagne de 1746, on peut raisonnablement dater ce mémoire de la fin de l'année 1745 - début de 1746, durant la trêve hivernale qui précéda la campagne des Pays-Bas. L'auteur du mémoire suggérait les moyens de créer un royaume dont Charles de Lorraine serait proclamé roi, grâce aux conquêtes des territoires alsaciens et lorrains, où l'on trouverait aisément l'appui massif de la

(1) F. CROUSSE, La guerre de Succession d'Autriche dans les provinces de Belgique, ..., pp. 65-75.

(2) Vienne, H.H.St.A., L.H. 218 (mémoire non daté).

population trop heureuse de se retrouver sous la direction d'un prince lorrain. De là, ce dernier mènerait ses entreprises vers la Bourgogne dans le fol espoir de réunir sous sa couronne les pays de l'ancienne Lotharingie, rêve toujours vivace, même s'il apparaît aujourd'hui tout à fait irréaliste! On sait que la première ligne de ces propositions ne fut même pas mise en oeuvre, mais il est remarquable de constater que dix ans après la cession de la Lorraine, l'entourage du prince Charles envisageait encore son retour sur ses terres natales. Ce projet a dû flatter les ambitions de Charles de Lorraine car ce dernier n'a jamais accepté la perte de la Lorraine et du Barrois.

De retour à Vienne, Charles de Lorraine fut chargé de la direction générale du génie, en mars 1747, dans le but de réorganiser le corps des ingénieurs (1). A partir du 8 février 1748, il présida la commission militaire, chargée de préparer un nouveau règlement et réformer la comptabilité militaire. Le prince s'occupa activement de ces nouvelles charges. A l'époque, la réorganisation de l'armée constituait une des préoccupations essentielles de la Souveraine. La commission militaire se réunit une vingtaine de fois pour procéder aux mesures de centralisation des commandements et de coordination de l'ensemble de l'armée impériale. Le conflit qui s'achevait avait démontré la nécessité d'introduire ces réformes dans une armée souvent désunie et mal préparée à contrer les offensives des troupes aussi bien entraînées que celles du

(1) H. BLASEK et F. RIEGER, Beiträge zur Geschichte der k. und k. Genie Waffe, t. I, Vienne, 1898, pp. 21-30.

roi de Prusse (1).

C'était donc une charge importante que Marie-Thérèse avait confiée à son beau-frère. Pourtant, il semble que ces fonctions n'étaient pas appréciées de tous à Vienne et que le climat était tendu dans l'entourage de Charles de Lorraine. C'est tout au moins ce qui ressort d'un mémoire autographe du prince, écrit à l'intention de Marie-Thérèse (2). Ce texte, fort intéressant car le prince s'y épancha plus que de coutume, nous révélant quelques uns de ses traits de caractère, ne porte pourtant qu'un éclairage furtif sur son état d'esprit à cette époque, pour laquelle on dispose de si peu de renseignements le concernant. Ce mémoire n'en a que plus de prix: il révèle les relations difficiles entre l'Empereur et Charles de Lorraine et le malaise que ce dernier ressentait à la cour de Vienne, où il ne semblait guère apprécié dans les cercles gouvernementaux. Le prince exposa les difficultés que l'on suscitait autour de sa charge à la tête de la commission militaire, craignant que ces intrigues ne finissent par l'éloigner de la Cour impériale.

Mais, s'il évoquait ces manifestations de jalousie, il se gardait bien de préciser ses accusations. Il croyait que l'hostilité de son frère était causée par ses remarques sur l'insuffisance de l'état militaire dans lequel on voulait cantonner l'armée. Aussi le prince se défendait-il contre ces manoeuvres: "Il est douloureux de voir que l'on ait, afforce d'intrigue et de travaille, tellement prévenus Sa Majesté l'Empereur contre

(1) A. BALISCH, "Die Entstehung des Exerzierreglements von 1749. Ein Kapitel der Militärreform von 1748-49", dans Mitteilungen des Österreichischen Staatsarchivs, 27, Vienne, 1974, pp. 170-194.

(2) Vienne, H.H.St.A., L.H. 218: mémoire autographe non daté (1748).

moy que je ne puis absolument rien faire qui puisse luy être agréable... je scays par la propre bouche de l'Empereur que lorsqu'il est prévenus contre quelqu'un, il n'en revient pas aisément et je scays fort bien comme j'ay l'honneur d'être dans son esprit, pour un feseures d'idée sens nulle fondement, pour quelqu'un de fort suffisant, pour un homme peu capable de quelque choses, ce laissant prévenir d'un chaquun et enfin, remplis de plusieurs autre mauvaise qualité dont je ne me trouve point chargé lorsque je m'examine avec moy-même, quoy qu'il est vray qu'une vivacité retenus autant qu'il m'est possible quelques fois s'échappe, mais les hommes sont hommes, et il est très difficile de ce voir scouvent attaqué sens que de certain moment l'ont ne reponde et le moindre insecte ce remue lorsqu'on luy marche sur le corp...".

Ensuite, il avouait n'avoir pas trop de patience, ni assez de modestie que pour ne pas "profiter des occasions où je puis faire voir que je scays quelques choses". Enfin, sortant de sa réserve, il livrait le fond de son coeur, révélant à la fois son caractère susceptible et sa bonhomie insouciante: "je suis extrêmement sensible à tous ce qui m'arrive, quoyque je mest toute mon applications à le couvrir otant qu'il m'est possible, et je doit rendre grâce à l'Auteur de la nature de m'avoir donné un tempérament et un fond de gaité qui me font un grand soulagement dans ces occasions làt...".

Il est évident que l'amertume du prince était grande malgré sa philosophie optimiste. Il la clama encore dans un autre mémoire, écrit à la même époque (1): quand je panse à la quonfiance qu'on at eu en moy, et qu'après avoir sacrifié - je peu

(1) Vienne, H.H.St.A., L.H. 218: "Remarques sur ma situation, sur ce qui m'arrive tous les jours et sur tous ce qui me peu arriver" - mémoire autographe non daté (1748).

dire bien - santé, femme, enfans et un mots toute interest particuliers pour le service, je me voit tout at coup, après deux campagne malheure(uses) - et toutes les deux sens que j'ay rien à me reprocher... - , l'ont me laisse finir pour ainsy dire ma carrière avec ces 2 campagnes qui ternise le peu de gloire que je m'éottois aqui".

Plus loin, le prince s'étendait encore sur son désarroi: j'ay abandonné une femme que j'aimait depuis longue année et que je n'avoit le bonheur de poséder que depuis quelques moy, un gouvernement que j'ay laissé 4 année sens y aller et dont je n'ay rien tiré pendant tous ce tems. Enfin, après avoir eu le bonheur d'être commendé et de commender pendant 5 année, je me voit tout à coup veuf, sans rien, et obliger de rester au logis ... abandonné à la médisance de beaucoup, à la méfiance d'autre, à l'inimitié plusieurs, à la joulizie et en un mot à tous ce qu'on peu s'imaginer, soutenu par rien".

Il est bien malaisé d'analyser un tel document dans le contexte obscur des années passées par Charles de Lorraine à Vienne. On peut malgré tout souligner que cet épanchement de sentiments est exceptionnel sous la plume du prince. Même dans son journal intime, on ne retrouve jamais l'exposé de ses états d'âme. C'est, en outre, un des rares témoignages de la peine ressentie par Charles de Lorraine lors du décès tragique de son

épouse Marie-Anne (1).

Dans ces circonstances, il ne lui restait plus qu'à se préoccuper des affaires de son gouvernement des Pays-Bas où il pourrait bientôt faire sa rentrée, après l'évacuation de ces territoires par les troupes françaises. Ces provinces allaient faire connaissance avec ce prince dont la gaieté fut l'une de ses qualités les plus appréciées de ses contemporains: le prince de Ligne en fit, plus tard, un portrait célèbre, décrivant le prince comme "une des plus belles âmes que j'aie connues, une âme bien près de la perfection... C'est l'homme le plus franchement gai que j'ai vu de la vie; on ne pouvait pas le

-
- (1) Ce curieux document se présente comme le compte rendu d'une conversation avec un "cher ami", très étonné de voir son interlocuteur broyer ainsi du noir: "...Je ne me seroit jamais imaginé tous ce que vous venez de me dire... je craint qu'un jour vous ne vous échappié... Ce qui me paroît de plus étonnant est l'humeur gay que vous avez toujours et qui ne m'oroit jamais fait croire que vous faisiez de réflexions sy triste". A cela, le prince répondit: "Cette gaytée que vous me voyez n'est pas toujours fort cincèr mais je doit avouer que de mon naturel je suis fort gay, qu'ainsy, pour peu que je tâche de m'eforcer et me vaincre, j'ay moins de peine qu'un autres... mais... je suis bien plus sensible qu'un autre, d'autant que j'ay pour principe de ne pas ouvrir mon coeur volontier, ainsy, cher ami, vous devez m'avoir une grande obligation que je vous dit icy tous ce que je pance". Il est malheureusement impossible d'identifier la personne à qui se confiait le prince dans ces circonstances difficiles. Ce document autographe qui compte deux pages est isolé parmi les papiers de Charles de Lorraine conservés à Vienne.

voir une fois sans l'aimer toujours..." (1). C'était donc un prince avenant qui s'apprêtait à partir pour les Pays-Bas, mais aussi très susceptible, suspicieux même, surtout à l'égard des ministres viennois. Très zélé pour le service royal, malgré ses maladresses, il souffrait de l'amertume d'une carrière militaire assez décevante. Enfin, il vivait assez mal son veuvage prématuré et portait au fond de son coeur la cicatrice toujours vive de la perte de sa Lorraine natale. Il pouvait sans doute espérer que l'exercice d'un gouvernement civil lui apporterait plus de satisfaction que le métier incertain des armes. En outre, l'atmosphère désagréable qui régnait à Vienne dans son entourage devait aussi le pousser à vouloir s'en éloigner et à considérer ce gouvernement lointain comme un refuge où il pourrait surmonter ses déceptions et rendre les meilleurs services à sa Souveraine, Marie-Thérèse.

(1) LIGNE (Prince de), Fragments de l'histoire de ma vie, publiés par F. LEURIDANT, t. I, Paris, 1927, p. 74.

CHAPITRE II

L'INSTALLATION DE CHARLES DE LORRAINE AUX PAYS-BAS

§ 1. LE MODE DE VIE DE CHARLES DE LORRAINE

L'arrivée de Charles de Lorraine aux Pays-Bas

Charles de Lorraine quitta Vienne le 10 avril 1749 pour se rendre aux Pays-Bas (1). Le marquis de Botta-Adorno l'y précéda de peu (2). Le 22 avril, le prince fut reçu dans l'allégresse par la ville de Louvain: les festivités déployées à l'occasion du retour du gouverneur "ont été passées au-delà de l'imagination" (3). Le lendemain, il se rendit à Malines, puis fit son entrée à Bruxelles (4). Pendant toute la journée se déroula le cérémonial d'accueil et de reconnaissance du prince par les autorités urbaines et par les membres du gouvernement. La soirée se clôtura par une fête magnifique. Les jours suivants donnèrent encore l'occasion à la population bruxelloise

(1) Milan, X 145: lettre de Silva-Tarouca à Botta-Adorno, 9 avril 1749.

(2) Le marquis de Botta-Adorno arriva à Bruxelles au début du mois d'avril 1749. Milan, X 145 inf.: lettre de Botta-Adorno à Silva-Tarouca.

(3) Milan, X 145 inf.: lettre de Botta-Adorno à Silva-Taronca, 23 avril 1749.

(4) A.G.R., C.A.P.B. 389: relation de Charles de Lorraine à Marie-Thérèse, 23 avril 1749.

Le graveur François Harrewyn (Bruxelles, 1700-1764) a représenté l'arrivée de Charles de Lorraine à Bruxelles en 1749. Cette gravure au burin est conservée au Musée Communal de Bruxelles, inv. B 978, et a été reproduite dans le catalogue Charles-Alexandre de Lorraine, gouverneur général des Pays-Bas autrichiens, Europalia 87 Österreich, Bruxelles, 1987, pp. 280-281.

d'exprimer sa joie de revoir le gouverneur (1). Les membres de l'aristocratie ne manquèrent pas d'inviter le prince aux banquets et festivités brillantes organisés en son honneur (2).

La Cour de Bruxelles

En tant que représentant de la Souveraine, Charles de Lorraine devait jouir d'un prestige exceptionnel. Aussi la Cour de Bruxelles était-elle organisée pour répondre à cette exigence: l'étiquette de Vienne y était en vigueur, réglant les détails des audiences, réceptions, préséances (3).

Le gouverneur disposait d'une garde personnelle formée d'une compagnie d'archers à cheval sous les ordres d'un capitaine et d'un lieutenant et une garde de hallebardiers, dont le rang était de moindre importance. Les capitaines étaient choisis parmi la plus haute noblesse des Pays-Bas. Composée essentiellement de bourgeois et parfois de nobles, la compagnie des archers faisait le service dans les appartements du prince. Lorsqu'il y avait un banquet à la Cour, ils entouraient la table. Ils accompagnaient aussi le prince au spectacle, le

(1) Relation de la pompeuse et magnifique réception que la ville de Bruxelles a faite à Son Altesse Royale Monseigneur le duc Charles de Lorraine et de Bar, gouverneur général des Pays-Bas, le 23 avril 1749, Bruxelles (François Claudinot), s.d.

(2) B. D'HAINAUT-ZVENY, "Fêtes, festivités et réjouissances sous le gouvernement de Charles de Lorraine", dans Charles-Alexandre de Lorraine, gouverneur général des Pays-Bas, catalogue d'exposition Europalia 87 Österreich, Bruxelles, 1987, pp. 116-117.

(3) A.G.R., S.E.G. 1471: mémoires sur l'organisation du gouvernement de Bruxelles.

conduisant de sa voiture à sa loge et le reconduisant de même. Les hallebardiens montaient la garde au bas de l'escalier de l'appartement et les jours de fête, ils étaient de faction à l'entrée de la salle à manger (1). Charles disposait en outre d'une garde de hussards qui avaient combattu à ses côtés durant la guerre de Succession d'Autriche (2).

Un prince de sang n'était pas facilement accessible et il fallut toute la bonhomie d'un Charles de Lorraine pour déridier quelque peu ce cérémonial empesé. Mais que l'on ne s'y trompe pas: il était lui-même fort imbu de son rang, et ses notes personnelles trahissent sans cesse son attachement à ses privilèges. Ainsi, il rédigea avec minutie le règlement de sa Cour et de celle de Madame Royale, sa soeur Anne-Charlotte, arrivée aux Pays-Bas en 1754 (3). Lorsque le prince se rendit pour la première fois à Vienne, il prit soin de noter en détail les usages de cette Cour (4). Beaucoup plus tard, en octobre 1769, il accueillit Cobenzl, désigné commissaire de l'Empereur pour régler la désignation de l'archiduc Maximilien comme coadjuteur de la grande-maîtrise de l'Ordre Teutonique. A cette occasion encore, Charles de Lorraine détailla le cérémonial observé lors de cette réception (5).

-
- (1) O. LE MAIRE, "La garde noble du Corps des Souverains aux Anciens Pays-Bas", dans Tablettes du Brabant, t. II, pp. 33-37.
 - (2) J. SCHOUTEDEN-WERY, Charles de Lorraine et son temps (1712-1780), Bruxelles, 1943, p. 299.
 - (3) L.P. GACHARD, "La Cour de Bruxelles sous les princes de la Maison d'Autriche", dans Documents concernant l'histoire de la Belgique, t. III, Bruxelles, 1835, pp. 169-193.
 - (4) Voir le premier chapitre de cette étude.
 - (5) A.G.R., S.E.G. 2598 f°205-206: journal secret de Charles de Lorraine, 1-4 octobre 1769.

L'étiquette et le faste cultivés à la Cour de Bruxelles étaient nécessaires si l'on voulait conférer à la fonction de gouverneur général une importance et un éclat dignes de la lointaine souveraine représentée par ce biais aux Pays-Bas. Aussi prenait-on soin de faire respecter la personne du prince. Botta-Adorno déplora le manque de rigueur avec lequel on appliquait le protocole à la Cour de Bruxelles, attribuant cet état de choses à l'affection que Charles de Lorraine s'était déjà attirée dans les Pays-Bas (1). Cobenzl regretta également que l'état de la demeure réservée au gouverneur général imposât à ce dernier d'entreprendre d'importants travaux de rénovation. Le prince vivait dans un éternel chantier et cela nuisait au decorum. Il y eut même un temps où Charles de Lorraine ne fut plus en mesure de recevoir ses hôtes aux grandes occasions. C'est chez le ministre, qui logeait dans le très bel hôtel de Mastaing, que furent organisées les réceptions de gala, chose peu convenable pour un gouverneur de sang royal (2).

Les ministres plénipotentiaires étaient fort intéressés au respect dû au gouverneur général. C'est qu'ils étaient chargés de remplacer ce dernier durant ses absences. D'ailleurs, des conflits de préséance ne manquèrent pas d'éclater durant ces interims. Cobenzl, qui avait froissé plus d'une personne par son caractère impétueux, en fit plusieurs fois les frais (3).

(1) Milan, X 147 inf.: lettre de Botta-Adorno à Silva-Tarouca, 16 mai 1750.

(2) Vienne, H.H.St.A., B. Berichte DDA 79-424: rapport de Cobenzl à Kaunitz, 23 mars 1759.

(3) Sur la personnalité et la vie privée de Cobenzl, voir: Cte de VILLERMONT, La Cour de Vienne et de Bruxelles au XVIII^e siècle. Le comte de Cobenzl, ministre plénipotentiaire aux Pays-Bas, Lille-Paris-Bruges, 1925.

Sur les conflits de préséance, voir: Gh. DE BOOM, Les ministres plénipotentiaires dans les Pays-Bas autrichiens, principalement Cobenzl, Bruxelles, 1932, pp. 67-68.

Cet homme éclairé, promoteur des plus importantes réformes du régime thérésien, était - paradoxalement - très imbu de son rang et ne supportant pas la moindre incartade à ce sujet. Il est vrai qu'en l'occurrence, il s'agissait de ménager la dignité du représentant de Sa Majesté.

De fait, seule la plus haute aristocratie faisait partie du cercle intime du prince. Les pays voisins et le pape entretenaient une représentation diplomatique auprès de Charles de Lorraine (1). Les ministres étrangers étaient accrédités par le Gouvernement de Bruxelles selon une procédure bien définie (lettres de créance, audiences d'apparat, ...). Ils jouissaient de l'immunité judiciaire mais aussi de privilèges fiscaux importants. Ces légations conféraient une distinction particulière à la Cour de Charles de Lorraine. Celui-ci se faisait un point d'honneur d'admettre ces ministres et le nonce à sa Cour et de les faire participer aux divertissements agréables qu'il pouvait leur offrir. Ainsi ces ministres faisaient-ils partie de son entourage et l'invitaient souvent à leur tour (2).

Charles de Lorraine disposait d'une importante maison lui permettant de tenir son rang. A la tête des différents départements qui la composaient, étaient nommés des membres de la plus haute noblesse des Pays-Bas. A l'époque de Charles de Lorraine,

(1) La liste des légations étrangères accréditées à la Cour de Bruxelles est publiée dans L'Almanach de la Cour de Bruxelles de 1725 à 1780, (TARLIER éd.), Bruxelles, 1864.

Voir également J. LEFEVRE, "La légation hollandaise à Bruxelles sous l'Ancien Régime", dans Revue Générale Belge, n° 33, juillet 1948, pp. 419-432.

(2) De nombreuses mentions dans le "Journal secret" du prince attestent de ces relations suivies avec les ministres des Puissances voisines et avec le nonce.

ces grands officiers cumulaient fréquemment plusieurs charges. Ainsi, la fonction de Grand-Maître perdit de son influence au profit de celle de Grand Maréchal de la Cour. Le grand maréchal était également grand chambellan (1). Le comte de Lannoy et les familles princières de Hornes et de Gavre se partagèrent ces fonctions (2). Au département du grand maréchal étaient attachés les services des gentilshommes, dont la fonction était honorifique. Charles de Lorraine y nomma les plus proches de

-
- (1) Il n'entre pas dans notre intention de développer l'étude de la Cour de Charles de Lorraine dans le cadre du présent travail. Nous en présentons la structure afin de préciser le mode de vie du prince. Voir à ce propos: L.P. GACHARD, "La Cour de Bruxelles sous les princes de la Maison d'Autriche", ..., pp. 169-193.

Sur les grands officiers et les différents départements composant la Cour, voir: A. JACQUES, La Cour de Charles de Lorraine, 1744-1780, mémoire de licence en histoire, U.C.L., 1970.

Les archives de la Maison de Charles de Lorraine, récemment classées par les soins de M.A. Vanrie, offrent une abondante documentation puisque la quasi-totalité des comptes ont été conservés: A. VANRIE, Inventaire des archives de la Maison de Charles de Lorraine, Bruxelles, A.G.R., 1980.

- (2) Eugène, comte de Lannoy de la Motterie, de Hasselt et du Saint-Empire, baron de Sombreffe et de Jamoigne, etc, fut grand maréchal et grand chambellan de 1750 à 1755. Maximilien-Emmanuel, prince de Hornes et du Saint-Empire, grand écuyer, lui succéda aux fonctions de grand maréchal et grand chambellan jusqu'en 1759.

Charles-Emmanuel-Joseph, prince de Gavre, fut grand maréchal de 1759 à 1773 et fit les fonctions de grand chambellan.

François-Joseph Rase, prince de Gavre, lui succéda en 1773 jusqu'à la mort de Charles de Lorraine.

son entourage dont certains étaient les fils de ses serviteurs les plus dévoués (1). Les autres services dépendant du grand maréchal étaient ceux de confesseur, du service de santé, de la secrétairerie et de la chancellerie. Les personnes attachées à ces fonctions faisaient partie du proche entourage du prince. Certains furent véritablement ses conseillers intimes. Aussi n'est-il guère étonnant de retrouver des Lorrains parmi eux: Jean-Baptiste Dieudonné qui travailla au service de la princesse Anne-Charlotte avant de servir Charles de Lorraine lui-même (2), Sébastien-Henri Gilbert, attaché au prince Charles depuis 1744 jusqu'en 1780, et Claude Giron, secrétaire depuis 1761, étaient tous trois d'origine lorraine. Le prince soutint particulièrement les intérêts de Gilbert, allant même jusqu'à contrarier les projets de Cobenzl au sujet des promotions à proposer au sein du gouvernement de Bruxelles (3).

Malgré les réticences viennoises, Charles de Lorraine parvint à décrocher des avantages enviabls en faveur de ses

-
- (1) Citons parmi eux Charles-François Humbert de Tonnois, d'origine lorraine, major d'infanterie au service de l'Autriche, commandant en chef de la grande chasse au cerf; le baron Charles-Alexandre de Charvet de Vaudrecourt, fils du précepteur de Charles de Lorraine; Charles-Alexandre de Koröskeny, fils de Nicolas Koröskeny, qui avait la garde des bijoux et était directeur des jardins du palais de Bruxelles.
- (2) Dieudonné était chargé de gérer les revenus de la princesse Anne-Charlotte qui était abbesse de l'abbaye de Remiremont en Lorraine. Voir M.F. DEGEMBE, "Anne-Charlotte de Lorraine, son séjour à Mons (1754-1774), dans Annales du Cercle Archéologique de Mons, t. 71, 1984, p. 345.
- (3) Ph. MOUREAUX, Les préoccupations statistiques du gouvernement autrichien et le dénombrement des industries dressé en 1764, Bruxelles, 1971, pp. 266-269.

conseillers intimes (1). Mais le véritable conseiller pour les affaires du gouvernement était Gabriel de Weiss, auquel succéda son neveu François-Antoine de Weiss. D'origine autrichienne, ces deux secrétaires de cabinet accédèrent également aux honneurs réservés aux plus fidèles serviteurs du prince. L'oncle fut anobli en 1765 et décoré de la croix de Saint-Etienne en 1767. Le neveu cumula la charge de secrétaire de cabinet avec celle de greffier du Conseil des Finances (en 1774) (2).

En règle générale, on peut constater que le prince se soucia toujours du bien-être des personnes attachées à son service. Par exemple, le "journal secret" du prince est émaillé de mentions au sujet des gratifications accordées à ses proches serviteurs. En 1755, Charles de Lorraine obtint, en faveur des officiers de la Cour, l'exemption des impôts sur le vin et la bière proportionnelle aux montants de leurs gages. Lorsqu'on célébra le jubilé du prince en 1769, des dispenses similaires furent négociées avec les Etats de Brabant au profit du

(1) Gilbert était auditeur de la Chambre des Comptes depuis 1753, et fut promu conseiller-maître à la même Chambre, puis conseiller au Conseil des Finances. Après la mort du prince, il fit encore partie du Conseil de Gouvernement Général. Voir à ce sujet: J. LEFEVRE, Documents sur le personnel supérieur des Conseils Collatéraux du Gouvernement des Pays-Bas pendant le dix-huitième siècle, Bruxelles, 1941, pp. 275 - 279 - et 336.

Nous avons déjà évoqué dans le premier chapitre les attentions de Charles de Lorraine pour son précepteur Charvet de Vaudrecourt.

(2) A. JACQUES, La Cour de Charles de Lorraine, 1744-1780, ..., et Almanach de la Cour de Bruxelles, 1725-1780, (TARLIER éd.), Bruxelles, 1864.

personnel de la livrée. Les Etats n'osèrent refuser ces franchises aux domestiques du prince en cette occasion, d'autant que la demande en avait été faite par ce dernier en personne (1).

Un autre exemple atteste des attentions qu'avait Charles de Lorraine pour son personnel: en quittant la Lorraine en 1736 il dut abandonner ses domestiques, mais leur promit de les appeler auprès de lui dès qu'il pourrait se trouver un "établissement stable" (2). C'est pourquoi de nombreux Lorrains, mais aussi des Autrichiens et des Hongrois, suivirent le prince aux Pays-Bas, fidèles à celui qu'ils avaient servi en Lorraine ou sur les champs de bataille durant la guerre de Succession d'Autriche. Notons enfin que Charles de Lorraine se soucia de préserver le sort des gens de sa maison lorsqu'il rédigea son testament. Il fit de son neveu Joseph II son héritier, en prenant soin de stipuler ses conditions: il fallait continuer de payer tous les gages du personnel de la Cour leur vie durant ainsi que les pensions affectées sur ses revenus (3).

(1) A.G.R., S.E.G. 1475: mémoire sur les exemptions d'impôts accordées au personnel de la Cour de Charles de Lorraine, 1780.

(2) "Vous aurez aussy la bonté de dire ou de faire dire à mes gens que jusqu'à cette heur, je ne leurs ay rien fait dire, mais qu'il se tienne tranquils et que d'abord que j'auray une établissement stable, je ne les oublieray jamais et je les garderay toujours mais qu'il ayet patience jusqu'à ce que je soit' en situation de pouvoir les faires venir". A.G.R., S.E.G. 2589: "Instructions pour Monsieur Le Bègue qui vas en Lorraine touchant les affaires de Monseigneur le prince Charles", mémoire autographe, 1737.

(3) Sur la succession de Charles de Lorraine et le sort réservé à son personnel, voir: R. LEFEVRE, Les héritiers de Charles de Lorraine, mémoire de licence en histoire, U.L.B., 1958-59.

S'il rédigea lui-même les règlements régissant le fonctionnement de sa Cour, l'application en fut assez relâchée. Ainsi, on découvrit, à la mort du prince, combien sa mansuétude avait parfois été abusée par ses serviteurs: le gouverneur général n'était pas soumis au paiement des droits d'entrée et de sortie pour les effets qu'il faisait transporter à son usage. Cette exemption permit à son entourage de frauder largement le fisc. Charles de Lorraine lui-même et ses subalternes utilisèrent son adresse pour permettre à certaines personnes en liaison avec la Cour de bénéficier de ce privilège exclusif. La fraude était si bien établie que certains envois se faisaient au nom du prince et une fois arrivés dans le pays, une partie de ce que contenaient ces colis était prélevée, tandis que les effets réellement destinés au gouverneur poursuivaient leur chemin dans une caisse plus petite, enfermée dans l'emballage initial (1).

Charles de Lorraine menait un grand train de vie aux Pays-Bas. Bon vivant, il aimait la bonne chair et les vins de toute l'Europe figuraient aux menus des banquets de la Cour. Lors des cérémonies officielles, la table était ouverte aux principaux dignitaires de la Cour (2). Pour faire face à ces

(1) A.G.R., S.E.G. 1475: mémoire au sujet des fraudes commises à la Cour de Charles de Lorraine, 1781.

(2) Il y avait réception de gala à la Cour pour fêter les anniversaires de l'Empereur, de l'Impératrice, de Charles de Lorraine, et de sa soeur Anne-Charlotte arrivée aux Pays-Bas en 1754. On célébrait également leurs saints-patrons ainsi que les grandes fêtes chrétiennes (Pâques, Pentecôte, Noël).

Sur les banquets de la Cour, voir: M. VAN DEN BERG, "De Adel in de 18de eeuw: een "leisure class"?", ..., pp. 165-166 et P. ROGER et Ch. de CHENEDOLLE, Mémoires et souvenirs sur la Cour de Bruxelles et sur la société belge depuis l'époque de Marie-Thérèse jusqu'à nos jours, Bruxelles, 1856, pp. 62-63.

obligations, le service du grand-maître des cuisines avait fort à faire (1).

Les services de la vénerie et de la fauconnerie dépendaient du département du grand écuyer (2). La chasse en plaine était centralisée à Monplaisir, à Schaerbeek, tandis que les services de la chasse au bois étaient situés à Boitsfort. Charles de Lorraine louait le château de Monplaisir à Jérôme de Tassilon, seigneur de Terlinden, beau-père de son lieutenant-veneur, Louis de Vaux (3). Ce dernier était issu d'une famille qui était déjà au service du duc Léopold de Lorraine, et qui avait suivi les princes lorrains en exil. Après la nomination de Charles de Lorraine au poste de gouverneur général des Pays-Bas, les de Vaux s'installèrent définitivement dans nos régions.

Un conflit de bienséance, très révélateur des exigences de la Cour de Bruxelles, permit à Louis de Vaux d'exercer la haute direction sur les chasses du gouverneur. Le prince Maximilien-Léopold de Rubempré, grand veneur, fut écarté de la Cour parce qu'il avait épousé une personne au-dessous de sa condition, c'est-à-dire non noble. Il était dès lors inconcevable qu'il

- (1) La fonction de grand maître des cuisines fut occupée successivement par: Philippe-François de Varick, comte de Sart (1744-1769) et Philippe-Rogier-Joseph de Varick, comte de Sart (1770-1780). La série des comptes du pourvoyeur et de la cave témoignent de l'importance de ce département.
(A.G.R., M.C.L.).
- (2) Les grands écuyers furent: Maximilien-Emmanuel, prince de Hornes et du Saint-Empire Romain (1749-1763) et Henri-Othon, comte d'Ongnyes de Mastaing (en 1777), prince de Grimbergen (1768-1780).
- (3) Sur la maison de chasse à Boitsfort, voir: La Forêt de Soignes. Art et Histoire des origines au XVIIIe siècle., pp. 132-135 et sur la faisanderie de Monplaisir: L. ROBYNS DE SCHNEIDAUER et J. HELBIG, Contribution à l'histoire du château et de la manufacture impériale et royale de porcelaine de Monplaisir à Schaerbeek, Anvers, 1942.

parût encore dans l'entourage du prince. Rentré en grâce en 1754, il lui fut pourtant toujours interdit de se présenter à la Cour avec son épouse. Vexé, le grand veneur affecta d'y opposer son inertie et ses réticences lors de l'exercice de ses fonctions. Charles de Lorraine profita de cette situation pour lui préférer Louis de Vaux (1). Celui-ci avait la lourde charge de préparer et de diriger les chasses du prince. Du département du grand écuyer dépendait également la pagerie, qui permettait de former des jeunes gens aux frais du prince. Bien entendu, seuls des enfants nobles y avaient accès (2).

D'autres services étaient encore attachés à la Cour. Parmi ceux-ci, la Chapelle Royale de Bruxelles jouissait d'une belle réputation, assise sur plusieurs siècles d'activité brillante. Grand amateur de musique, Charles de Lorraine fit constamment appel à ses services. L'entretien des musiciens incombait à la maison du prince, mais en 1755, pour soulager les finances obérées de ce dernier, Marie-Thérèse prit la décision de faire supporter ces frais par les finances royales, c'est-à-dire de confier les paiements affectés à la Chapelle aux soins du Conseil des Finances (3).

Enfin, Charles de Lorraine possédait une imposante bibliothèque et plusieurs cabinets de curiosités dont l'entretien relevait également de sa maison. Plusieurs bibliothécaires et un

(1) P. VERHAEGEN, "La vénerie de Charles de Lorraine, gouverneur des Pays-Bas", dans La Revue Générale, 62, janvier 1929, pp. 62-85.

(2) Voir Almanach de la Cour de Bruxelles de 1725 à 1840, (TARLIER éd.), Bruxelles, 1864.

(3) S. CLERCX, "La Chapelle musicale de Charles de Lorraine et l'action musicale à Bruxelles au XVIII^e siècle", dans Revue Générale, mai 1940, pp. 664-677.

surintendant des cabinets de raretés dirigeaient ces collections (1).

Pour entretenir cette importante maison, Charles de Lorraine recevait chaque année un "subside pour l'entretien de la Cour" de 540 000 florins, octroyé par l'ensemble des provinces formant les Pays-Bas. Ce subside, décerné par les Etats à l'arrivée de Marie-Elisabeth en 1725, était le signe tangible de leur reconnaissance de se voir gouverner par un prince de sang. Les Pays-Bas, fort attachés à ce privilège qui leur conférait un statut particulier au sein de la Monarchie, tenaient beaucoup à la présence effective de ce prince. Aussi l'octroi du subside destiné à entretenir la maison du gouverneur y était-il lié (2). Cette somme considérable devait permettre au prince de tenir honorablement son rang. Elle représentait en moyenne 1/7 de l'ensemble des subsides consentis par les Pays-Bas au souverain (3).

(1) Dom Thomas Mangeard (1749-1752) et l'abbé de Vicquesney (1762-1780) se succédèrent à la direction de la bibliothèque et du cabinet des médailles. Ils étaient assistés des bibliothécaires François-Nicolas de Sparr et Joseph de Leenheer.

Le cabinet d'histoire naturelle était confié aux soins de l'abbé d'Everlange de Vitry, qui devint membre de l'Académie Royale à Bruxelles.

(2) G. BIGWOOD, Les impôts généraux dans les Pays-Bas autrichiens, Louvain, 1900, p. 44.

(3) Ibidem, Annexe A: Aides et subsides accordés pendant le XVIIIe siècle au gouvernement autrichien.

Les résidences du prince

A son arrivée aux Pays-Bas, le prince s'installa dans sa résidence de Bruxelles. Le palais d'Orange-Nassau, dont il était locataire, se situait dans la partie haute de la ville, dominant celle-ci de ses nombreux clochetons. Il avoisinait la "Cour brûlée" où subsistaient les ruines du palais des ducs de Brabant, incendié en février 1731. En 1749, on considérait que l'habitation réservée au gouverneur était vétuste, et l'on avait déjà envisagé la construction d'un nouveau palais digne de l'apparat réservé au représentant de la Souveraine (1). Le prince se contenta pourtant de l'hôtel d'Orange-Nassau, qui avait servi de résidence à la gouvernante après l'incendie. Il fallut, dès 1749, apporter des aménagements pour loger décem-

-
- (1) Voir le projet de Jean-André Anneessens (1687-1752), architecte de la Cour: dessin à la plume et au lavis, conservé à Vienne, bibliothèque Albertina, Architekturzeichnung, Inv. 7566, Mappe 75, Umschlag 1, n°7, reproduit dans Charles-Alexandre de Lorraine, gouverneur général des Pays-Bas autrichiens, catalogue d'exposition Europalia 87 Österreich, Bruxelles, 1987, p. 252.

Plus tard, on envisagea encore de reconstruire un palais sur le site de l'ancien château. Même après que Charles de Lorraine eût acheté l'hôtel de Nassau, Cobenzl évoqua un projet grandiose qui aurait doté Bruxelles d'une véritable résidence princière. Mais l'heure n'était pas aux dépenses de prestige et les projets restèrent dans leurs cartons pour être définitivement abandonnés après les transformations apportées par le prince à son palais (Vienne, H.H.St. A., B. Berichte, DDA 71-388: rapport de Cobenzl à Kaunitz, 17 janvier 1757).

ment le gouverneur (1). Ce dernier racheta le bâtiment en 1756 pour y entreprendre d'importantes transformations qui en firent un palais plus adapté aux goûts classiques du prince (2).

Peu après son arrivée à Bruxelles, le prince s'enquit de l'état du château de Tervuren, ancienne résidence de chasse des ducs de Brabant. Il le visita ainsi que la vénerie de Boitsfort au début du mois de mai, et jugea qu'il était possible de restaurer le château (3). Marie-Thérèse, qui connaissait la passion de son beau-frère pour la chasse, lui permit de disposer librement du domaine de Tervuren à condition de l'entretenir à ses propres frais. Le prince se proposa, dès lors, de le rendre habitable, sans trop de dépenses car il lui fallait déjà apurer 200 000 florins de dettes à l'époque: "je vas tâcher de le racommoder et cela sans qu'il m'en coûte rien un jouant un petit air de hautbois" (4). En réalité, les aménagements de Tervuren grevèrent sa cassette beaucoup plus qu'il ne l'avait prévu: il est vrai que Charles de Lorraine fit de ce domaine une belle résidence, entourée d'un parc majestueux où les visiteurs pouvaient se divertir en se promenant, en jouant

(1) A.G.R., S.E.G. 949: lettre de Charles de Lorraine à l'Empereur François, 28 mai 1749: "mon bâtiment, ou pour mieux dire, mon appartement, n'est point encore fini, jamais je n'ay vu des ouvriers si longs. A cette heure, ils me promettent en huit jours, peut-être serat-ce en quinze, enfin ils me font enrager".

(2) L'histoire de ce palais a été étudiée par C. LEMAIRE, Le palais de Charles de Lorraine, 1750-1780, Bruxelles, 1981, extrait du Bulletin du Crédit Communal de Belgique, n° 135-136.

(3) A.G.R., S.E.G. 949: lettre de Charles de Lorraine à l'Empereur François, 7 mai 1749.

(4) A.G.R., S.E.G. 949: lettre de Charles de Lorraine à l'Empereur François, 31 mai 1749.

ou en chassant (1). Pour en faciliter l'accès, le prince décida de prolonger la chaussée d'Etterbeek à Auderghem par une route traversant la forêt de Soignes en droite ligne jusqu'au village de Tervuren (2).

A partir de 1756, il fit construire dans l'enceinte du domaine le bâtiment qui devait abriter des manufactures. Cet édifice ceinturé, bâti sur pilotis, fut relié par un canal au château lui-même entouré d'eau, afin de permettre à Charles de Lorraine de se rendre en barque au fond du parc. Le prince s'adonna lui-même aux expériences qui le passionnaient, mais il fit surtout venir de l'étranger des artisans renommés pour animer ces fabriques de toiles imprimées, de papier peint,

-
- (1) Sur le domaine de Tervuren, voir le superbe album de F.N. SPARR de BERNSTORF, Livre contenant les endroits les plus remarquables du château royale de Terrevure et de son plan général relevé en perspective; le tout dessiné sur les lieux par F.N. de Sparr en 1753, conservé à la bibliothèque des Bollandistes à Bruxelles. Cet ouvrage a été édité en facsimilé en 1987 pour la Société des Bollandistes par A. JACOBS et C. LEMAIRE.

Quelques vues de cet album et d'autres gravures et tableaux sur Tervuren ont été reproduits et commentés dans Charles-Alexandre de Lorraine, gouverneur général des Pays-Bas autrichiens, catalogue d'exposition Europalia 87 Österreich, Bruxelles, 1987, pp. 256-261, ainsi que dans La Forêt de Soignes. Art et histoire des origines au XVIIIe siècle, catalogue d'exposition Europalia 87 Österreich, Royale-Belge, Château de Trois-Fontaines, Bruxelles, 1987, pp. 139-167.

- (2) J. SCHOUTEDEN-WERY, "A propos d'un portrait de Charles de Lorraine. Notes sur les bâtiments construits par les architectes J.A. Anneessens et J. Faulte à Tervueren", dans Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles, t. 43, 1939-1940, pp. 75-87.

d'étoffes dites anglaises, de bas de soie, de porcelaine, un atelier de tireur d'or et une fabrique de galons et de rubans. On essaya - sans succès - de pratiquer la culture du vers à soie dans le parc. La plupart de la production était destinée à l'usage personnel du prince, essentiellement pour décorer ses appartements. Mais Charles de Lorraine se distingua en s'intéressant aux techniques de pointe, offrant même ses ateliers à la formation des artisans locaux. Au delà du passe-temps frivole, ces occupations servirent de modèle et en ce sens, l'on peut considérer que ces manufactures jouèrent un rôle de stimulant sur le développement industriel de Bruxelles. Les fabriques de Tervuren occupaient une quarantaine de personnes et leur fonctionnement coûtait annuellement plus de 15 000 florins soit presque autant que l'entretien du parc, estimé à 18 000 florins (1).

Le domaine de Tervuren, dont l'aménagement permettait à son propriétaire de se livrer aux expériences, aux jeux de plein air et à la chasse, était véritablement réservé aux plaisirs champêtres de la Cour qui y rejoignait le gouverneur. Car ce château devint rapidement le lieu de séjour favori de celui-ci qui s'y rendait dès le printemps pour y passer quelques semaines, et y vivait tout l'été. En outre, le prince y organisait en dehors de ces périodes de grandes parties de chasse ou

(1) Sur ces manufactures, voir: G. CUMONT, "Manufactures établies à Tervuren par Charles de Lorraine et industries créées ou soutenues en Belgique par le gouvernement autrichien", dans Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles, 1898, pp. 92-112, à compléter par le récent mémoire de L. INGELREST, Les manufactures de Charles de Lorraine à Tervuren, 1760-1780. Passe-temps ou stimulation économique?, mémoire de licence en Histoire, U.C.L., 1987.

des courses de traîneaux (1).

A la fin de sa vie, Charles de Lorraine entreprit la construction d'un nouveau château, sur les hauteurs de Tervuren, dont le site moins humide convenait mieux à sa santé défaillante. Le "château-Charles" auquel le prince tenait beaucoup n'était pas terminé à sa mort, en 1780, et fut démoli quelques temps plus tard. Il n'en subsiste plus aucun vestige, mais les archives de Bruxelles et de Vienne recèlent quelques dessins et plans de ce projet (2). Le château originel, vétuste et

(1) La chronologie précise des séjours de Charles de Lorraine à Tervuren est délicate à établir. Les principales sources sont la Gazette officielle de la Cour (Gazette de Bruxelles, puis Gazette des Pays-Bas), la correspondance du prince avec les ministres plénipotentiaires (A.G.R., S.E.G. 965-1004) et les journaux du prince (A.G.R., S.E.G. 2596-2597), le journal des affaires des Pays-Bas (1749-1757 - A.G.R. 2598-2601) et le journal secret (1766-1779). Malgré cela, il reste des incertitudes dues au fait que le prince revenait plusieurs fois par semaine à Bruxelles lorsqu'il séjournait à Tervuren, et que ces retours fréquents ne rendaient pas indispensable l'entretien d'une correspondance suivie avec le ministre resté en ville. Quant aux incursions d'un jour à Tervuren, elles ne peuvent être répertoriées systématiquement. Les occupations du prince sont mieux connues pour la fin de sa vie, car nous disposons alors de son journal intime. Nous nous sommes attachés à préciser l'itinéraire du prince, et le présentons sous forme de tableau en annexe (annexe I).

(2) Voir les reproductions de ces dessins et plans dans: Charles-Alexandre de Lorraine, gouverneur général des Pays-Bas autrichiens, catalogue d'exposition Europalia 87 Österreich, Bruxelles, 1987, pp. 259-260 et La Forêt de Soignes, Art et Histoire des origines au XVIIIe siècle, catalogue d'exposition Europalia 87 Österreich, 1987, pp. 167-168.

inconfortable, disparut également en 1781, sous la pioche des démolisseurs, sur l'ordre de Joseph II. L'Empereur avait visité les lieux lors de son voyage dans les Pays-Bas et avait constaté l'état de délabrement dans lequel se trouvait l'ancienne bâtisse, malgré les soins données par son oncle pour son entretien et embellissement. L'ordre de démolition résultait logiquement de ce constat, mais l'animosité qui habitait Joseph II à l'égard de Charles de Lorraine n'était peut-être pas étrangère non plus à cette décision (1).

Enfin, Charles de Lorraine découvrit aussi le domaine de Mariemont: ce pavillon de chasse était entouré de bois giboyeux. Le site plut beaucoup au gouverneur qui s'y rendit régulièrement au printemps et en automne. Toutefois, il n'y fit pas de séjours prolongés avant 1751 (2). C'est qu'à l'exemple des autres résidences royales, le château de Mariemont avait souffert du passage des Français et du manque d'entretien, si bien que Charles de Lorraine ne put y loger sans entreprendre des travaux de réfection. A partir de 1754 commencèrent les tractations en vue de construire un nouveau château à Mariemont, qui fut achevé en 1757. Pour entamer les travaux, le prince obtint un subside des Etats de Hainaut, flattés de pouvoir encourager

(1) Sur les appréciations méprisantes de Joseph II, voir: A. VON ARNETH, Maria Theresia und Joseph II, t. III, Vienne, 1867, pp. 276 et 289.

(2) A.G.R., S.E.G. 965: correspondance de Charles de Lorraine avec Botta-Adorno. Charles de Lorraine se rendit à Mariemont pendant une semaine au mois de mai 1751. Pour la chronologie des déplacements du prince, nous nous reportons au tableau publié en annexe (annexe I).

ses séjours dans leur province (1). Le prince affectionnait cette semi-retraite à quelques heures de Bruxelles. Il pouvait s'adonner sans réserve aux plaisirs de la chasse et des réceptions, tandis qu'il restait quotidiennement en contact avec la capitale: un hussard de sa garde personnelle lui apportait tous les jours les dépêches du gouvernement à signer ou les relations préparées par le ministre à l'intention de la Souveraine. Ainsi le prince pouvait-il correspondre régulièrement avec le ministre sur les affaires du gouvernement (2).

Nous pouvons donc résumer le mode de vie du prince tel qu'il s'établit peu de temps après son arrivée aux Pays-Bas. Charles de Lorraine avait sa résidence principale à Bruxelles, où il demeurait en hiver et une partie du printemps. Au mois d'avril, il se rendait une semaine ou plus à Mariemont. Il y retournait en septembre et en octobre, période de la chasse. A la fin du mois de mai et en juin, il faisait quelques incursions à Tervuren, tandis qu'il y séjournait de manière quasi-permanente en juillet et août. Ce programme s'établit progressivement en fonction de l'avancement des travaux et des autres déplacements du prince.

(1) Sur le domaine royal de Mariemont à l'époque de Charles de Lorraine, voir: C. LEMOINE-ISABEAU et M. JOTTRAND, "Mariemont au XVIII^e siècle", dans Les Cahiers de Mariemont, vol. 10-11, 1979-80, pp. 9-42.

(2) A.G.R., S.E.G. 965-1004: correspondance de Charles de Lorraine avec les ministres plénipotentiaires.

A.G.R., S.E.G. 2586, f°45-46: mémoire autographe de Charles de Lorraine détaillant ses activités, 1 janvier 1757; cité par L.P. GACHARD, "La Cour de Bruxelles sous les princes de la Maison d'Autriche", dans Documents concernant l'histoire de Belgique, t. III, Bruxelles, 1835, pp. 191-192.

L'accueil parmi l'aristocratie des Pays-Bas

Si l'on excepte le personnel subalterne de sa maison, l'entourage de Charles de Lorraine était composé quasi uniquement de membres de la haute aristocratie. Outre les ministres autrichiens et les envoyés des pays voisins, le prince fréquentait la noblesse des Pays-Bas, qui formait sa Cour. Un cercle assez fermé et relativement restreint partageait les plaisirs du prince dans ses diverses résidences (1). La présence d'un gouverneur apparenté à la famille royale honorait cette noblesse très attachée à la hiérarchie sociale d'Ancien Régime.

Charles de Lorraine, qui aimait le faste et les plaisirs, anima une Cour brillante et servit admirablement le gouvernement autrichien, tout occupé à centraliser les pouvoirs et à imprimer sa politique de réformes. Une noblesse accrochée à ses privilèges n'aurait pas pu servir pareille politique. Il fallait l'écarter des affaires sans la mécontenter. Ce rôle incombait au prince de Lorraine, lui-même dépouillé en partie du véritable pouvoir, puisqu'il voyait son autorité limitée par la présence à ses côtés d'un ministre plénipotentiaire. Celui-ci était le véritable délégué de Vienne pour la conduite des affaires du gouvernement.

(1) Parmi l'entourage proche du prince se retrouvent principalement les noms de Ligne, Arenberg, Hornes, Ursel, Mastaing, Sart, Chasteler, Deinze, Gottignies, Argenteau, Mérode, Gavre, Looz, Arberg, Lannoy, etc.

Voir à ce sujet: M. VAN DEN BERG, "De adel in de 18de eeuw: een leisure class"?, dans De adel in het hertogdom Brabant, Bruxelles, 1985, pp. 143-183.

Charles de Lorraine se montrait très attentif à l'égard de cet entourage distingué. Il préparait lui-même les listes de ses invités à Mariemont (1). Il se rendait aux festivités marquant les grands événements de ces familles (2). Il entretenait aussi une correspondance avec des membres de la noblesse aux Pays-Bas (3). Ainsi tout un tissu de relations se nouèrent entre le prince et la noblesse. Ces relations pouvaient s'avérer importantes, surtout pour obtenir les distinctions honorifiques extrêmement convoitées par ces courtisans. Le souverain accordait ces insignes, comme le collier de la Toison d'Or ou la clé de Chambellan, en guise de récompense pour une fidélité sans faille. Le choix des élus incombait à Marie-Thérèse, mais elle recevait toujours les recommandations que son beau-frère ne manquait pas de lui envoyer (4). Dans cette optique, il est certain que le prince, si proche de l'Impératrice, pouvait avoir une influence sur la décision de cette dernière. Charles de Lorraine assurait véritablement le lien entre la noblesse des Pays-Bas et la Souveraine. En la représentant sur place, il reçut de nombreuses requêtes (5). Il se chargea d'en remettre lui-même à Marie-Thérèse, notamment lors de ses voyages à Vienne. L'Impératrice écoutait toutes les sollicitations de son beau-frère, même si elle n'accédait pas à toutes ces demandes.

(1) Charles de Lorraine à Mariemont, ..., pp. 67-68.

(2) Par exemple, Charles de Lorraine se rendit le 26 juin 1749 à Louvain, pour assister à la remise du diplôme de licence en droit du comte de Sart, fils de son grand-maître des cuisines (A.G.R., S.E.G. 949).

(3) A.G.R., S.E.G. 1010-1015: correspondance de Charles de Lorraine avec divers.

(4) On retrouve parmi les papiers du prince de nombreuses recommandations pour ces décorations. Voir surtout: A.G.R., S.E.G. 2584-2586, Mémoires autographes de Charles de Lorraine, S.E.G. 948-949, correspondance avec Marie-Thérèse. Voir aussi S.E.G. 1026: correspondance avec le comte de Khevenhüller, grand chambellan de la Cour à Vienne.

(5) A.G.R., S.E.G. 2081 à 2084: requêtes adressées à Charles de Lorraine, 1744-1780.

Elle avait d'ailleurs essayé de réfréner l'ardeur du prince à vouloir plaire à tous, car elle ne désirait pas être trop importunée par ces recommandations (1).

En tant que représentant de la souveraine, Charles de Lorraine procédait lui-même à la remise en grande pompe de ces décorations honorifiques. Par exemple, il remit le collier de la Toison d'Or à Cobenzl, ministre plénipotentiaire, en même temps qu'à Starhemberg, alors ambassadeur d'Autriche en France, au cours d'une cérémonie qui eut lieu à Bruxelles le 15 août 1759 (2). Le prince remettait également les clefs de chambellan au nom de Marie-Thérèse (3).

La noblesse des Pays-Bas trouva donc un protecteur en la personne du prince de Lorraine. Comme il était gai et avenant, la Cour de Bruxelles devint bien vite un lieu de plaisirs pour les privilégiés de cette société. Le prince Charles de Ligne l'a décrite en termes désormais célèbres: une "Jolie cour, gaie, sûre, agréable, polissonne, buvante, déjeûnante et chassante" (4). De leur côté, les aristocrates se firent un honneur d'accueillir le prince de la plus belle manière.

(1) A.G.R., S.E.G. 949: lettre de Charles de Lorraine à Marie-Thérèse, 14 janvier 1750, et idem: lettre de Charles de Lorraine à Silva Tarouca, 28 janvier 1750.

(2) Vienne, H.H. St.A., B. Berichte, DDA 80-428: rapport de Cobenzl à Kaunitz, 15 août 1759.

(3) Sur les chambellans, voir: A.G.R., C.A.P.B. 617 et 618. A.G.R., S.E.G. 1481.

La liste des chambellans est publiée dans L'Almanach de la Cour de Bruxelles de 1725 à 1830.

(4) LIGNE (Prince de), Mémoires, p. 123, cité par H. PIRENNE, Histoire de Belgique, t. V, Bruxelles, 1926, p. 245.

En attendant de pouvoir réellement s'installer périodiquement dans ses campagnes, Charles de Lorraine fut reçu à plusieurs reprises dans les demeures des plus grands personnages du pays: le prince de Ligne et le duc d'Arenberg se disputèrent l'honneur de le recevoir dans leurs châteaux, lui faisant goûter aux délices de leurs jardins, réputés à l'époque. Dès le mois de juin 1749, Charles de Lorraine se rendit à Enghien, chez le duc d'Arenberg, d'où il revint émerveillé, car il avait vu là "le plus beau jardin du monde" (1). Le prince se rendit encore à Enghien par la suite (2). Il séjourna également à Beloeil, à l'invitation du prince de Ligne (3). Celui-ci lui offrit un accueil grandiose, se faisant un devoir d'éblouir le gouverneur dont le penchant pour le théâtre et les fêtes était connu. Les festivités ont été décrites en détail par un témoin contemporain qui révèle jusqu'où était poussé le souci de la mise en scène pour accueillir le prince de Lorraine parmi la

(1) A.G.R., S.E.G. 949: lettre de Charles de Lorraine à Marie-Thérèse, 4 juin 1749.

Léopold-Philippe-Charles-Joseph duc d'Arenberg d'Arschot et de Croy était commandant en chef des troupes des Pays-Bas.

(2) Sur les déplacements de Charles de Lorraine à Enghien, voir Annexe I.

(3) Le prince Claude-Lamoral de Ligne reçut le prince Charles de Lorraine à Beloeil en septembre 1749. Le gouverneur se rendit à plusieurs reprises à Beloeil, notamment en novembre 1750 et en 1754, cette fois en compagnie d'Anne-Charlotte de Lorraine, qui venait d'arriver aux Pays-Bas et qui allait faire son entrée solennelle à Mons où elle était désignée comme abbesse de Sainte-Waudru (voir Annexe I).

principale noblesse du pays (1): représentations théâtrales, chasses, mascarades exotiques et danses figuraient au programme. A l'évidence, les premiers contacts qu'eut le prince Charles avec l'aristocratie des Pays-Bas se firent dans un déploiement de faste et de luxe extraordinaire.

Mais ces réceptions exceptionnelles cédèrent rapidement le pas aux séjours prolongés de Charles de Lorraine chez le prince de Ligne. En effet, comme ce dernier connaissait la passion du gouverneur pour la chasse, il lui offrit de venir la pratiquer dans son domaine de Baudour. Charles de Lorraine répondit plusieurs fois à cette invitation. Même lorsqu'il séjourna à Mariemont, à partir de 1751, il alla encore chasser à Baudour (2). Ainsi se tissèrent les liens d'affection qui attachèrent la famille de Ligne au prince de Lorraine.

Le duc Emmanuel de Croy, jadis l'ennemi de Charles de Lorraine sur les champs de bataille, eut l'occasion de participer aux séjours de la Cour à Beloeil et Baudour, en 1754. Le prince de Ligne accueillait le gouverneur, mais aussi la princesse Anne-Charlotte, récemment arrivée aux Pays-Bas. Le duc de Croy décrivit en détail les chasses auxquelles se livraient les dames comme les hommes, et fit la rencontre avec le prince de

(1) Lettre de M. de la Porte, gouverneur du Prince de Ligne à Madame la marquise du Chasteler au sujet des fêtes qui se sont données à Beloeil pendant le séjour de S.A.R. Monseigneur le duc Charles de Lorraine, Tournay, 1749, 12 p. Le texte de la brochure est publié dans Les Annales du Prince de Ligne, t. XIV, 1933, pp. 44-79.

(2) Sur les déplacements de Charles de Lorraine à Beloeil et Baudour, voir Annexe I.

Lorraine qui, à l'évidence, le séduisit aussitôt: "je n'ai jamais vu un homme d'un plus fort tempérament. Il est amusant, gai, plein d'imagination, dur à la fatigue, mangeant et buvant beaucoup, passant sa vie à polissonner de la manière la plus vive avec les plus jolies personnes et cependant, chose singulière, très réservé et très sage réellement. On assure, pour prouver que sa continence est l'effet d'un fond de religion, qu'il faisait sa dévotion régulièrement tous les mois" (1).

Cette dernière remarque nous enjoint à évoquer le goût du prince pour les jolies femmes. Charles de Lorraine ne s'est jamais remarié. Certains en ont déduit qu'il était resté inconsolable de la perte de sa jeune épouse Marie-Anne (2). D'autres ont pensé que ce veuvage rendait sa vie plus facile à la Cour de Bruxelles (3). Charles de Lorraine put ainsi s'entourer des dames de sa Cour en toute liberté mais, semble-t-il, sans donner dans la licence. On lui prêta des aventures avec la comtesse de Maldegheem - "en tout bien tout honneur" - (4), ou avec Madame de Vaux, épouse de Louis de Vaux, commandant des chasses royales (5). Lui-même transcrivit la curieuse "liste de galanterie de Bruxelles", où se trouvaient les noms des membres de

-
- (1) G. ENGLEBERT, "La Cour de Beloeil en 1754: souvenirs de chasse du duc Emmanuel de Croy", dans Nouvelles Annales Prince de Ligne, t. III, 1988. pp. 45-46.
- (2) Des précisions à ce sujet dans: W. CLAIKENS, "Marie-Anne, Archiduchesse d'Autriche, Duchesse de Lorraine et de Bar, gouvernante générale éphémère des Pays-Bas", dans Le Folklore brabançon, n° 210, juin 1976, pp. 216-217.
- (3) H. PIRENNE, Histoire de Belgique, t. V, ..., p. 245.
- (4) G. ENGLEBERT, "La Cour de Beloeil en 1754: souvenirs de chasse du duc Emmanuel de Croy", ..., pp. 48-49.
- (5) J. SCHOUTEDEN-WERY, Charles de Lorraine et son temps (1712-1780), ..., pp. 312-315.

son entourage en regard de ceux de leurs maîtresses en titre (1). Le libertinage était à la mode à la Cour de Bruxelles. Mais Charles de Lorraine connut un amour plus profond, à la fin de sa vie, que nous aurons l'occasion d'évoquer plus loin.

(1) A.G.R., S.E.G. 2605 f° 102.

§ 2. LES PLAISIRS DU PRINCE

Les arts, le luxe et le mécénat

Les arts ont occupé une grande place dans la vie de Charles de Lorraine. En effet, il ne se passa pas une soirée où la musique ou le théâtre n'enchantât la Cour. Composée de musiciens issus de plus en plus nombreux des Pays-Bas, la chapelle royale se montrait à la hauteur des exigences du prince: ainsi, les artistes étaient toujours prêts à interpréter les nouvelles oeuvres, généralement en provenance de Vienne, qui leur étaient soumises par Charles de Lorraine lui-même. Le rôle de ces musiciens consistait à accompagner les services religieux assurés à la Cour: Te Deum pour les jours de fête et de gala, services chantés à la Chapelle lors des grandes fêtes religieuses, messes célébrées à l'occasion des anniversaires ou des deuils (1).

Outre leurs prestations lors des services religieux, les musiciens de la chapelle étaient appelés à divertir le prince au cours des réceptions organisées au palais (2). Plusieurs

(1) Sur la chapelle construite au temps de Charles de Lorraine, dont l'intérieur a été récemment rénové, voir: V. MARTINY, "Charles de Lorraine, le bâtisseur, ses architectes et la chapelle royale à Bruxelles", dans Charles-Alexandre de Lorraine, gouverneur général des Pays-Bas autrichiens, catalogue d'exposition Europalia 87 Österreich, Bruxelles, 1987, pp. 22-48.

(2) S. CLERCX, "La chapelle musicale de Charles de Lorraine et l'action musicale au XVIIIe siècle", dans Revue Générale, mai 1940, pp. 664-677.

J.P. MULLER, "Charles de Lorraine et la musique", dans Charles-Alexandre de Lorraine, gouverneur général des Pays-Bas autrichiens, catalogue d'exposition Europalia 87 Österreich, Bruxelles, 1987, pp. 106-113.

musiciens attachés au service de Charles de Lorraine ont acquis une certaine renommée, comme les compositeurs Henri-Jacques de Croes (1705-1786) et Pierre Van Maldere (1729-1768) (1). Le prince se plaisait beaucoup en compagnie de ses musiciens, les emmenant avec lui dans ses déplacements à la campagne ou même à Vienne (2). Charles de Lorraine prit aussi sous sa protection un jeune violoniste dont il confia la formation à Van Maldere (3). Ce jeune musicien semble avoir préoccupé particulièrement le gouverneur, qui le cita à plusieurs reprises dans son "journal secret" (4). Ce petit violoniste, qui bénéficia d'une pension et qui put ainsi se former grâce aux soins du prince mécène, se nommait Gehot. On retrouve quelques années plus tard le nom de Gehot parmi les violonistes de l'orchestre du Grand Théâtre. Il est fort possible qu'il s'agissait du "petit violon" de Charles de Lorraine.

(1) S. CLERCX, Henri-Jacques Croes, compositeur et maître de musique du prince Charles de Lorraine, Bruxelles, 1940, et S. CLERCX, Pierre Van Maldere, virtuose et maître des concerts de Charles de Lorraine (1729-1768), Bruxelles, 1948.

(2) Le prince emmena notamment P. Van Maldere à Vienne, et le présenta à Marie-Thérèse: "S.M. l'Impératrice at ouit jouer Van Maldre du violon" (A.G.R., S.E.G. 2598, f°8, journal secret de Charles de Lorraine, 8 mars 1757).

(3) A.G.R., S.E.G. 2598, f°72: "oui un garçon qui joue du violon et que j'ay pris. Payé à Van Maldre 100 ducats pour l'entretien de l'enfant" (journal secret de Charles de Lorraine, 14 mai 1767).

(4) A.G.R., S.E.G. 2598, f°122-123 (14 mai 1768). Idem, f° 187 (5 juin 1769). Idem, f°188 (15 juin 1769). S.E.G. 2599, f°131 (23 juin 1772). Idem, f°171 (7 mai 1773). Idem, f°180 (9 juillet 1773). S.E.G. 2600, f°20 (10 mai 1774). Idem, f° 48 (5 décembre 1774). Idem, f°170 (12 juillet 1776). S.E.G. 2601, f°74 (14 mai 1778).

Cet exemple témoigne de l'intérêt que portait Charles de Lorraine à ses musiciens, et le rôle de stimulateur de la vie musicale à Bruxelles qu'il put jouer, en tant qu'auditeur attentif et averti, mais également en tant que mécène actif. D'autant que Charles de Lorraine ne se contentait pas d'assister aux services religieux célébrés dans sa chapelle, ou d'écouter la musique de chambre exécutée par ses musiciens. Il aimait aussi se divertir à l'extérieur: il se rendait plusieurs fois par semaine au concert ou à la "comédie", c'est-à-dire au Grand Théâtre de Bruxelles. Il anima ainsi, par sa présence assidue aux spectacles, la vie culturelle bruxelloise.

Charles de Lorraine payait un abonnement annuel pour assister à toutes les représentations du Grand Théâtre. En 1766, la troupe obtint le privilège de porter le titre de "comédiens de S.A.R. le Prince Charles de Lorraine" (1). Le théâtre se distingua à l'époque par la qualité de ses représentations: les opéras comiques français y tenaient une bonne place, mais les tragédies, comédies et ballets figuraient également au programme. Le prince, qui savait apprécier la qualité du spectacle, récompensait les comédiens en leur offrant souvent quelque

(1) Sur le théâtre à Bruxelles, voir: H. LIEBRECHT, Histoire du théâtre français à Bruxelles aux XVIIe et XVIIIe siècles, Paris, 1923.

L. RENIEU, Histoire des théâtres de Bruxelles depuis leur origine jusqu'à ce jour, Paris, 1928.

présent, aimant se montrer généreux (1). Le prince remarqua

- (1) Ainsi, Charles de Lorraine nota à de nombreuses reprises dans son "journal secret" avoir offert des présents aux comédiens dont il avait apprécié les prestations. Il nota notamment les noms d'acteurs français en tournée à Bruxelles: Pierre-Louis du Bus, dit Préville, membre de la Comédie française, artiste renommé à l'époque (A.G.R., S.E.G. 2598 f°178 - S.E.G. 2599, f°168 - S.E.G. 2600, f°120). Jean-Claude Colson, dit Bellecour, également membre de la Comédie française, célèbre pour ses rôles comiques, vint jouer à Bruxelles en 1769 et bénéficia des largesses du gouverneur (S.E.G. 2598, f°207). Un autre comédien français, Jean Rival, dit Aufresne, connu pour avoir voulu substituer le naturel et la simplicité de l'élocution à la déclamation alors en usage sur la scène, voyagea dans toute l'Europe et fut bien reçu à Bruxelles (S.E.G. 2599, f°204 et 205).

Charles de Lorraine appréciait également les acteurs attachés au théâtre. Presque tous les comédiens importants bénéficièrent des libéralités du prince: ainsi Bercaville, directeur artistique (S.E.G. 2598, f° 64) et les comédiens suivants: Grégoire (S.E.G. 2599, f°110), Dubois (S.E.G. 2599, f°110), La Rive (S.E.G. 2599, f°97 et 111), Compain Despierrières (S.E.G. 2599, f°108-109 et S.E.G. 2601, f°62), Prévost (S.E.G. 2599, f°59) et Durancy (S.E.G. 2598, f°166). Le prince récompensa aussi le musicien Vitzthumb, qui tint une place importante dans la vie du théâtre et qui avait été nommé maître de la chapelle de la Cour (S.E.G. 2601, f° 58). Enfin, les actrices ne furent pas oubliées non plus: on retrouve les noms de Suzanne Artus, dite De Foye (S.E.G. 2598, f°64), Angélique d'Hannetaire, fille du directeur du théâtre (S.E.G. 2600, f°46 - S.E.G. 2601, f° 8, 112, 113). Mme Verteuil (S.E.G. 2599, f°151 - S.E.G. 2600, f°6), la ballerine Claire-Eulalie Durancy (S.E.G. 2600, f°30), Sophie Lothaire (S.E.G. 2599, f°104), Melle Gontier (S.E.G. 2599, f°163), Jeanne-Thérèse Arnaud (S.E.G. 2599, f°108 et 135).

aussi les qualités de d'Hannetaire, directeur de la troupe, par ailleurs lui-même excellent comédien (1). Le Grand Théâtre acquit une belle réputation sous sa direction.

En se rendant régulièrement au spectacle, Charles de Lorraine conférait un prestige important à l'institution. C'était véritablement l'ouverture de la Cour sur le monde: il se nouait une relation concrète et suivie entre le prince et le public qui appréciait de savoir le gouverneur si proche de lui. Tout en y prenant un vif plaisir, Charles de Lorraine remplissait son devoir de représentation. D'ailleurs les ministres ne manquaient pas non plus d'assister aux spectacles à l'affiche au Théâtre de Bruxelles. La promotion de la vie culturelle faisait partie des ambitions du gouvernement de Marie-Thérèse. Pour sa part, Charles de Lorraine n'était pas en reste. Il n'hésitait pas à s'intéresser à toutes les formes de spectacles, se rendant au Concert bourgeois, érigé en 1755 sous sa protection, ou assistant avec complaisance aux spectacles proposés par les funambules, sauteurs de cordes, joueurs de gobelets, etc... (2).

Le prince aimait aussi organiser des représentations théâtrales dans son palais. La comédie de salon était fort à la mode à Paris et l'on ne tarda pas à s'en inspirer à Bruxelles (3). Charles de Lorraine se fit même construire un "théâtre portable" (4). Cet édifice ingénieux pouvait être transporté au gré des déplacements de son propriétaire à Tervuren ou à Mariemont (5).

(1) S.E.G. 2598, f°2 - S.E.G. 2601, f°3 - S.E.G. 2601, f°96.

(2) J.P. MULLER, "Charles de Lorraine et la musique", ..., pp. 111-112.

(3) H. LIEBRECHT, Histoire du théâtre français à Bruxelles aux XVIIe et XVIIIe siècles, ..., p. 297.

(4) A.G.R., S.E.G. 2599, f°25.

(5) J.P. MULLER, "Charles de Lorraine et la musique", ..., p. 107.

Charles de Lorraine n'était pas le seul à organiser des représentations théâtrales à domicile. Le duc d'Arenberg et le prince de Ligne rivalisaient pour offrir de telles récréations dans leurs résidences de campagne. Le gouverneur était souvent leur hôte le plus illustre à Beloeil ou à Heverlee pour applaudir à ces attractions (1). Madame de Vaux, épouse du Lorrain Louis de Vaux, commandant des chasses royales et lieutenant-fauconnier des Pays-Bas, faisait partie de l'entourage très proche de Charles de Lorraine. Elle avait mis sur pied un opéra comique dans son hôtel bruxellois. Charles de Lorraine s'y rendait souvent. Parfois les interprètes de ces spectacles n'étaient autres que les aristocrates appartenant au cercle étroit de l'intimité du prince. La période du carnaval leur offrait le divertissement fort apprécié des mascarades. Charles de Lorraine prenait un grand plaisir à préparer ces festivités baroques et joyeuses qui voyaient défiler la haute noblesse dans les apparats les plus singuliers (2).

Si le théâtre et la musique passionnaient Charles de Lorraine, il s'intéressa à toutes les formes d'art. Ainsi, pour décorer ses châteaux, le prince fit appel à de nombreux artistes. En outre, il était collectionneur d'art. De nombreux tableaux ornaient ses appartements: scènes religieuses, paysages, sujets mythologiques et portraits animaient les salons et les galeries. Deux salles du palais de Bruxelles étaient

(1) H. LIEBRECHT, Histoire du théâtre français à Bruxelles aux XVIIe et XVIIIe siècles, ..., pp. 298-300.

(2) Le prince fit plusieurs fois mention des préparatifs des mascarades qu'il organisait à la Cour dans son journal secret. Il en dessinait lui-même les décors. Voir: Charles-Alexandre de Lorraine, gouverneur général des Pays-Bas autrichiens, catalogue d'exposition Europalia 87 Österreich, Bruxelles, 1987, pp. 108-109.

entièrement décorées de tableaux dont certains étaient "assez bons" aux dires du prince lui-même (1). Cette collection faisait l'admiration des visiteurs du palais qui remarquaient l'agencement sophistiqué des tableaux et notaient la présence d'un Grand Rubens dans la chapelle de la Cour (2). Des tableaux de maîtres flamands figuraient en effet parmi cette importante collection qui était toutefois de qualité assez inégale. Charles de Lorraine ne cessait d'acheter des tableaux aux ventes publiques ou à l'occasion de ses voyages à Vienne. Il passait aussi des commandes auprès de certains peintres qui avaient sa prédilection. Ainsi, il appréciait tout particulièrement les portraits et les miniatures de Louis-Pierre Legendre (1732-après 1790) et des peintres Jean-Pierre Sauvage (1699-1780) et son fils Grégoire-Joseph Sauvage (1733-1788) (3). Certains artistes furent engagés à demeure au service du prince. L'Autrichien Ignaz Katzl (1735-1802) fut l'un d'entre eux. Souvent cité dans le "journal secret" de Charles de Lorraine, il était engagé pour effectuer les travaux de décoration des appartements princiers (4). L'importante collection de tableaux, mais aussi de dessins et gravures, a été entièrement dispersée à la mort de Charles de Lorraine. Joseph II fit ramener les plus

(1) A.G.R., S.E.G. 2604, f°53.

(2) Voir le compte-rendu d'Emmanuel de Croy, cité dans l'ouvrage de M.P. DION, Emmanuel de Croy (1718-1784), (Etudes sur le XVIIIe siècle, volume hors série n°5), Bruxelles, 1987, p. 78.

(3) S. ANSIAUX et J. LAVALLEYE, "Notes sur les peintres de la Cour de Charles de Lorraine", dans Revue Belge d'Archéologie et d'Histoire de l'Art, t. VI, Bruxelles, 1936, pp. 305-330.

(4) Sur ce peintre, voir: P. DE ZUTTERE, "Quelques artistes et officiers civils au service de Charles-Alexandre de Lorraine, gouverneur général des Pays-Bas autrichiens. Glanes sur eux et leur famille", dans Annales de la Société Royale d'Archéologie de Bruxelles, t. 57, 1980, pp. 61-62.

belles oeuvres à Vienne et le reste fut mis en vente en 1781 (1).

Lorsque Charles de Lorraine entreprit ses grands travaux de restauration ou de reconstruction de ses châteaux, il fit appel à de nombreux artistes locaux, se familiarisant avec la production artistique des Pays-Bas. Les importantes commandes passées auprès de ces peintres, sculpteurs, stucateurs, orfèvres, attestent du soin avec lequel étaient décorés les appartements princiers (2). Deux sculpteurs portèrent successivement

-
- (1) Catalogue des effets précieux de feu Son Altesse Royale le duc Charles de Lorraine et de Bar, Bruxelles, 21-V-1781.

Catalogue des livres, estampes et planches gravées de la bibliothèque du palais de feu S.A.R. le duc Charles de Lorraine et de Bar, Bruxelles, 20-VIII-1781.

Sur les tableaux et les estampes de Charles de Lorraine, voir: C. TERLINDEN, "Notes et documents relatifs à la galerie de tableaux conservée au château de Tervueren aux XVIIe et XVIIIe siècles", dans Annales de l'Académie Royale d'Archéologie de Belgique, t. 70, Bruxelles, 1922, pp. 180-198 et 346-406. J. JADOT, "Les portraits de Charles-Alexandre de Lorraine par le Chevalier de Berny", dans Le Livre et L'Estampe, t. 13-14, 1958, pp. 3-11.

Et les synthèses récentes suivantes: L. DE REN, "Charles-Alexandre de Lorraine, collectionneur et amateur d'art", dans Charles-Alexandre de Lorraine, gouverneur général des Pays-Bas autrichiens, catalogue d'exposition Europalia 87 Österreich, Bruxelles, 1987, pp. 50-73 et A. JACOBS, "Le mécénat officiel", dans le même catalogue, pp. 84-94.

- (2) De nombreux artistes travaillèrent pour le prince, comme en témoignent les archives de la Maison de Charles de Lorraine (n°39-53).

Voir également, outre l'article déjà cité sur les peintres: S. ANCIAUX, "Notes sur les stucateurs de Charles de Lorraine", dans Revue Belge d'Archéologie et d'Histoire de l'Art, t. IX, 1939, pp. 289-298.

le titre de sculpteur de la Cour: Laurent Delvaux (1596-1778) et Ollivier de Marseille (1739-1788). Ils exécutèrent les statues ornant les salons et les jardins de Charles de Lorraine. Mais celui-ci acheta des oeuvres d'autres sculpteurs célèbres dans nos régions comme les brugeois J. Fernande (1741-1799) et Hendrik Pulinx (1698-1781), ou encore Pierre-François Leroy (1).

Les inventaires du mobilier de Charles de Lorraine effectués après son décès témoignent du faste dans lequel il vivait. S'il appréciait les beaux-arts, il préférait ce que nous appelons les arts mineurs, c'est-à-dire les arts décoratifs. Ce penchant particulier doit évidemment être mis en relation avec son goût pour la construction des bâtiments. Très jeune, le prince avait déjà témoigné d'un vif intérêt pour l'architecture et avait élaboré les plans du "Petit Château" construit dans les jardins du palais de Lunéville (2). Plus tard, devenu gouverneur des Pays-Bas, le prince eut l'occasion de se livrer avec passion à cette activité. Pour meubler ces appartements, il achetait de nombreux meubles luxueux à Paris et à Londres. Il n'hésitait pas à en commander spécialement à des ébénistes de talent. Le prince s'intéressait de près à l'exécution de ce mobilier qui, hélas, a également été dispersé après sa mort. Seule subsiste la trace des meubles signés par David Roentgen, car ils ont été emmenés à Vienne et y sont encore conservés (3):

(1) A. JACOBS, "Le mécénat officiel", ..., pp. 86-89.

(2) La tradition rapporte que le jeune prince aurait oublié une pièce essentielle dans ses plans: l'escalier! (voir: A. JAQUOT, "Un protecteur des arts, le prince Charles-Alexandre de Lorraine", dans Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des Départements, t. 20, 1896, pp. 711-713). Les plans de ce château démentent cette affirmation (L. DE REN, "Charles de Lorraine, collectionneur et amateur d'art", ..., p. 51).

(3) Vienne, Österreichisches Museum für Angewandte Kunst.

entièrement décorés de fine marqueterie et rehaussés d'ornements en bronze doré, ils donnent la mesure de la qualité du mobilier dont s'était entouré Charles de Lorraine. L'ébéniste allemand exécuta de somptueux panneaux de marqueterie pour recouvrir les murs de la salle d'audience du palais de Bruxelles (1). Le cas de Roentgen est exemplaire car l'ébéniste acquit un nom en travaillant au service du prince. Par la suite, il fournit des meubles aux autres Cours européennes.

Enfin, il faut évoquer l'extraordinaire collection d'objets de décoration accumulée dans les palais de Charles de Lorraine: chandeliers, horloges et surtout pièces en porcelaine s'y comptaient par centaines (2). Le prince avait souvent recours aux services des orfèvres de la Cour pour travailler les fines pièces de bronze et d'argenterie souvent remises au goût du jour. Les noms de Pierre-Joseph Fonson (1713-1799) et de Jacques-François Van der Donck (1724-1801), tous deux originaires des Pays-Bas, se retrouvèrent souvent sous la plume de Charles de Lorraine, dans son journal intime (3). Ils travaillèrent essentiellement à la décoration de la vaisselle de table du

(1) C. LEMOINE-ISABEAU, "L'homme de Neuville", - Der Mann aus Neuwied oder David Roentgen in Brüssel", dans Alte und moderne Kunst, 17, 120, 1972, pp. 20-26.

Voir à ce sujet: L. DE REN, "Charles de Lorraine, collectionneur et amateur d'art", ..., pp. 56-61.

(2) Catalogue des effets précieux de feu Son Altesse Royale le duc Charles de Lorraine et de Bar, Bruxelles, 21-V-1781.

(3) Fonson: A.G.R., S.E.G. 2598 f°46 - novembre 1760; idem f°68 - avril 1767; S.E.G. 2600 f°14 - avril 1774; idem f°143 - novembre 1776; S.E.G. 2601 f°5 - janvier 1777.

Van der Donck: A.G.R., S.E.G. 2598 f°68 - avril 1767; S.E.G. 2600 f°148 - décembre 1776; S.E.G. 2601 f°5 et 6 - 6 janvier 1777.

gouverneur (1). De son côté, l'orfèvre de la Cour Michel-P.J. Dewez travailla plutôt à la décoration du mobilier et de la porcelaine d'ameublement. Il fut fréquemment cité dans le "journal secret" du prince durant les quatre dernières années couvertes par celui-ci (2).

Charles de Lorraine aimait beaucoup la porcelaine. On sait qu'il installa une manufacture de porcelaine à Tervuren, alors qu'il n'y avait, dans les Pays-Bas, qu'un seul établissement de ce type, à Tournai. Le prince achetait sans cesse de nouvelles pièces pour sa collection exposée à Bruxelles, dans une salle du palais. Il faisait volontiers visiter son cabinet de porcelaines. Facétieux, il avait mis au point un stratagème faisant craindre à ses hôtes d'avoir provoqué la chute d'une "multitude des plus riches porcelaines" en ouvrant une des portes du salon: ils entendaient alors, avec effroi, un bris de vaisselle et, stupéfaits, se retournaient vers le maître de la maison très heureux de sa plaisanterie! En effet, il ne fallait déplorer que la chute de pièces en carton imitant la véritable porcelaine (3).

(1) Sur ces orfèvres et leur production dont certaines pièces sont conservées à Vienne, voir: L. DE REN, De surtout van Karel Alexander van Lotharingen in het Kunsthistorisches Museum te Wenen (Brussel 1755-1770), (Artium Minorium folio Lovaniensia, 25), Louvain, 1982.

L. DE REN, "Tafelsilver van prins Karel Alexander van Lotharingen (1712-1780) bewaard te Wenen", dans Antiek, 19, 1984, pp. 121-136.

(2) A.G.R., S.E.G. 2600, f°51, 67, 85, 88, 130, 138 et 149 - décembre 1774 à décembre 1776.

S.E.G. 2601 f°2, 6, 10, 15, 71, 77, 84, 109, 112, 117, 122, 126 - janvier 1777 à mai 1779.

(3) Voir le récit qu'en a fait Emmanuel de Croy, en visite à Bruxelles, dans M.P. DION, Emmanuel de Croy (1718-1784), (Etudes sur le XVIIIe siècle, volume hors série n°5), Bruxelles, 1987, p. 79.

Un prince qui acheta tant d'oeuvres d'art et qui fit appel à tant d'artistes agit en mécène. La plupart de ceux qui travaillèrent dans les palais ou qui fournirent les pièces de décoration étaient originaires des Pays-Bas. Mais le prince passa aussi des commandes auprès d'artistes étrangers ou acheta des tableaux ou du mobilier en France, en Angleterre et en Allemagne.

Charles de Lorraine ne se contenta pas de soutenir les artistes à titre privé. Il appuya l'action du gouvernement en faveur du développement culturel de nos régions. Ainsi, sous son gouvernement, l'on assista à l'éclosion des académies des beaux-arts, qui recherchèrent et obtinrent la protection du prince (1). Il procéda tous les ans à la remise des premiers prix de l'académie de Bruxelles, s'intéressa à l'organisation des cours en ordonnant notamment l'introduction de l'enseignement de l'architecture (2).

Le gouvernement s'intéressa à la formation des peintres et sculpteurs les plus doués, leur offrant la possibilité d'aller

(1) G.A. DE WILDE, Geschiedenis onzer Academiën van Beeldende Kunst, Louvain, 1941.

A. PINCHART, "Recherches sur l'histoire et les médailles des académies et écoles de dessin, de peinture, d'architecture et de sculpture en Belgique", dans Revue de la Numismatique, IV, 1848, pp. 184-275.

Voir également A. JACOBS, "Le mécénat officiel", ..., pp. 86-86.

(2) Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles, 275 années d'enseignement artistique, (catalogue d'exposition), Bruxelles, 1987, pp. 23-27 et Académie de Bruxelles. Deux siècles d'architecture, catalogue d'exposition, Bruxelles, 1989, pp. 99-106.

se perfectionner en Italie (1). Il semble toutefois qu'il ne s'est pas dégagé de véritable politique en matière artistique avant le début des années 1750, plus précisément avant l'arrivée de Cobenzl, nommé ministre plénipotentiaire en 1753. Grand amateur d'art, il a donné l'impulsion aux mesures concrètes du mécénat officiel. Charles de Lorraine ne pouvait qu'approuver ces dispositions qui correspondaient à ses aspirations personnelles. Cette politique fut le fait du seul gouvernement de Bruxelles qui dut convaincre les autorités viennoises du bien-fondé de ces initiatives.

Les intérêts scientifiques de Charles de Lorraine

Si le luxe de la décoration du palais de Bruxelles frappait tous les visiteurs qui avaient l'honneur d'y entrer, les imposantes collections "scientifiques" de Charles de Lorraine étonnaient encore plus (2). Le prince était passionné par les

- (1) D. COEKELBERGHS, Les peintres belges à Rome de 1700 à 1830, (Etudes d'histoire de l'art publiées par l'Institut historique belge de Rome, 3), pp. 133-197.

Voir également le catalogue d'exposition 1770-1780. Autour du Néo-Classicisme en Belgique (sous la direction de D. COEKELBERGHS et P. LOZE), Bruxelles, 1985-1986, pp. 35-42, et enfin E. JACQUES, Joseph-Fernande, sculpteur brugeois (1741-1789) et le mécénat autrichien au XVIIIe siècle, (mémoire de l'Académie Royale de Belgique, Classe des Beaux-Arts, X, fasc. 4), Bruxelles, 1975.

- (2) Sur les intérêts scientifiques de Charles de Lorraine, voir: C. LEMAIRE, "Les intérêts scientifiques de Charles de Lorraine", dans Nouvelles Annales Prince de Ligne, t. III, 1988, pp. 103-146.

Le cabinet d'histoire naturelle fut remarqué par de nombreux visiteurs et mentionné dans les ouvrages spécialisés. Voir A.J. DESALLIERS D'ARGENVILLE, La conchyologie ou Histoire naturelle des coquilles, Paris, 3e édition, 1780, pp. 328-333.

sciences en plein développement à son époque. A l'exemple de beaucoup de nobles, il possédait des cabinets dans lesquels il exposait des machines, des maquettes et autres objets de démonstration; il disposait aussi d'un outillage perfectionné pour se livrer aux expériences décrites dans les ouvrages de vulgarisation très en vogue au XVIIIe siècle (1).

Le cabinet d'histoire naturelle surpassait toutes les autres collections (2). Le prince acheta le cabinet d'Emmanuel de Griek à Bruxelles le 29 janvier 1751 pour la somme de 130 000 florins. L'acquittement de cette somme importante s'étala sur plusieurs années. La pièce maîtresse de ce cabinet était le célèbre "bureau de la reine Christine de Suède" (1626-1689): ce

-
- (1) A.G.R., S.E.G. 2629: inventaire et estimation du cabinet de physique de Charles de Lorraine, 1780.

Sur les cabinets de physique, voir: M. DAUMAS, Les instruments scientifiques aux XVIIe et XVIIIe siècles, Paris, 1953, pp. 180-196.

Enseignement et diffusion des sciences en France au XVIIIe siècle, (sous la dir. de R. TATON), (Ecole Pratique des Hautes Etudes. Histoire de la pensée, XI), Paris, 1964, pp. 619-652.

- (2) Catalogue tant du cabinet d'histoire naturelle que de diverses raretés de feu S.A.R. le duc Charles-Alexandre de Lorraine et de Bar, ..., le 13 octobre 1781 (577 pages).

Voir également: Bruxelles, B.R. Manuscrits, II 1513 (11 vol): MALECK DE WERTHENFELDS, Description du cabinet d'histoire naturelle de S.A.R. Monseigneur le duc Charles de Lorraine et de Bar (1760 et suivantes).

Sur les cabinets d'histoire naturelle, voir: E. LAMY, Les cabinets d'histoire naturelle en France au XVIIIe siècle et le cabinet du roi (1635-1793), Paris, 1930.

Enseignement et diffusion des sciences en France au XVIIIe siècle, (sous la dir. de R. TATON), Paris, 1964, pp. 659-697.

meuble à tiroirs, incrusté d'ivoire et décoré d'argent, d'émail et de bronze, était entièrement recouvert de camées et cabochons et contenait une riche collection de pierres précieuses (1).

Charles de Lorraine enrichit ses cabinets de curiosités tout au long de sa vie (2). Les collections de coquillages, minéraux, fossiles végétaux et animaux et aussi des objets d'intérêt ethnologique, étaient exposés selon les principes scientifiques en vigueur, dans un but didactique. Charles de Lorraine a laissé de nombreuses notes de sa main attestant de son intérêt pour ses collections et en a fait notamment la description (3). Le prince possédait les ouvrages scientifiques lui permettant de se livrer lui-même aux expériences très prisées

(1) C. LEMAIRE, Le palais de Charles de Lorraine, 1750-1780, (Crédit Communal de Belgique, bulletin n° 135-136), Bruxelles, 1981, pp. 15-19.

(2) Sur l'accroissement des cabinets, voir: A.G.R., M.C.L., liasses 225 et 226.

(3) Vienne, H.H.St.A., L.H. 177 f°88: "Distribution de la caisse aux instruments de phisique" (autographe non daté).
Id, f°51: "Projet d'un cabinet de phisique portatif" (autographe non daté).

Id, L.H. 177-653, f° 115-129: "Desseins de machines que j'ay" (autographe non daté).

A.G.R., S.E.G. 2588: "Explications du cabinet de curiosité naturelle, celont l'ordre qu'on y at suivi" (autographe non daté).

Voir: M. GALAND, "Charles de Lorraine à travers ses notes personnelles", dans Charles-Alexandre de Lorraine, gouverneur général des Pays-Bas autrichiens, catalogue d'exposition Europalia 87 Österreich, Bruxelles, 1987, pp. 18-19.

dans les salons mondains (1). En effet, Charles de Lorraine ne se contentait pas de présenter ses riches cabinets scientifiques à la curiosité de ses hôtes. Il s'essayait lui-même à la pratique d'expériences les plus variées. Cet esprit inventif était ouvert à la diffusion des dernières découvertes: à l'époque, les recherches de Franklin sur l'électricité faisaient école. On s'appliquait, dans les cercles savants, à enseigner les principes établis par les chercheurs. Cette vulgarisation souvent frivole avait néanmoins le mérite d'éveiller l'intérêt des classes cultivées au développement des sciences. La parution de l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert s'inscrivit

(1) C. SORGELOOS, "La bibliothèque de Charles de Lorraine: encyclopédisme et intérêt pour les Pays-Bas", dans Charles-Alexandre de Lorraine, gouverneur général des Pays-Bas autrichiens, catalogue d'exposition Europalia 87 Österreich, Bruxelles, 1987, pp. 99-100.

dans le même mouvement de la connaissance (1).

-
- (1) Il serait fastidieux de répertorier ici toutes les notes autographes du prince relatives à ses expériences scientifiques. Conservées dans de petits cahiers ou sur des feuillets volants, on les retrouve parmi les papiers autographes du prince aux archives de Bruxelles (A.G.R., S.E.G. 2604 - Journal secret de Charles de Lorraine, volume intitulé "Secrets et catalogues") et aux archives de Vienne (Vienne, H. H.St.A., L.H. 177 - nombreux feuillets relatifs aux recherches effectuées par le prince). Quelques unes de ces pièces ont été exposées dans le cadre du festival Europalia 87 Österreich et sont reproduites dans le catalogue Charles-Alexandre de Lorraine, gouverneur général des Pays-Bas autrichiens, pp. 226-229. Citons, ici, à titre d'exemple, quelques expériences consignées par Charles de Lorraine:
- Expériences d'électricité: "faire une bouteillie vide d'air pour l'électricité", ... "un tableau en petit que je fait faire avec l'éclaire et le tonere qui donne sur la barre dans une maison qui fait sauter les fenêtre, et le tremblement de terre"... "faire voir f'effet pour les feu souterrain nomé volgant", etc... (Vienne, H.H.St.A., L.H. 177: document autographe non daté).
- "Eplication de la pendule d'eaux pour un jardin" (Vienne, H.H.St.A., L.H. 177-653 livret de 9 pages non daté).
- "Liste de mes secrets rangé par livret" (Vienne, H.H.St.A., L.H. 177-652 - manuscrit autographe non daté).
- "Secret pour faire un métaillie blanc", "Pour faire l'eau qui coagul d'abord le mescure", "Secret pour netoier les coquillies", "Secret pour dorer le ver et le faire comme les tabattier d'émaillie", "Secret que j'ay éprouvé pour avoir des oeufs fraix", etc... (A.G.R., S.E.G. 2604, notes autographes non datées).

Une autre branche de la science, la biologie, était en plein essor à cette époque prometteuse. Charles de Lorraine n'échappa guère à cet engouement. Son cabinet d'histoire naturelle en est le témoignage le plus éclatant. Mais le prince ne manqua pas d'expérimenter en ce domaine également. Ainsi, il mit patiemment au point des couvoirs artificiels (1). L'exotisme, autre caractéristique de ce siècle s'ouvrant sur le monde, n'était pas étranger à cet enthousiasme. Des animaux bizarres étaient exposés dans les ménageries de Charles de Lorraine: ainsi, par exemple, le bruit courait à l'époque que l'on pouvait y admirer des "monstres" issus de l'accouplement d'une poule et d'un lapin. Ces objets de curiosité suscitèrent beaucoup d'intérêt mais aussi de scepticisme chez les esprits cultivés alertés par cette nouvelle extraordinaire. Pourtant, en expérimentant ce croisement contre nature d'espèces différentes, Charles de Lorraine ne fit qu'imiter l'exemple de savants aussi célèbres que R.A. Ferchault de Réaumur, qui n'avaient jusqu'alors pu qu'enregistrer des échecs. Les "monstres" exposés dans les volières de Charles de Lorraine étaient probablement des poules de Madagascar, caractérisées par leur plumage soyeux qui pouvait faire illusion auprès des visiteurs crédules (2).

(1) Voir la notice de A. FELIX dans Charles-Alexandre de Lorraine, gouverneur général des Pays-Bas autrichiens, catalogue d'exposition Europalia 87 Österreich, Bruxelles, 1987, p. 226.

(2) J. VERCROYSE, "Le lapin et la poule. Génétique et affabulation à Bruxelles au XVIIIe siècle", dans Nouvelles Annales Prince de Ligne, t. III, 1988, pp. 147-163.

Si Charles de Lorraine s'est intéressé aux sciences, il n'était pas un homme de sciences. Mais en établissant un catalogue raisonné des centaines d'échantillons en sa possession et en les donnant à voir à ses visiteurs, il participait au mouvement de vulgarisation scientifique de son époque. C'est la même démarche intellectuelle qui le guidait lorsqu'il mettait en pratique les expériences commentées par les ouvrages diffusés à ce sujet. Ainsi, le prince doit avoir acquis une culture scientifique étendue qui dépassait les simples objectifs du collectionneur, même si ce goût de la collection n'était pas étranger à l'élaboration de cabinets scientifiques. En accumulant machines, fossiles et témoins des civilisations lointaines, en expérimentant lui-même les "secrets" dans ses cabinets, le gouverneur "s'amusait" (1). Il s'apparentait à d'autres princes férus de science, mais suivait surtout la tradition familiale: son père, le duc Léopold, possédait de tels cabinets à Nancy. Il avait également entrepris, dans un but pédagogique, d'exposer dans une galerie du palais ducal, une imposante collection de machines accessible aux visiteurs (2). Il transmet cette passion pour les sciences à son fils Charles-Alexandre, mais également au frère aîné de celui-ci, François-Etienne. Ce dernier, devenu Empereur, rassembla de très belles collections scientifiques à Vienne (3). Cette tradition se perpétua puisque ses enfants suivirent à leur tour son exemple. Ainsi, l'archiduchesse Marianne partageait avec son père le goût de la

(1) A.G.R., S.E.G. 2586 f°45-46, mémoire autographe de Charles de Lorraine, 1er janvier 1757, détaillant l'emploi de ses journées: "...à 2 heures, je dîne, à 4, je me retire chez moy où je m'amuse, ...".

(2) H. HARZANY, La Cour de Léopold, duc de Lorraine et de Bar (1698-1729), Nancy, 1938, pp. 480-485.

(3) L. FITZINGER, Geschichte des k.k. Naturalienkabinetts zu Wien, (Sitzungsberichte der Mathematisch-naturwissenschaftlichen Klasse der Kaiserlichen Akademie der Wissenschaften, XXI), 1856.

numismatique et possédait sa propre collection d'échantillons d'histoire naturelle. Pour la constituer, elle échangeait une correspondance dans toute l'Europe. Son oncle, Charles de Lorraine, veilla à lui envoyer de nombreuses pièces, surtout des coquillages (1). Les archiducs Joseph et Pierre-Léopold s'intéressaient aussi à la zoologie, la botanique et la minéralogie (2). C'est pourquoi, en 1781, Joseph II préleva de nombreuses pièces des cabinets de son oncle défunt pour les joindre aux collections impériales (3).

Si Charles de Lorraine portait un vif intérêt aux sciences, il s'adonnait avec la même passion à l'alchimie. Comme beaucoup d'autres, il se laissa tenter par la recherche de la chimérique pierre philosophale ou l'élixir de longue vie, médecine universelle. Le nombre impressionnant de livres alchimiques possédés par Charles de Lorraine fait penser qu'il travaillait en "philosophe" dans son laboratoire de chimie, cherchant le perfectionnement de l'homme dans la pratique de son art. Mais comme l'aboutissement était la pierre philosophale, associée aux métaux précieux, il est difficile de dissocier ces

(1) Le prince fit plusieurs fois mention de ces envois à sa nièce dans son "journal secret": A.G.R., S.E.G. 2600, f°10, 15, 31, 148 et S.E.G. 2601, f°72, 81, 99.

(2) A. WANDRUSZKA, "Die Habsburg-Lothringen und die Naturwissenschaften", dans Mitteilungen des Instituts für Österreichische Geschichtsforschung, LXX, 1962, pp. 355-364.

(3) A.G.R., S.E.G. 2622: liste des instruments du Cabinet de physique envoyés à Vienne (mars 1781).

On envisagea de céder le cabinet d'histoire naturelle à l'Université de Louvain, mais ce projet fut rapidement abandonné. Les collections furent vendues après que l'Empereur eût enlevé les pièces qui l'intéressaient. Voir C. LE-MAIRE, Le palais de Charles de Lorraine (1750-1780); Bruxelles, 1981, pp. 28-29.

recherches d'une tentative d'enrichissement par ce biais. Les "recettes" inscrites dans ses carnets ne permettent pas de découvrir à quel point le mysticisme guidait le prince dans ses préoccupations alchimiques (1).

En se passionnant pour les sciences naturelles, c'est-à-dire l'étude de la vie, et pour l'alchimie, Charles de Lorraine a dû se poser les questions essentielles sur l'ordre du monde et les implications philosophiques que cela supposait. Cependant, dans l'état actuel des recherches et au vu des quelques témoins préservés dans les archives, relatifs aux préoccupations scientifiques de Charles de Lorraine, il serait imprudent de vouloir situer ce dernier dans le débat philosophique qui agissait le monde scientifique en pleine évolution en ce siècle des Lumières (2).

Son frère, François-Etienne, également épris de science et d'occultisme, était habité par un piétisme qui ne semble pas avoir autant imprégné les préoccupations scientifiques de Charles de Lorraine (3). Les recherches récentes permettent

(1) J. VAN LENNEP, "L'Hercule chymiste. Les laboratoires, bibliothèques et décorations alchimiques du Palais de Charles de Lorraine à Bruxelles", dans Charles-Alexandre de Lorraine, gouverneur général des Pays-Bas autrichiens, catalogue d'exposition Europalia 87 Österreich, Bruxelles, 1987, pp. 147-171.

(2) Sur ces questions, voir: J. ROGER, Les sciences de la vie dans la pensée française, Paris, 1963.

A. FAIVRE, L'ésotérisme au dix-huitième siècle en France et en Allemagne, Paris, 1973.

(3) A. WANDRUSZKA, "Die Religiosität Franz Stephans von Lothringen. Ein Beitrag zur Geschichte der "Pietas Austriaca" und zur Vorgeschichte des Josephinismus in Österreich" dans Mitteilungen des Österreichischen Staatsarchivs, 12, Vienne, 1959, pp. 162-173.

d'affiner l'attirance du gouverneur pour l'ésotérisme: les interprétations des décorations du palais princier établissent le rapport avec la mythologie herculéenne identifiée aux aspirations des alchimistes à la recherche de la perfection et du rapprochement avec Dieu par le biais des expériences de laboratoire (1). D'autre part, l'analyse de certains documents possédés par le prince, comme la mystérieuse "Carte philosophique et mathématique" dédiée à Son Altesse Royale par T. du Chenteau, reportent les intérêts de Charles de Lorraine vers le mouvement des Rose-Croix et les utopies qui le soutendaient (2). La recherche d'un monde idéal était basée à la fois sur la connaissance rationnelle, fruit de l'évolution de la science et sur l'occultisme, concrétisé par la pratique de l'alchimie. Le XVIII^e siècle, qui a vu se développer les Lumières, était encore friand d'ésotérisme, parfois teinté de mysticisme. Partagés entre la science aux mains de l'homme et la signification divine de la nature, certains esprits éclairés ont cherché une solution dans l'occultisme. Charles de Lorraine était l'un de ceux-là.

Le goût de l'ésotérisme peut expliquer en partie l'éclosion et l'essor de sociétés secrètes, réservées aux seuls initiés, comme les loges maçonniques. Les rites étranges auxquels se soumettaient leurs membres étaient associés à la quête d'une société harmonieuse et d'un égalitarisme bien éloigné de la réalité sociale de l'époque. Les membres de ces sociétés s'ouvraient en cachette aux idées nouvelles lors de leurs réunions,

(1) J. VAN LENNEP, "L'Hercule chymiste...", dans Charles-Alexandre de Lorraine, gouverneur général des Pays-Bas autrichiens, catalogue d'exposition Europalia 87 Österreich, Bruxelles, 1987, pp. 147-171.

(2) C. LEMAIRE, "Les intérêts scientifiques de Charles-Alexandre de Lorraine", dans Nouvelles Annales Prince de Ligne, t. III, 1988, pp. 132 et suivantes.

mais n'étaient pas prêts à renoncer à l'ordre hiérarchisé du monde extérieur qui leur réservait un certain nombre de privilèges les distinguant du commun (1).

Les réunions maçonniques qui, en réalité, ne rassemblaient que des membres issus de la même couche sociale, permirent dans un premier temps aux Lumières de se propager sans faire de vagues, avant que n'éclatent au grand jour les débats suscités par l'éclosion de nouvelles théories sur l'ordre du monde. Si les loges établies aux Pays-Bas purent jouer ce rôle, ce fut surtout en tant que clubs de rencontre qu'elles fonctionnèrent. Aussi les autorités, quoique méfiantes, ne prirent guère de mesures contraignantes à l'encontre de ces associations avant l'avènement de Joseph II, peut-être parce qu'une bonne part des membres de la haute administration y adhéraient (2). A l'époque, de nombreux ecclésiastiques étaient franc-maçons sans que les autorités religieuses ne s'en fussent trop inquiétées. L'archevêque de Malines, Jean-Henri de Frankenberg, manifesta bien sa réprobation à l'égard de ces "conventicules", mais sans plus (3).

(1) H. DE SCHAMPHELEIRE, "L'égalitarisme maçonnique et la hiérarchie sociale dans les Pays-Bas autrichiens", dans Visages de la franc-maçonnerie belge du XVIIIe siècle au XXe siècle, sous la dir. de H. HASQUIN, Bruxelles, 1983, pp. 21-72.

(2) P. DUCHAINE, La franc-maçonnerie belge au XVIIIe siècle, ..., pp. 39-40 et p. 42.

(3) B. VANDER SCHELDEN, La franc-maçonnerie belge sous le régime autrichien, ..., p. 201.

Même si aucune preuve ne permet de l'affirmer, tout un faisceau d'indices laisse supposer que Charles de Lorraine fut franc-maçon, comme son frère François-Etienne (1).

Le gouverneur des Pays-Bas aurait été le fondateur de deux loges: la loge Saint-Charles à Bruxelles et celle de l'Unanimité à Tournai le revendiquent comme tel dans leurs règlements, sans qu'on ait retrouvé trace de la fréquentation de leurs assemblées par le prince. Enfin, bon nombre de membres de son entourage étaient franc-maçons. Ainsi, Charles de Lorraine était lié au marquis de Gages qui lui demanda même d'être parrain d'un de ses enfants. Or, le marquis organisa la franc-maçonnerie dans nos régions en dirigeant la Grande Loge provinciale des Pays-Bas, de plus en plus influente (2). On peut ajouter

(1) A la suite de ABAFI, Geschichte der Frei Maurerei in Österreich-Ungarn, Budapest, 1893, p. 327, les principaux auteurs belges s'étant intéressés à la franc-maçonnerie admettent que Charles de Lorraine adhéraît à celle-ci car il s'en était fait le défenseur auprès de l'Impératrice Marie-Thérèse. Voir: P. DUCHAINE, La franc-maçonnerie belge au XVIIIe siècle, Bruxelles, 1911, p. 44 et B. VAN DER SCHELDEN, La franc-maçonnerie belge sous le régime autrichien (1721-1794), Louvain, 1923, p. 184.

Duchaine consacre quelques pages aux FF François et Charles de Lorraine. Il y évoque notamment les recherches alchimiques auxquelles se livrèrent de nombreux franc-maçons à l'époque, particulièrement en Autriche. L'idée était encore fort répandue que le secret de la transformation des métaux était réservé aux seuls franc-maçons. Aussi alchimie et franc-maçonnerie étaient-elles liées pour François Ier. Pour Charles de Lorraine peut-être aussi?

(2) M. MAT et J.J. HEIRWEGH, "François-Bonaventure Dumont, marquis de Gages (1739-1787)", dans Etudes sur le XVIIIe siècle, t. XIII, 1986, pp. 67-100.

des indices supplémentaires qui attestent de l'intérêt du prince pour ce mouvement d'idées: Charles de Lorraine possédait, par exemple, deux exemplaires du "Voyage de Cyrus" d'Andrew Ramsey, théoricien de la franc-maçonnerie (1). Parmi ses papiers autographes se retrouvent des croquis et notes relatifs aux feux d'artifice. Au programme de ces festivités sont détaillées des figures telles "les signes du franc-maçon" (2).

Les relations agréables qui faisaient loi au sein des ateliers maçonniques dans les Pays-Bas au XVIIIe siècle, l'épicurisme qui prévalait lors des réunions consacrées pour l'essentiel aux banquets, ont laissé d'excellents souvenirs au prince Charles-Joseph de Ligne. Cet aristocrate, franc-maçon convaincu, comme beaucoup d'autres de son rang, cherchait dans ces assemblées secrètes le plaisir de la convivialité et la possibilité d'établir des contacts, toujours utiles pour évoluer dans un monde où le jeu des influences était prépondérant (3). Dans cette optique, il est vraisemblable que Charles de Lorraine ait été séduit par cette nouvelle forme de sociabilité qui ne menaçait en rien l'ordre politique établi.

(1) C. LEMAIRE, "Les intérêts scientifiques de Charles de Lorraine, ..., p. 137.

(2) Vienne, H.H.St.A., L.H. 177/Etui f°133. Voir: Charles-Alexandre de Lorraine, gouverneur général des Pays-Bas autrichiens, ..., p. 292.

(3) J. BARTIER, "Regards sur la franc-maçonnerie belge du XVIIIe siècle", dans Annales historiques de la Révolution française, n°197, juillet-septembre 1969, pp. 469-485.

La bibliothèque

Sa curiosité insatiable pour tous les progrès de la connaissance place Charles de Lorraine au rang des amateurs éclairés influencés par l'esprit des Lumières en plein développement. Cet éclectisme qui tend à l'encyclopédisme ou la connaissance raisonnée du monde nous renvoie à la bibliothèque du prince: toutes les branches du savoir y étaient représentées. Le nombre de volumes rangés sur les rayons était impressionnant: le prince possédait environ 10 000 volumes dans sa bibliothèque. Celle-ci enrichit l'image qui se dessine à la lecture des notes autographes du prince: botanique, physique, chimie, médecine étaient représentées parmi ces ouvrages. On y retrouvait également le goût de l'exotisme qui débouchait sur l'intérêt pour l'ethnologie. Cette ouverture sur le monde, alimentée par les romans et les récits des découvertes, trouvait aussi sa source dans les récentes mises à jour des sites archéologiques: l'antiquité fut ainsi remise à l'honneur. L'importante collection de médailles de Charles de Lorraine était en grand partie consacrée à cette époque (1).

(1) Un Lorrain, Dom Thomas Mangeart, jusqu'en 1760, puis l'abbé Jacques-Louis de Viquesney, originaire de Normandie, cumulèrent tous deux les fonctions de directeur de la bibliothèque et du cabinet des médailles. La collection numismatique de Charles de Lorraine fut entièrement dispersée après sa mort. Voir: G.CUMONT, "Quelques renseignements relatifs à la collection numismatique de Charles de Lorraine" dans Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles, t. XII, Bruxelles, 1898, pp. 247-255.

La bibliothèque du prince - ou plus exactement les bibliothèques, réparties à Bruxelles, Tervuren et Mariemont - était organisée par des bibliothécaires attitrés. Aussi est-il malaisé de discerner quelle influence personnelle Charles de Lorraine a pu avoir sur le choix de ses livres. En fait, c'est l'encyclopédisme qui caractérisait la bibliothèque princière. Cette démarche reflétait les intérêts du gouverneur, mais résultait aussi du souci de ses bibliothécaires de constituer une collection exemplaire, sans lacune. Une bibliothèque où l'histoire tenait une grande place, suivie par les sciences dont on sait comme elles intéressaient le prince. Les belles lettres étaient aussi bien représentées: parmi tous les genres, on ne s'étonnera pas de comptabiliser quelques 600 livrets de théâtre, témoins de la passion de leur propriétaire pour cet art. Il est certain que Charles de Lorraine s'occupait parfois lui-même de "l'arrangement" de sa bibliothèque et que celle-ci n'était pas seulement une collection de prestige. Ses centres d'intérêts étaient amplement représentés et le prince se chargeait à l'occasion de répertorier les ouvrages qu'il possédait (1).

La bibliothèque de Charles de Lorraine reflétait un intérêt très vif pour les Pays-Bas: une section particulière y était entièrement consacrée. Intitulée "la petite bibliothèque" et conservée dans le palais de Bruxelles, elle rassemblait de nombreux ouvrages consacrés à ces régions, attestant de la

(1) A.G.R., S.E.G. 2604, f°72-94. Journal secret de Charles de Lorraine: "Catalogue des livres qui sont à Mariemont dans la bibliothèques" - manuscrit autographe non daté.

Vienne, H.H.St.A., L.H. 177-652, f°69: "Bibliothèque portatifs" - plan d'une bibliothèque portative - croquis autographe. Voir la notice y consacrée par Cl. SORGELLOOS dans Charles-Alexandre de Lorraine, gouverneur général des Pays-Bas autrichiens,, p. 310-311.

volonté du prince de se documenter sur celles-ci. Ainsi le bibliothécaire De Leenheer fut-il chargé de composer des recueils d'ordonnances des Pays-Bas. Il rédigea aussi une intéressante encyclopédie historique des Pays-Bas qui devait permettre à son maître de s'informer aisément de tout ce qui avait trait à ces provinces (1).

Un autre témoignage, fort connu, de l'intérêt manifesté par Charles de Lorraine pour les régions qu'il gouvernait, combiné à son attirance pour la géologie, est la belle étoile de marbre ornant l'une des salles de son palais à Bruxelles: composée de différents échantillons de marbre en provenance de nos régions, cette décoration intégrée au pavement à heureusement été conservée et peut encore être admirée de nos jours dans la partie du palais de Charles de Lorraine aujourd'hui incorporée aux bâtiments de la Bibliothèque Royale Albert Ier à Bruxelles (2).

-
- (1) Sur la bibliothèque du prince, voir: C. SORGELOOS, "La bibliothèque de Charles de Lorraine, gouverneur général des Pays-Bas autrichiens", dans Revue Belge de Philologie et d'Histoire, t. LX, 1982, 4, pp. 809-838 et C. SORGELOOS, "La bibliothèque de Charles de Lorraine: Encyclopédisme et intérêt pour les Pays-Bas", dans Charles-Alexandre de Lorraine, gouverneur général des Pays-Bas, catalogue d'exposition Europalia 87 Österreich, Bruxelles, 1987, pp. 96-105.
- J. DE LEENHEER, Encyclopédie historique du gouvernement des Pays-Bas autrichiens ou Répertoire de faits servant d'éclaircissement aux Edits, Ordonnances, Décrets, Tarifs, Traités et autres Actes publics émanés au nom et de la part des Souverains de ces Provinces Beligues et contenus dans les recueils des Placcards de Brabant et de Flandres, 1777, f° (A.G.R., manuscrits divers, 862).
- (2) L'étoile de marbre se trouve dans le salon de l'Etoile ou salle des gardes au premier étage. Sur chacune des branches de l'étoile est gravé le lieu d'origine des marbres utilisés. A ce sujet, voir: C. LEMAIRE, Le palais de Charles de Lorraine, ..., pp. 22-23 et pp. 31-32.

La bibliothèque de Charles de Lorraine fut, comme toutes ses autres collections, mise en vente en 1781. Des manuscrits, cartes et plans furent envoyés à Vienne. Des plans en relief furent brûlés. Joseph II fit acheter 72 ouvrages pour la bibliothèque impériale, et tout le reste fut dispersé (1).

La chasse et le jeu

Un passe-temps fort apprécié par la Cour était la chasse. Pour Charles de Lorraine, ce fut une véritable passion. Il chassait toute l'année, dans la forêt de Soignes ou en plaine, et à Mariemont au printemps et en automne. La chasse constituait d'ailleurs l'activité principale proposée aux invités du prince dans le domaine hainnuyer. Lorsque le prince séjournait à Bruxelles, il lui arrivait souvent de s'échapper pour aller chasser seul ou en petite compagnie vers les bois tout proches du Vert-Chasseur, du Solbosch ou de Linthout. Il s'occupait lui-même des détails pratiques comme la confection des enclos à gibier ou la manière d'attirer les cervidés pour les nourrir et les chasser (2). Intéressé par la cartographie - il

(1) Catalogue des livres, estampes et planches gravées de la Bibliothèque du Palais de feu S.A.R. le duc Charles-Alexandre de Lorraine et de Bar, Bruxelles, 1781.

Quelques livres ayant appartenu à Charles de Lorraine, aujourd'hui disposés sur les rayons de l'ancienne bibliothèque impériale à Vienne (Vienne, österreichische Nationalbibliothek), portant leur reliure de cuir aux armes du prince, ont récemment été mis à jour par C. SORGELOOS.

Voir: Charles-Alexandre de Lorraine, gouverneur général des Pays-Bas autrichiens, ..., pp. 306-330.

(2) Vienne, H.H.St.A., L.H. 177: notes autographes de Charles de Lorraine.

possédait tout le matériel d'arpentage - il a dessiné lui-même les cartes de la forêt de Soignes (1). Assez approximatives, elles suffisaient sans doute à leur auteur qui pouvait ainsi se représenter les chasses qu'il voulait organiser. Charles de Lorraine partageait ce goût pour la chasse avec son entourage proche, et en particulier avec sa soeur Anne-Charlotte. Lorsqu'il se rendait à Vienne, c'est encore la chasse qui occupait ses loisirs, cette fois en compagnie de l'Empereur François, également fervent chasseur.

La chasse à courre, ou une variante de celle-ci, la chasse à traque, était fort prisée par la Cour. Cette chasse spectaculaire n'était pas improvisée: les veneurs préparaient la prise du gibier en encerclant un large territoire de hautes toiles dans lesquelles les chasseurs venaient "cueillir" leurs proies cernées et affolées après la poursuite. Il va sans dire que l'hécatombe était chaque fois effrayante, les notes du prince en témoignent d'ailleurs très clairement (2). Pour alimenter cette chasse effrénée, il fallait repeupler la forêt. C'est pourquoi Charles de Lorraine disposait d'enclos à gibier, où celui-ci était élevé en captivité avant d'être lâché sur les terrains de chasse (3).

(1) Vienne, H.H.St.A., L.H. 218: petites cartes autographes de la forêt de Soignes. Voir la notice à ce sujet dans: La Forêt de Soignes. Art et histoire des origines au XVIIIe siècle, catalogue d'exposition Europalia 87 Österreich, Bruxelles, 1987, p. 125.

(2) P. VERHAEGEN, "La vénerie de Charles de Lorraine", ..., pp. 71-77.

(3) Il y avait par exemple un enclos à daims dans le parc de Bruxelles. A Tervuren se trouvaient également des volières et enclos, véritables réservoirs à gibier.

Une autre occupation fort prisée à la Cour était le jeu, surtout le jeu de hasard. Presque tous les soirs le prince s'adonnait avec plaisir, ainsi que son entourage, à ce passe-temps onéreux, réservé à cette classe d'aristocrates oisifs et fortunés. Pratiquer le jeu était en effet l'une des façons de se démarquer des autres, et de prouver sa capacité à consacrer des sommes importantes à des frivolités. Le jeu faisait partie, comme la chasse, les fêtes, le théâtre et les banquets, de la longue suite de loisirs que seuls pouvaient s'offrir une poignée de privilégiés, tous issus de la haute noblesse, soumis à la non-dérogeance, et se souciant d'afficher ce statut de non-travailleur qui consacrait leur supériorité dans la société d'Ancien Régime (1). Le jeu faisait partie du cérémonial de la Cour. Le prince donnait régulièrement "l'appartement". Les courtisans se faisaient un devoir de répondre à l'invitation. Ensuite on passait au jeu, dans une salle réservée à cet effet. L'une des tables accueillait le gouverneur et les partenaires qu'il choisissait à son gré. Tel était du moins le protocole établi par les règlements de la Cour (2). Sans doute Charles de Lorraine en atténua-t-il la rigueur par sa vivacité et sa spontanéité. Il se rendait aussi à "l'assemblée" tenue par le ministre plénipotentiaire et allait fréquemment "souper" et jouer chez ses proches. Le prince jouait gros et repartait plus souvent perdant que gagnant. Il notait scrupuleusement le montant de ses pertes et gains au jeu dans ses carnets personnels

(1) M. VAN DEN BERG, ("De adel in de 18de eeuw: een "leisure class"?") a effectué une première approche du statut social et du mode de vie de la haute noblesse vivant dans l'entourage de Charles de Lorraine, en établissant un parallèle avec le modèle culturel élaboré par Th. WEBLEN, The Theory of the Leisure Class, an Economic Study of Institutions, Londres, 1949.

(2) A.G.R., S.E.G. 1472, plan pour l'organisation du gouvernement (1744).

(1). Le jeu était évidemment l'occasion de rencontres, et donc le meilleur moyen d'entretenir ses relations parmi le cercle de privilégiés gravitant autour de la personne du gouverneur.

(1) A.G.R., S.E.G. 2598-2601: journal secret de Charles de Lorraine, 1766-1779.

§ 3. LES RESSOURCES DE CHARLES DE LORRAINE

Les dettes de Charles de Lorraine

Un prince menant un tel train de vie devait jouir de revenus très importants. Pourtant, Charles de Lorraine, prince cadet d'une famille déchue de ses duchés ancestraux, n'était pas riche. Son frère aîné, le duc François-Etienne, avait dû renoncer à ses possessions en Lorraine lors de son mariage avec l'archiduchesse Marie-Thérèse en 1736. Il s'était vu garantir, en contre-partie, l'héritage du Grand-Duché de Toscane, à la mort du dernier descendant des Medicis. Le jeune duc disposait donc de revenus, en compensation de la perte de ses duchés (1). Par contre, son frère cadet, arrivé à la Cour de Vienne au début de l'année 1736, était entièrement dépendant de François-Etienne. Celui-ci lui accorda un apanage de 40 000 florins d'Allemagne pour lui permettre d'entretenir sa maison (2). Il subissait le "sort réservé à tous les cadets de cette maison", pour reprendre les termes de Marie-Thérèse elle-même, s'adressant à son fils Léopold, alors grand-duc de Toscane: "Un

- (1) H.L. MIKOLETZKY, "Franz Stephan von Lothringen als Wirtschaftspolitiker", dans Mitteilungen des Österreichischen Staatsarchivs, t. 13, Vienne, 1960, pp. 231-257.

H.L. MIKOLETZKY, Kaiser Franz F. Stephan und der Ursprung des habsburgisch-lothringischen Familienvermögens, (Österreich Archiv), 1961.

- (2) A.G.R., M.C.L. 259: comptes de Julien Pruvost, chef-contrôleur des recettes et dépenses pour l'entretien de l'hôtel - états récapitulatifs, 1738-1740.

Cet apanage semble avoir été moins élevé, sans doute au début. Selon Mikoletzky, il s'élevait à 12 750 florins d'Allemagne. Voir H.L. MIKOLETZKY, "Franz Stephan von Lothringen als Wirtschaftspolitiker", ..., p. 234.

Nous ignorons si cet apanage fut encore payé par lorsque le prince se rendit aux Pays-Bas. Les comptes ne le renseignent pas distinctement. A.G.R., C.C. 1842-1844: comptes de Julien Pruvost pour l'entretien de l'hôtel, écurie, frais de voyage, etc, 1741-1762.

apanage de quarante mille florins, en servant l'aîné toute votre vie (1). La dotation du prince Charles était à charge de la Caisse de la Cour, alimentée en grande partie par les revenus provenant de Toscane (2).

En 1744, Charles de Lorraine épousa l'archiduchesse Marie-Anne. Pour faire face aux obligations financières stipulées dans le contrat de mariage, Charles de Lorraine dépendait à nouveau de son frère qui prit sur lui toutes ces charges (3). Pour améliorer le sort financier du jeune couple, Marie-Thérèse nomma sa soeur et son beau-frère gouverneurs généraux des Pays-Bas à titre héréditaire. Cette désignation leur permettrait de vivre décemment et de jouir d'un statut digne de leur rang. En effet, les revenus des gouverneurs étaient constitués par le subside pour l'entretien de la Cour, versé par les Etats, et qui s'élevait à 540 000 florins de Brabant.

(1) A. VON ARNETH, Maria Theresia und Joseph II. Ihre Correspondenz sommt Briefen Joseph's an seine Bruder Leopold, t. I, Vienne, 1867, p. 161.

(2) H.L. MIKOLETZKY, "Die privaten"geheime Kassen" Kaiser Franz F. und Maria Theresias", dans Mitteilungen des Instituts für österreichische Geschichtsforschung, t. LXXI, 1963, pp. 380-394.

(3) Vienne, H.H.St.A., Habsburg-Lothringischen Familienurkunden, 1915-1924: Eheverträge.

Familienakten - Vermählungen Karton 41: Akten betreffend die Heirat Maria Annas und Karl Alexanders.

Voir Charles-Alexandre de Lorraine, l'homme, le maréchal, le grand-maître, ..., p. 127.

En décembre 1744, la mère de Charles de Lorraine, la duchesse Elisabeth-Charlotte, décédait à Commercy, léguant ce qui lui restait de fortune à ses deux plus jeunes enfants: la duchesse douairière laissa la propriété de rentes dues par la France et constituées sur l'hôtel de ville de Paris à Charles de Lorraine, mais Anne-Charlotte bénéficierait de l'usufruit de ces rentes, sa vie durant. Le capital s'élevait à 193 750 livres de Lorraine, qui rapportaient 5% d'intérêt, soit 40 833 florins de Brabant (1).

Le prince Charles possédait quelques biens immobiliers: il avait conservé une maison à Lunéville, où il ne se rendit jamais plus après son départ de Lorraine. La gestion de cette propriété fut confiée au baron de Charvet (2). Charles de Lorraine disposait également de plusieurs logements en Autriche: une résidence à Penzing, près de Schönbrunn, une maison à Vienne et un château à Möllersdorf, à la campagne (3). On ne dispose que de peu de renseignements au sujet de ces propriétés en Autriche, car elles ne figurèrent pas dans la mortuaire du prince que le gouvernement des Pays-Bas eut à liquider. Il semble qu'à la fin de sa vie, le prince se vit dépouiller de sa propriété de Möllersdorf, convoitée par Joseph II qui voulait l'affecter à des besoins militaires. Marie-Thérèse tenta bien de réfréner cette initiative blessante pour son beau-frère, rien n'y fit. Ce dernier s'y résigna sans aucune opposition (4).

(1) M.F. DEGEMBE, "Anne-Charlotte de Lorraine, son séjour à Mons - 1754-1774", ..., p. 322.

(2) A.G.R., M.C.L. n°94: Entretien de la Maison de Lunéville.

(3) L. DE REN, "Charles-Alexandre de Lorraine, collectionneur et amateur d'art", ..., p. 51.

(2) A.G.R., S.E.G. 2639: lettres du secrétaire J. Metz à Charles de Lorraine, Vienne, 20 juillet 1776 et 29 janvier 1777.

Charles de Lorraine s'installa aux Pays-Bas dans des conditions difficiles. Un premier voyage effectué en 1744, tandis que la guerre menaçait toutes les possessions de Marie-Thérèse, ne lui permit que de prendre contact avec le pays de son gouvernement. Pourtant des mesures avaient été prises pour permettre au gouverneur de s'installer décentement. Une somme de 30 000 livres avait été prélevée de la trésorerie de Marie-Elisabeth pour meubler la résidence des gouverneurs (1). A son retour aux Pays-Bas, en 1749, le prince trouva sa maison et ses meubles en bien mauvais état. Tout le mobilier avait été sauvé de l'envahisseur français et se trouvait fort abîmé à la suite de ces déplacements (2). Pourtant, il fallait se loger et se meubler décentement, ce qui ne manquerait pas de coûter fort cher. Ainsi, dès le début de son gouvernement, Charles de Lorraine fut confronté à un problème épineux, qu'à vrai dire il n'arriva jamais à résoudre: comment consentir aux énormes dépenses d'aménagement de ses résidences et faire face aux frais de son train de vie somptueux avec les revenus dont il disposait?

En 1749, Charles de Lorraine estimait le montant annuel de ses revenus à 500 000 florins. Le montant total des dépenses consenties pour le fonctionnement de sa maison s'élevait à 393 218 florins (3). Les besoins élémentaires du prince étaient amplement couverts par le subside de la Cour. Mais Charles de Lorraine ne se contentait pas de vivre médiocrement. En outre, il était déjà fortement endetté à son arrivée aux Pays-Bas (4).

(1) A.G.R., cartons de la Chambre des Comptes n°293: dépenses relatives à l'ameublement de la maison de Charles de Lorraine.

(2) A.G.R., S.E.G. 951, correspondance de Charles de Lorraine avec le maréchal de Batthyany, 1747-1748.

(3) A.G.R., S.E.G. 2603 f°2: "Arrangement" (1749).

(4) A.G.R., S.E.G. 949: lettre de Charles de Lorraine à Marie-Thérèse, 28 mai 1749.

Aussi prépara-t-il un projet pour rembourser ses dettes qui s'élevaient à 200 000 florins (1). Marie-Thérèse décida de lui faire don de 100 000 florins pour l'encourager à entreprendre l'assainissement de ses finances (2). Mais les dépenses du prince dépassèrent toujours ses revenus. L'aménagement de vuren et la réfection du palais de Bruxelles, dans un premier temps, puis la construction du château de Mariemont, l'établissement de manufactures à Tervuren, l'achat du palais d'Orange-Nassau et les travaux de rénovation pesèrent très lourd dans ce déficit chronique. Dépensier, prodigue même, Charles de Lorraine se trouvait presque constamment le couteau sur la gorge. Malgré toutes ses tentatives d'économie - il s'agissait le plus souvent d'expédients sans commune mesure avec le mal à enrayer - il s'endettait toujours plus. Marie-Thérèse dut venir à plusieurs reprises en aide à son beau-frère.

En 1749, une partie des dettes fut apurée grâce à un versement consenti par la caisse secrète du Gouvernement de Bruxelles, les "gastos secretos" (3). En août 1750, pressée par Charles de Lorraine qui était alors à Vienne, l'Impératrice résolut d'effacer la dette de la Cour de Bruxelles à l'égard des finances des Pays-Bas, pour les sommes avancées pendant la

(1) R. LEFEVRE, Les héritiers de Charles de Lorraine, ..., p.40.

(2) A.G.R., S.E.G. 949: lettre de remerciement de Charles de Lorraine à Marie-Thérèse, 18 juin 1749.

(3) J. LAENEN, Le ministère de Botta-Adorno sous le règne de Marie-Thérèse, ..., p. 42.

Le versement des 100 000 florins sur les "gastos secretos" se répartit sur plusieurs années, jusqu'en 1753. Voir A.G.R C.C. 1839: comptes de la veuve Nettine, trésorière de Charles de Lorraine des recettes et dépenses 1749-1759.

guerre (1). Pourtant, trois ans après son arrivée aux Pays-Bas, Charles de Lorraine était à nouveau endetté: les dépenses affectées sur le revenu d'un demi million de florins dont il disposait le dépassait chaque année de 80 000 florins. La veuve Nettine, chargée d'encaisser les revenus du subside pour l'entretien de la Cour, s'inquiétait de cette situation dangereuse (2). En août 1753, Marie-Thérèse fut à nouveau sollicitée par le prince, et elle résolut de lui faire don d'une somme de 300 000 florins sur le compte des "gastos secretos" (3). Mais il ne fallut pas attendre longtemps pour voir renaître le problème (4). Cobenzl s'en fit plusieurs fois l'écho auprès de son supérieur viennois, le chancelier Kaunitz. Il proposa notamment de faire racheter le palais d'Orange-Nassau par les finances des Pays-Bas et de les charger des frais de restauration. Le bâtiment pourrait héberger ultérieurement les Conseils collatéraux, après la reconstruction d'un véritable palais royal, projet laissé en souffrance depuis qu'un incendie avait détruit le palais du Coudenberg, en février 1731 (5). Kaunitz s'empessa de tempérer le zèle du ministre, sachant que Charles de Lorraine ne résiderait pas de sitôt à Bruxelles puisqu'il était appelé à commander les armées de Marie-Thérèse en ce début de la Guerre de Sept Ans (6).

(1) A.G.R., S.E.G. 2589 f°47 et suiv.: minutes de mémoires adressées par Charles de Lorraine à Marie-Thérèse sur le dérangement de ses affaires, 1750.

Milan, X148 inf.: lettre de Silva-Tarouca à Botta-Adorno, 5 août 1750.

(2) J. LAENEN, Le ministère de Botta-Adorno sous le règne de Marie-Thérèse, ..., p. 42, note 1.

(3) Vienne, H.H.St.A., Depeschen DDA 38/133: dépêche de Marie-Thérèse à Botta-Adorno, 18 août 1753.

(4) En 1755, les frais de la Chapelle royale furent désormais supportés par les finances des Pays-Bas. En outre, le prince reçut 80 000 florins prélevés sur le produit de la loterie (A.G.R., C.A.P.B. 422, dépêche du 16 avril 1755).

(5) Vienne, H.H.St.A., B. Berichte DDA 71/388: rapport de Cobenzl à Kaunitz, 17 janvier 1757.

(6) Vienne, H.H.St.A., B. Weisungen DDA 3/52: lettre de Kaunitz à Cobenzl, 29 janvier 1757.

Tentatives d'assainissement des finances du prince

Au mois de janvier 1757, le prince Charles s'était effectivement rendu à Vienne, à la demande de Leurs Majestés. Marie-Thérèse lui accorda alors une gratification de 2 000 ducats par mois, soit 11 900 florins sur la caisse de guerre. Toutes ces aides ponctuelles, mais substantielles, ne suffirent pourtant pas à tirer le prince de ses embarras financiers. Il apparut dès lors indispensable de procéder à un assainissement radical de l'administration de sa Cour. On profita de l'absence de Charles de Lorraine pour porter ce projet à exécution. Cobenzl, sous les ordres de Kaunitz, fut chargé de faire la lumière sur l'état de la maison du gouverneur et de proposer des solutions pour remédier à l'endettement de ce dernier. Charles de Lorraine chargea lui-même le ministre de cette délicate mission (1). Cobenzl essaya donc de faire le point sur les dettes du prince et surtout d'en découvrir les causes (2). Après une première investigation, le ministre détailla le tableau des dettes de Charles de Lorraine: leur montant s'élevait à quelques 500 000 florins "non compris ce qui est encore dû sur le Cabinet de Curiosité que son Altesse Royale a acheté il y a bien 7 ans, dont la Nettine ne sait pas l'import" (3). Le prince était endetté auprès de nombreux créanciers, fournisseurs de la Cour et artistes ayant travaillé à son service. A la fin de l'année, peu avant de rentrer aux Pays-Bas, Charles de Lorraine supplia Marie-Thérèse de l'aider à les rembourser, et promit qu'ensuite, elle n'en entendrait

(1) A.G.R., S.E.G. 969: lettre autographe de Charles de Lorraine à Cobenzl, 4 juin 1758.

(2) A.G.R., S.E.G. 969, f° 246-271: rapport de la veuve Nettine remis à Cobenzl au sujet des dettes de Charles de Lorraine-1758.

(3) A.G.R., S.E.G. 969: lettre de Cobenzl au secrétaire de Marie-Thérèse, le baron de Koch, 27 août 1758.

plus jamais parler (1). On décida de faire payer 200 000 florins à la veuve Nettine sur les finances des Pays-Bas et de rembourser les 300 000 restant grâce au produit de la vente des terres de Bologne et d'Etalle à l'abbaye d'Orval (2). Mais lorsqu'il fallut s'assurer du montant exact des dettes du gouverneur, il apparut que même la trésorière de la Cour et le secrétaire de cabinet Gilbert étaient incapables d'en fournir un compte détaillé. Après avoir entendu les responsables des différents départements de l'Hôtel du prince, qui ne pouvaient fournir que des comptes approximatifs, Cobenzl se rendit compte à quel point cette maison était mal gérée et constata surtout avec effroi que l'abîme des dettes du gouverneur était bien plus important que prévu (3).

Dans ces conditions, le plan de liquidation devenait caduc. Et en ces temps de guerre, les finances des Pays-Bas ne pourraient pas supporter de charges supplémentaires. Cobenzl suggéra de prélever une somme sur l'excédent de la loterie émise pour fournir des fonds à Vienne (4). En mars 1759, le décompte final des dettes de Charles de Lorraine fut enfin établi: l'ensemble se montait à 717 993 florins, 17 sous, 1 denier. Outre les 500 000 florins déjà remboursés, il restait donc 217 000 florins à trouver. Cobenzl se fit fort de les obtenir. Mais cette situation ne pouvait plus se reproduire. La cause principale de l'endettement inconsidéré de Charles de Lorraine était attribuée à la désorganisation

(1) Vienne, H.H.St.A., B. Berichte DDA 70/386: note autographe de Charles de Lorraine à Marie-Thérèse, novembre 1758.

(2) Vienne, H.H.St.A., B. Berichte DDA 78/420: rapport de Cobenzl à Kaunitz, 23 novembre 1758.

Sur la vente de la prévôté d'Etalle à l'abbaye d'Orval, voir: N. TILLIERE, Histoire de l'Abbaye d'Orval, Orval, 1967, p. 278.

(3) Vienne, H.H.St.A., B. Berichte DDA 79/421: rapport de Cobenzl à Kaunitz, 4 janvier 1759.

(4) Vienne, H.H.St.A., B. Berichte DDA 79/421: rapport de Cobenzl à Kaunitz, 6 janvier 1759.

extrême de sa maison: plusieurs personnes étaient autorisées à disposer des deniers du prince, et quoiqu'on ne pût leur reprocher de véritables malversations, les serviteurs de Charles de Lorraine étaient trop proches parents pour se contrôler mutuellement: Paul-Etienne Gamond, d'origine lorraine, était le directeur du garde-meuble et des bâtiments; son fils, Pierre, dirigeait la garde-robe et les bâtiments de Tervueren; le beau-frère de celui-ci, Julien Pruvost, valet de chambre, était responsable de la dépense de l'Hôtel et était lui-même apparenté à l'un des marchands de vin qui fournissaient la Cour. Tous manipulaient des sommes importantes, mais aucun n'en rendait compte (1). Le prince Charles avait obtenu d'eux que quelques aperçus de ses dépenses avant de partir à Vienne, et ces éléments ne lui avaient pas permis d'exposer lui-même le détail de ses dettes à Marie-Thérèse (2). Dans ces conditions, il était aisé de proposer sans cesse de nouvelles occasions de dépenses sans aucune économie.

Pour résoudre ce problème, le ministre proposa de nommer une personne de haute naissance qui aurait autorité sur l'ensemble de la maison de Charles de Lorraine, et qui serait seule responsable des dépenses. Tous les paiements se feraient sur ordre de ce cavalier, sans intervention du gouverneur. Ainsi, plus aucun de ses serviteurs ne pourrait le pousser à s'engager dans des dépenses disproportionnées.

Le prince de Gavre semblait tout indiqué pour occuper cette fonction de contrôleur, et pourrait porter le titre de grand maréchal de la Cour. On réserverait 1 000 ducats par mois (5 950 florins de Brabant) pour la "chatouille" du prince, c'est

(1) Vienne, H.H.St.A., B. Berichte DDA 79/424: rapport de Cobenzl à Kaunitz, 12 mars 1759.

(2) Vienne, H.H.St.A., B. Berichte DDA 70/386: note autographe de Charles de Lorraine à Marie-Thérèse, novembre 1758.

-à-dire pour ses dépenses personnelles (1). Ce projet fut adopté comme le plus approprié pour parvenir à établir un équilibre entre les revenus et les dépenses du gouverneur (2). L'heure était venue de procéder aux économies: la domesticité du prince était jugée trop nombreuse. C'est qu'il avait associé à sa maison les domestiques qui l'avaient accompagné à la guerre, ceux qui étaient à son service en 1744 et ceux qui avaient servi Marie-Elisabeth. D'autre part, Charles de Lorraine dépensait beaucoup d'argent pour les embellissements de Tervuren: 30 000 florins par an. Cobenzl trouvait cette forte dépense justifiée car ces travaux constituaient l'un des principaux amusements du prince. Certaines dépenses, comme celles de l'Hôtel, la comédie, les charités, les rétributions de messes, les loyers, ne pourraient guère être comprimées. Tout au plus pourrait-on réduire les frais de vénerie, d'apothicaires et de voyages. Mais un article hypothéquait fortement tous les efforts d'économie à entreprendre: le palais de Bruxelles, dans lequel 100 000 florins avaient déjà été engloutis en travaux d'aménagement, était inachevé: "ce que l'on a fait ne fait pas le tiers de ce qui reste à faire et ne consiste que dans les quatres murailles d'une des faces de la maison. Monseigneur n'est plus logé du tout: il n'y a plus ni escaillier ni chapelle..." (3).

(1) "Chatouille": transcription francisée de l'allemand Schatulle, cassette .

Vienne, H.H.St.A., B. Berichte DDA 79/424: rapport de Cobenzl à Kaunitz, 12 mars 1759.

(2) A.G.R., S.E.G. 1478-1479: documents concernant la juridiction du grand maréchal de la Cour et l'organisation de la maison de Charles de Lorraine.

(3) Vienne, H.H.St.A., B. Berichte DDA 79/414: rapport de Cobenzl à Kaunitz, 23 mars 1759.

Lorsque Kaunitz apprit cette mauvaise nouvelle, il ne put retenir son indignation: "il est aussi inutile de demander l'impossible que de vouloir l'entreprendre: quel que soit l'état où se trouve la demeure de Son Altesse Royale, je ne je ne sçais suggerer aucun fonds pour bâtir, il faut se restreindre à la simple decence et abandonner toute idée de magnificence, celle-ci demande trop, l'autre se contente de peu" (1).

Nouveaux revenus: l'Ordre Teutonique et la pension de Sa Majesté

Les dettes de Charles de Lorraine furent finalement payées sur ordre de Marie-Thérèse (2). Sa Cour fut désormais placée sous la direction du prince de Gavre, nommé grand maréchal. Mais en 1759, les besoins du prince excédaient toujours ses revenus, d'autant qu'il fallait achever la construction de l'aile éventrée du palais de Bruxelles. Marie-Thérèse dut encore intervenir, assurée que les travaux ultérieurs seraient enfin pris en charge par le prince lui-même (3). En effet, Charles de Lorraine fut nommé grand-maître de l'Ordre teutonique en 1761 et bénéficia à ce titre de nouveaux revenus. A cette époque, l'Ordre n'avait plus la puissance qu'il avait acquise à la fin du Moyen-Age, néanmoins il possédait encore des domaines disséminés aux Pays-Bas, en Allemagne, jusqu'en Silésie et Moravie. Charles de Lorraine touchait chaque année entre 20 000 et 24 000 florins, en provenance de Mergentheim, siège du gouvernement de l'Ordre, la même somme en provenance des seigneuries de Silésie et enfin entre 10 000 et 12 000 florins du

(1) Vienne, H.H.St.A., B. Weisungen 5/21: lettre de Kaunitz à Cobenzl, 2 avril 1759.

(2) Une partie des dettes avait été liquidée dès le début de 1759, comme en témoigne le compte-rendu par la veuve Nettine pour cette année (A.G.R., C.C. 1839).

En juillet 1759, l'ensemble des dettes était presque payé (Vienne, H.H.St.A., B. Berichte DDA 80/427: rapport de Cobenzl à Kaunitz, 25 juillet 1759).

(3) Vienne, H.H.St.A., B. Berichte DDA 87/451: rapport de Cobenzl à Kaunitz, 25 septembre 1761.

bailliage de Franconie, l'un des plus importants de l'Ordre (1). Malgré les aides apportées par Marie-Thérèse pour achever les travaux entrepris au palais de Bruxelles, malgré l'augmentation des revenus du prince à partir de 1761, Charles de Lorraine continua à s'endetter.

Lors de son voyage à Vienne en 1765, le prince soumit à nouveau ses problèmes à la souveraine. Celle-ci résolut de venir, une fois de plus, au secours de son incorrigible beau-frère: les 600 000 florins d'Allemagne, soit environ 740 000 florins de Brabant qui représentaient le montant impressionnant des dettes du gouverneur, furent payés à la veuve Nettine par la Cour de Vienne (2). Il s'agissait d'une avance dont le remboursement s'étala sur six ans (3). A nouveau, on tenta de réduire les dépenses de la maison du prince. Celui-ci dressa lui-même la tableau des gages à payer et établit un plan d'assainissement en sélectionnant les places à supprimer progressivement (4). Ainsi, il ne préleva dorénavant plus que 35 000

(1) A.G.R. S.E.G. 2603 f°22, 25, 63...: journal secret de Charles de Lorraine, affaires pécuniaires: différents comptes de la cassette du prince, 1769, 1772, 1777.

(2) A.G.R. S.E.G. 2605 f°64: "Epoques en janvier l'an 1766", manuscrit autographe.

A.G.R., C.C. 1841: compte particulier rendu par la veuve Nettine en 1766. Cette somme importante servit à payer les fournisseurs de la Cour.

(3) Vienne, H.H.St.A., B. Weisungen DDA 11/45: lettre de Kaunitz à Cobenzl, 12 octobre 1765.

A.G.R., C.A.P.B. 480 et S.E.G. 2252 f° 376, "gastos secretos" remboursement des 600 000 florins.

(4) A.G.R. S.E.G. 2605 f°6-17: "Livre des Charges et emplois, gages que j'ay dans ma maison, avec l'état des emplois a ne pas etre remplacé - fait en l'an 1766", manuscrit autographe. Voir également une ébauche d'"arrangement" dans A.G.R. Manuscrits divers, 3467: "Nouvelle arrangement pour mes affaires", manuscrit autographe.

florins pour ses dépenses personnelles sur le subside octroyé pour l'entretien de la Cour (1).

A partir de 1766, la Souveraine accorda à son beau-frère une pension annuelle de 50 000 florins d'Allemagne - 62 000 florins de Brabant - "avec ordre de n'en rien dire" (2). Cette pension secrète faisait suite au décès de l'empereur François. Marie-Thérèse accorda la même pension à la princesse Anne-Charlotte. Ces sommes étaient remises de manière assez irrégulière par le banquier Menus et le trésorier de la caisse secrète à Vienne, de Mayer (3). A partir de 1771, le montant de la pension secrète de Charles de Lorraine s'éleva à 150 000 florins d'Allemagne - 186 000 florins de Brabant - (4). Cette augmentation avait été promise par Marie-Thérèse à condition que le prince eût remboursé les 600 000 florins avancés en 1766 (5).

(1) A.G.R., C.C. 1840 et 1841: comptes de la veuve Nettine, trésorière de Charles de Lorraine, des recettes et dépenses, 1760-1770 et 1771-1780.

Auparavant, le prince prélevait 71 000 florins pour sa cassette. Au début des années 1750, le montant était encore plus élevé.

(2) A.G.R., S.E.G. 2589, f°94 v: manuscrit autographe, 1766.

(3) M.F. DEGEMBE, "Anne-Charlotte de Lorraine, son séjour à Mons - 1754-1774", ..., p. 323.

(4) A.G.R., S.E.G. 2252, f°376: "gastos secretos".

(5) A.G.R., S.E.G. 2603, f°31 m/v: "Arrangement pour mes affaires pour 1772", manuscrit autographe.

Notons qu'à la même époque, le prince dut emprunter à nouveau (1).

En 1773, Charles de Lorraine hérita des biens de sa soeur Anne-Charlotte, décédée en novembre (2). Outre les rentes de Lorraine affectées sur l'Hôtel de ville de Paris, qui rapportaient annuellement 40 833 florins de Brabant, Anne-Charlotte laissa à son frère un capital de 120 000 florins d'Allemagne qui fut échangé contre 22 nouvelles obligations de 5 000 florins sur la banque de Vienne, au nom du prince. La princesse avait également souscrit aux emprunts émis aux Pays-Bas en 1771 et en 1772. Les montants de ces placements s'élevaient respectivement à 475 000 florins et à 93 000 florins de change. De son côté, le prince plaça 20 000 florins d'Allemagne sur la banque de Vienne en 1778 et acquit la même année 12 obligations de 1 000 florins de change dans l'emprunt émis en mai 1778 aux Pays-Bas (3).

A la fin de sa vie, Charles de Lorraine disposait de ressources appréciables. Il en dressa lui-même le tableau pour l'année 1777 (4). La somme totale de ses revenus se montait à

-
- (1) A.G.R., S.E.G. 2603 f°34-35: "Arrangement pour paier ce qui reste dû de l'année 1771 et faire face au 2 premiers mois de l'année 1772", manuscrit autographe.
- (2) A.G.R., S.E.G. 2603 f°56-60: "Disposition touchant la successions de feu ma chère soeur", manuscrit autographe, 1774.
- (3) A.G.R., C.F. 7641: rapport du comité établi pour la liquidation de la maison mortuaire de Charles de Lorraine concernant les rentes affectées sur l'Hôtel de ville de Paris, les intérêts des obligations sur la banque et celles de quelques levées aux Pays-Bas.
- (4) A.G.R., S.E.G. 2603 f°63: "Projet d'arrangement pour mes affaires personnelles" (1777), manuscrit autographe.

821 752 florins. La pension de Sa Majesté s'élevait alors à 225 473 florins. Mais les débours étaient également en hausse: la dépense ordinaire de la maison du prince engloutissait presque tout le subside pour l'entretien de la Cour. Il fallait y ajouter des dépenses extraordinaires (92 440 florins en 1776). Enfin, le prince dépensait énormément sur sa cassette personnelle, alimentée par ses autres revenus. Les aménagements de Mariemont (85 652 florins), l'entretien du jardin (7 140 florins), les pensions (38 665 florins) et les dépenses pour le jeu (60 000 florins) totalisaient 191 457 florins. Il restait peu de marge pour équilibrer les dépenses extraordinaires de l'Hôtel (1). Il semble pourtant que les finances de Charles de Lorraine furent moins obérées à la fin de sa vie.

Il est vrai que le prince disposait de revenus très confortables qui lui permettaient de tenir son rang de prince royal. A ce titre, il ne put s'empêcher d'outrepasser ses moyens, cédant au goût de la "magnificence", plutôt que de se borner à la "simple décence". Car, si sa maison était assez désorganisée et que ses subalternes profitèrent parfois de sa complaisance, ce laisser-aller n'explique pas tout: Charles de Lorraine était un collectionneur et il ne se contentait pas de la médiocrité. Son journal l'atteste: chaque jour lui donnait l'occasion d'acquérir l'une ou l'autre "folie" ou objet précieux. Les catalogues de ses effets établis après son décès témoignent de la quantité mais aussi de la qualité de son mobilier, de ses livres, de ses collections de laques et de porcelaines, de ses cabinets de physique et de curiosités. Cependant

(1) Lorsque le subside pour l'entretien de la Cour ne suffisait pas à couvrir les frais ordinaires et extraordinaires de la maison du prince, la veuve Nettine recevait le solde de Charles de Lorraine en personne. Ainsi, les comptes des années 1770 à 1780 furent-ils toujours régulièrement équilibrés.

la construction et l'aménagement des résidences et des jardins grevèrent encore plus les ressources du gouverneur. A la mort du prince, le comité établi pour la liquidation de la maison mortuaire procéda à une estimation générale de la valeur de celle-ci: le palais de Bruxelles était estimé à 500 000 florins mais on évaluait le coût de son aménagement à 800 000 florins. Mariemont et le "Château Charles" étaient évalués ensemble à 480 000 florins, alors que le prince y avait investi 1 450 000 florins. Les effets mobiliers et les collections se chiffraient à 400 000 florins. La rente de 70 000 florins, héritée de Lorraine, était également comptabilisée, mais il fallait en retrancher 43 000 florins qui servaient à payer les domestiques de la princesse Anne-Charlotte.

L'ensemble de la succession de Charles de Lorraine fut évalué à 2 055 000 florins. Mais comme le prince défunt avait signifié son désir de voir continuer le paiement des gages et pensions de ses domestiques, il fallait constituer un fonds d'environ 1 800 000 florins pour pouvoir respecter ses dernières volontés (1). C'est pourquoi l'héritier désigné par Charles de Lorraine, l'Empereur Joseph II, décida de mettre en vente tous les effets laissés par son oncle. Ainsi l'on pourrait également satisfaire les créanciers du prince, principalement les fournisseurs de la Cour (2).

(1) R. LEFEVRE, Les héritiers de Charles de Lorraine, ..., p. 69.

(2) En désignant comme héritier son neveu Joseph II, le prince ne lui faisait pas une faveur et on pourrait même soupçonner quelque malice derrière cet acte car il devait connaître l'antipathie que professait le neveu à son égard. Cependant, en agissant ainsi, Charles de Lorraine ne faisait que suivre l'exemple de son frère François-Etienne qui transmit ses biens à son fils aîné. Ainsi, l'héritage des derniers princes lorrains revint finalement à la monarchie des Habsbourg.

Lorsqu'on examine les finances privées de Charles de Lorraine, on peut se demander comment il a pu vivre ainsi, dans la préoccupation constante de devoir régulièrement exposer ses affaires dérangées à la réprobation des Souverains pour leur demander secours. Le phénomène est d'autant plus remarquable que le prince s'est montré très bon gestionnaire des affaires pécuniaires de l'Ordre Teutonique durant tout son magistère et que l'amélioration des finances des Pays-Bas fut également l'un de ses objectifs. Dès lors, pourquoi cette folle prodigalité? La désinvolture avec laquelle Charles de Lorraine s'est endetté, des années durant, ne trouverait-elle pas sa justification dans le profond dépit que lui causa la perte de la Lorraine? Vivre largement, sur le modèle d'une petite Cour souveraine, semblable à celle qu'il avait connue à Nancy et à Lunéville durant sa jeunesse, était à l'évidence l'ambition du prince: châteaux, jardins, collections d'objets précieux, cabinets de raretés, chasses, train de vie aisé, tout rappelle la Cour du duc Léopold. Retrouver tout cela à Bruxelles était sans doute la compensation espérée par Charles de Lorraine. Cela créait de grands besoins. Or le prince dépendait uniquement de son frère aîné pour couvrir ses dépenses somptuaires. Si l'on sait combien il reprocha à ce dernier l'aliénation de la Lorraine qui signifia l'exil et l'humiliation pour toute la famille ducale, les excès financiers de Charles de Lorraine peuvent, en quelque sorte, être considérés comme une manière de prendre sa revanche sur la destinée. D'autant que celle-ci lui avait infligé un veuvage prématuré et que le prince n'avait guère de descendant à prémunir qui aurait pu l'aiguillonner à restreindre son train de vie.

Rappelons cependant que François-Etienne ne semble guère être intervenu personnellement pour payer les dettes de son frère. Charles de Lorraine n'a bénéficié de revenus extraordinaires en provenance de Vienne qu'après la mort de l'Empereur François. Marie-Thérèse était sans doute plus sensible à la détresse financière du prince et de la princesse Anne-Charlotte,

puisqu'elle leur accorda une pension secrète peu après ce décès. Les relations entre les deux frères semblent avoir toujours été ambiguës, comme en témoigne une note confidentielle de Cobenzl à Kaunitz relative aux dettes du gouverneur: celui-ci avait été sommé de remettre un état de sa maison à l'Empereur, par l'intermédiaire du chancelier de Cour et d'Etat. Charles de Lorraine envoya ces renseignements "en droiture" à l'Impératrice pour éviter de les faire parvenir à son frère (1). Ceci révèle combien le statut de prince cadet, et la sujétion que cela impliquait, étaient implacables et assez pénibles à supporter, même si le droit d'aînesse était reconnu sous l'Ancien Régime.

(1) Vienne, H.H.St.A., B. Berichte DDA 80/426: rapport de Cobenzl à Kaunitz, 4 juin 1759.

CHAPITRE III
L'ITINERAIRE DU PRINCE

§ 1. LES PREMIERES ANNEES DU GOUVERNEMENT (1749-1756)

Les premières années dans les Pays-Bas

Dès son arrivée aux Pays-Bas, le prince remplit pleinement son rôle de représentant de la Souveraine, en procédant officiellement à la reprise en main du territoire en son nom. Peu après son installation dans sa résidence de Bruxelles, Charles de Lorraine se rendit en Flandre pour célébrer le retour de cette province sous la domination des Habsbourg (1).

Le voyage du prince en Flandre, en mai 1749, inaugura une série de "visites" effectuées par celui-ci dans les Pays-Bas. C'est pourquoi il faut préciser l'itinéraire suivi par Charles de Lorraine durant les premières années de son gouvernement. En effet, ses déplacements furent nombreux au cours de cette période. Outre ses excursions à Tervuren, Mariemont, Be-loeil et Baudour, Charles de Lorraine effectua plusieurs voyages à titre officiel dans les Pays-Bas.

En effet, il s'intéressa activement à ces régions dont le gouvernement lui avait été confié et entreprit de les visiter personnellement. Chaque fois, un événement particulier lui en fournit l'occasion. Ainsi, en mai 1749, l'objet principal de son voyage en Flandre était la célébration de la "Joyeuse Entrée", au nom de Marie-Thérèse, après l'occupation française durant la guerre de Succession d'Autriche. Charles de Lorraine procéda officiellement à cette cérémonie pour la deuxième fois en cinq ans. Cette fête solennelle fut célébrée dans les règles

(1) Milan, X 145 inf.: lettre de Botta-Adorno à Silva-Tarouca, 17 mai 1749.

et a donné lieu, comme de coutume, à l'impression d'une brochure imprimée relatant avec force détails tout le cérémonial suivi en cette occasion (1). Mais le prince profita de ce voyage pour pousser son escorte jusqu'à Bruges, et de là jusqu'à Ostende où il visita le port. Le marquis de Botta-Adorno l'accompagnait, avide de découvrir cette région dont il désirait encourager le développement commercial. Le gouverneur et le ministre rentrèrent par Alost où, comme de coutume, ils assistèrent à un grand feu d'artifice (2).

Ces voyages n'avaient rien d'improvisé: tout était mis en oeuvre pour assurer la solennité de l'événement, le decorum empesé déployé à ces occasions avait pour but de conférer à ces manifestations un caractère presque sacré afin d'inspirer le respect dévolu à un prince représentant sur place la Souveraine légitime de ces régions. Mais au-delà du caractère ostentatoire des déplacements du prince qui visitait ses sujets, s'offrant à

(1) Kort Verhael van de prachtige Inhaelinghe de welcke de Stadt Ghendt gedaen heeft aan syne Koninglijke Hoogheyt C. Alexander van Lorreynen en Baar, Gouverneur der Oostenrijcksche Nederlanden, voor onse genadige Souveryne Maria Theresia, Koniging van Hongarien ende Bohemen, Gravinne van Vlaanderen, enz., der 17 Mey 1749, Gand, 1749.

(2) La relation de ce voyage qu'en fit Charles de Lorraine à son frère l'Empereur François (A.G.R., S.E.G. 949) a été publiée.

Voir: Ch. PIOT, "Un voyage du duc Charles de Lorraine en Flandre et plus spécialement à Bruges, en 1749", dans Annales de la société d'Emulation pour l'étude de l'Histoire et des Antiquités de la Flandre, 3e série, t. VI, Bruges, 1871, pp. 257-264.

Arrivée et passage de S.A.R. le duc Charles-Alexandre de Lorraine par la ville d'Alost, le 17 mai 1749. Anvers (J. VERDUSSEN), (1749).

la vue de tous, ces voyages devaient également permettre à Charles de Lorraine – ainsi qu'à son ministre – de s'informer de la situation locale: par exemple, lors du voyage en Flandre en 1749, Charles de Lorraine et Botta-Adorno se renseignèrent sur les candidats au renouvellement des magistrats au sujet desquels ils allaient devoir se prononcer ultérieurement (1).

Charles de Lorraine effectua encore plusieurs voyages dans les Pays-Bas durant les mois qui suivirent. Au mois d'août 1749, il se rendit à Anvers en compagnie du ministre plénipotentiaire pour assister à l'ouverture des "boîtes" des monnaies (2). La restauration de la monnaie constituait alors l'une des préoccupations majeures du gouvernement. En se rendant sur place, le gouverneur et le ministre affichaient leur intention de veiller de près à la bonne conduite des réformes mises sur pied (3).

(1) Milan, X 145 inf.: lettre de Botta-Adorno à Silva-Tarouca, 17 mai 1749.

(2) Milan, X 145 inf.: lettre de Botta-Adorno à Silva-Tarouca, 20 août 1749.

Pour permettre le contrôle du titre et du poids des pièces de monnaie, les monnayeurs étaient tenus de déposer dans la "boîte" un certain nombre de pièces de chaque fabrication. Dès le mois de septembre 1749, de nouvelles espèces monétaires furent mises en circulation.

(3) Il fallait essentiellement retirer de la circulation les espèces dévaluées et procéder à la fabrication d'une nouvelle monnaie.

Voir: V. JANSSENS, Het geldwezen der Oostenrijkse Nederlanden, Verhandelingen van de Vlaamse Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten, Klasse der Letteren, mém. 29, Bruxelles, pp. 69-125.

J. LAENEN, Le ministère de Botta-Adorno dans les Pays-Bas autrichiens sous le règne de Marie-Thérèse, Anvers, 1901, pp. 213 et suiv.

Charles de Lorraine et Botta-Adorno avaient également visité l'hôtel des monnaies de Bruges lors de leur précédent voyage. Peu de temps après, il fut remis en activité.

En 1750, Charles de Lorraine fut invité à inaugurer les travaux du canal de Louvain que les brasseurs de cette ville voulaient creuser pour rejoindre le Rupel; et par là l'Escaut (1). Le prince procéda le 9 février à la cérémonie de la "coupe du premier gazon" devant une foule très importante. En compagnie des dignitaires de sa cour, il fut accueilli au son du canon et des cloches de la ville. La fête se termina tragiquement par la mort d'un artificier à cause de l'explosion prématurée des fusées du feu d'artifice dont l'une, dit-on, emporta même la perruque du prince Charles (2). Celui-ci a fait la description détaillée de l'inauguration. Ce texte exemplaire, sobre et précis, probablement écrit pour préparer une relation destinée à l'Empereur ou à l'Impératrice, est publié en annexe (3). Nous aurons l'occasion de revenir plus loin sur l'intérêt manifesté par Charles de Lorraine pour la construction des voies de communication dans les Pays-Bas, mais sa seule présence aux cérémonies précitées est déjà un témoignage concret de son attention pour le développement économique des Pays-Bas.

(1) Sur la construction du canal de Louvain, voir: R. DE ROO, "De Leuvense vaart. Een aspect van de economische politiek der Oostenrijkers", dans Handelingen van de koninklijke kring voor Oudheidkunde, Letteren en kunst van Mechelen, t. LV, 1951, pp. 105-116.

P. SMOLDERS, "Verkeersmiddelen voor Leuven" (4 parties), dans Bijdragen tot de Geschiedenis inzonderheid van het oud hertogdom Brabant, 1956, pp. 14-32, 79-89 et 147-159, et 1957, pp. 81-92.

L. VAN BUYTEN, De Leuvense Stadsfinanciën onder het Oostenrijks Regiem (1713-1794), *Arca Lovaniensis*, 11, 1982, pp. 105-181.

(2) E. VAN EVEN, Louvain dans le passé et le présent, Louvain, 1895, pp. 176-177.

(3) A.G.R., S.E.G. 2588 f°28 (voir annexe III).

Deux ans plus tard, en septembre 1752, Charles de Lorraine effectua à nouveau une tournée d'inspection en Flandre. L'écroulement des écluses de Slijkens, près d'Ostende, lui en fournit le prétexte (1). Les dégâts provoqués par la marée compromettaient gravement les efforts entrepris depuis près de deux ans pour relier par voie d'eau Ostende, Bruges et Gand. Or la construction de ce canal faisait l'objet de tous les soins du gouvernement de Bruxelles, plus particulièrement du marquis de Botta-Adorno, qui ambitionnait d'établir un axe d'échanges commerciaux entre les Pays-Bas et l'Allemagne, en créant un réseau moderne de voies de communication à travers nos provinces (2). Lors de ce voyage, Charles de Lorraine visita longuement tous les travaux entrepris à Gand et à Bruges, les trouvant fort avancés. Visiblement satisfait, il en fit, à son retour à Bruxelles, un compte-rendu détaillé (3). Il profita de ce voyage pour aller admirer "les moulin at cier qui feront un grand profits au païs", c'est-à-dire l'entreprise de Philippe Mannens installée non loin d'Ostende. Botta-Adorno avait effectué, quelques jours avant le gouverneur, le même voyage en Flandre, et avait, lui aussi, visité les moulins à

(1) Les écluses de Slijkens, situées sur le canal d'Ostende à Bruges, s'étaient écroulées le 13 août 1752.

Au sujet de la reconstruction de ces écluses, voir: P. LENDERS, De politieke crisis in Vlaanderen omstreeks het midden der achttiende eeuw, Koninklijke Vlaamse Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten, Klasse der Letteren, 25, Bruxelles, 1956, pp. 24-26.

J. WINNEPENNINCKX, "Rond het Graven van de coupure te Gent", dans Handelingen der Maatschappij voor Geschiedenis en Oudheidkunde te Gent, nieuwe reeks, X (1956), pp. 115-151.

(2) J. LAENEN, Le ministère de Botta-Adorno dans les Pays-Bas autrichiens pendant le règne de Marie-Thérèse (1749-1753), Anvers, 1901, pp. 170-176.

(3) A.G.R., S.E.G. 2588 f°39-42: compte-rendu autographe du voyage en Flandre, 9-14 septembre 1752.

scier le bois qui se dressaient, depuis peu, non loin du littoral (1). Les tenants du pouvoir central manifestaient, une fois encore, leur intérêt pour le développement économique de cette région. Mais ce voyage en Flandre donna également l'occasion au prince de participer aux festivités exceptionnelles organisées à Gand par la Confrérie de Saint-Georges, l'une des confréries militaires de la ville. En 1752, c'était Charles de Lorraine en personne qui devait remettre les prix. La confrérie des arbalestriers décida de procéder au "Tir au Roi" en sa présence. Après avoir été reçu la veille en grande pompe par les autorités ecclésiastiques, administratives et judiciaires de la ville et de la province, le gouverneur assista aux cortèges et cavalcades chargés de symboles historiques et allégoriques pour participer enfin au clou de cette imposante cérémonie: le tir de l'oiseau placé sur une haute perche dressée sur le Cautre (2): "Le 11e coup l'ayant jetté bas, j'ay crû que ces Messieurs de joye m'oroiât assommé" (3). Ensuite, le prince assista à un Te Deum, puis à la comédie, un grand "souper" et, enfin, la soirée

(1) J.J. HEIRWEGH, "Une société par actions dans les Pays-Bas autrichiens. La compagnie des machines à scier le bois près d'Ostende", dans Contributions à l'histoire économique et sociale, t.7, 1976, pp. 97-150.

(2) Pour les détails de cette cérémonie, voir: M. FREDERICQ-LILLAR, "Les décors de fêtes à Gand au temps de Charles de Lorraine", dans Charles-Alexandre de Lorraine, Gouverneur général des Pays-Bas autrichiens, catalogue d'exposition Europalia 87 Österreich, Bruxelles, 1987, pp. 139-140.

(3) A.G.R., S.E.G. 2588 f° 39 v.: compte-rendu autographe du voyage en Flandre en 1752.

se clôtura par un bal masqué et... un feu d'artifice (1).

Charles de Lorraine se plia donc de bonne grâce aux festivités bruyantes et pittoresques qui faisaient la joie des habitants des Pays-Bas. En visitant les régions qui étaient confiées à ses soins, le prince se fit connaître, en s'intéressant ouvertement aux grands travaux entrepris à l'époque, aux manufactures et activités économiques, et en ne rechignant pas devant les obligations que lui imposaient les cérémonies mises sur pied à l'occasion de ses voyages en province.

Mais comment perçut-il ces premiers contacts avec les Pays-Bas? Visiblement décontenancé par l'exubérance de ces populations promptes à manifester leur joie, le prince s'étonna à plusieurs reprises des usages de ces pays qu'il ne connaissait pas encore. Ainsi, lors de son premier voyage en Flandre, il décrivit l'accueil qui lui avait été réservé: "J'ay été reçu par les magistrats et avec les coutumes en usage icy, tous les chemins remplis de monde, qui m'ont tirailé depuis la pointe

(1) Ces festivités de Gand en 1752 ont marqué les esprits à l'époque. Les cérémonies ont été relatées en détail dans une brochure éditée à l'occasion: "Détail des réjouissances solennelles célébrées par la très ancienne et souveraine Chef-Confrérie du chevalier Saint-Georges dans la ville de Gand, Gand, 1752.

Deux tableaux représentent en outre le tir de l'oiseau par Charles de Lorraine. L'un, effectué par F.K. Marissal (1698-1770) est reproduit dans le catalogue d'exposition Europa-lia 87 Österreich, Charles-Alexandre de Lorraine, Gouverneur général des Pays-Bas autrichiens, Bruxelles, 1987, pp. 279-280. Ce tableau est conservé à Gand au musée de la By-loke, comme le deuxième tableau, de plus grande dimension, sur le même sujet, peint par P. van Reijschoot l'Anglais.

du jour jusqu'au soir..." Lorsque le prince se rendit à Blankenberg, "il y avoit une foule de monde épouvantable" (1). Quand les Louvanistes obtinrent l'octroi leur permettant de creuser un canal jusqu'au Rupel: "ils étoient si joyeux qu'ils étoient comme des fols" (2). Lorsqu'il se rendit à la cérémonie d'inauguration du creusement de ce canal, le prince fut à nouveau impressionné par la "foule épouvantable" qui se pressait autour de lui (3).

Mais, en même temps, il fut très vite séduit par cet accueil parfois excessif: "je ne scaurois exprimer la joye et l'attachement que tous ces peuples ont temoigné pour Votre Majesté, et j'ose dire que cela me donne une grande espérance pour l'avenir" (4). Il déplorait seulement le "manque d'intelligence entre les provinces" (5).

Ces marques de fidélité témoignées par les habitants des Pays-Bas à l'égard de la Souveraine posent d'emblée le problème de la popularité dont fut auréolée Marie-Thérèse, et plus encore Charles de Lorraine. En effet, il serait intéressant de distinguer, à travers ces manifestations de joie lors des périples du prince dans les Pays-Bas, la part de conformisme de celle de

(1) Ch. PIOT, "Un voyage du duc Charles de Lorraine en Flandre et spécialement à Bruges", ..., pp. 261-262.

(2) A.G.R., S.E.G. 949: lettre de Charles de Lorraine à Marie-Thérèse, 28 janvier 1750.

(3) A.G.R., S.E.G. 2588, f°28: compte-rendu de l'inauguration des travaux du canal de Louvain en 1750. Voir texte publié en annexe (annexe III).

(4) Ch. PIOT, "Un voyage du duc Charles de Lorraine en Flandre et spécialement à Bruges", ..., pp. 263.

(5) A.G.R., S.E.G. 949: lettre de Charles de Lorraine à Marie-Thérèse, 23 mai 1749.

spontanéité réelle des badauds amassés le long des chemins. Et surtout, il faudrait savoir si ces témoignages de popularité s'adressaient à la reine, par gouverneur interposé, ou si c'était la personne même du gouverneur qui était ainsi consacrée?

Il paraît certain que les cérémonies officielles mises sur pied pour célébrer les "Joyeuses Entrées" du prince dans ces pays tenaient plus de la tradition et ne portaient pas la marque d'un sentiment particulier d'attachement à Charles de Lorraine, qui venait célébrer la reconnaissance mutuelle du peuple et de son Souverain, en l'occurrence, Marie-Thérèse (1). Et pourtant, si l'on porte son attention sur les symboles et signes allégoriques qui émaillaient le parcours princier, l'on s'aperçoit qu'au delà des stéréotypes propres à ces manifestations - arcs de triomphe, cortèges et décorations diverses - se détachaient des détails distinguant chacune des cérémonies. Ainsi, en 1749, la "Joyeuse Entrée" que fit Charles de Lorraine à Bruxelles symbolisait le retour officiel des Pays-Bas sous l'obédience de Marie-Thérèse qui envoyait son représentant dans ses provinces. Cependant, ce fut bien le retour de Charles de Lorraine que l'on fêta: les détails de la cérémonie tendirent à mettre en valeur les qualités personnelles du gouverneur plutôt que sa fonction de délégué de l'Impératrice. En 1749, on salua le retour du commandant militaire qui avait su infliger des revers à l'ennemi français. Lauriers et arcs de triomphe prirent alors toute leur signification (2). Bien sûr, on

(1) Sur le cérémonial réglant le déroulement des Joyeuses Entrées des Souverains ou de leurs représentants, voir: M. SOENEN, "Fêtes et cérémonies publiques à Bruxelles aux Temps Modernes", dans Bijdragen tot de Geschiedenis, 68ème année, 1985, n°1-4, pp. 47-103.

(2) B. D'HAINAUT-ZVENY, "Fêtes, festivités et réjouissances sous le gouvernement de Charles de Lorraine, ..., pp. 116-117.

avait habilement "oublié" les défaites essuyées par le prince - et l'occupation française qui s'en trouva prolongée - car l'heure était aux louanges sans réserve! Ces fêtes annonçant le retour du prince dans nos régions tenaient donc malgré tout plus de l'obligation protocolaire que de la libre expression de l'opinion publique.

Sans doute en fut-il déjà autrement pour les voyages ultérieurs que Charles de Lorraine effectua dans les Pays-Bas. Les témoignages de joie lors de l'inauguration du canal de Louvain en 1750 ne s'adressaient peut-être encore qu'au représentant officiel de Marie-Thérèse. Mais, en participant aux efforts des autorités locales pour mettre leur région en valeur, le prince se montrait sous un jour aimable, gai, se soumettant volontiers aux rituels locaux. Nul doute que ces aspects de sa personnalité ont dû séduire très rapidement les sujets de Marie-Thérèse! Dès 1752, ce fut bien en l'honneur de Charles de Lorraine lui-même que la gilde des arbalestriers de Saint-Georges se ruina pour monter une fête grandiose à Gand. Et comme on connaissait son penchant pour les festivités brillantes, on déploya beaucoup d'énergie pour lui plaire à l'occasion de sa deuxième visite en Flandre. Dès ce moment, le prince dut déjà ressentir le bonheur d'être attendu et fêté personnellement.

C'est ainsi que Charles de Lorraine posa les fondements de sa popularité. Il est difficile d'évaluer dans quelle mesure sa réputation d'heureuse nature l'avait précédé aux Pays-Bas, mais il est certain qu'il s'ingénia à l'animer très rapidement dans l'imagerie populaire, en montrant dès l'abord son désir de

faire le bonheur des Pays-Bas (1). Les voyages qu'il effectua dans nos provinces répondaient à son goût pour les découvertes, à son souhait de s'informer personnellement de la situation locale, mais probablement aussi à son désir de se montrer en public.

En 1756, Charles de Lorraine entreprit un nouveau voyage en Flandre. Cette fois, cependant, il ne faisait qu'accompagner sa soeur Anne-Charlotte et voyageait "incognito", refusant les honneurs réservés normalement au gouverneur visitant la province (2). Le prince et la princesse séjournèrent à Gand, puis à Bruges. Ils se rendirent un jour à Blankenberg et visitèrent également le port d'Ostende, avant de rentrer par bateau de Bruges à Gand. Ce périple d'agrément dura une semaine, du 21 au 26 juin 1756 (3).

-
- (1) Le grand maître de la Cour à Vienne, le comte J.J. de Khevenhuller-Metsch, qui avait une piètre idée des qualités militaires de Charles de Lorraine, lui reconnaissait par contre sa générosité, sa bienfaisance, sa fidélité en amitié et sa gaieté. Le prince était réputé pour apprécier les divertissements de la chasse et du théâtre: Aus der Zeit Maria Theresias. Tagebuch des Fürsten Johann Joseph, Khevenhuller-Metsch, Kaiserlichen Obersthofmeisters, Vienne, Leipzig, 1908, t. I, p. 270.
- (2) A.G.R., S.E.G. 1473: lettre de Cobenzl aux députés de Flandre, 12 juin 1756.
- (3) Vienne, H.H.St.A., B. Berichte, DDA 67/372: rapport de Cobenzl à Kaunitz, 23 juin 1756.

Il faut remarquer que les voyages du gouverneur l'ont mené exclusivement dans le nord du pays, c'est-à-dire dans les deux provinces les plus importantes, la Flandre et le Brabant. Mais il ne faut pas oublier les séjours d'Enghien, Beloeil, Baudour et Mariemont, qui permirent au prince de sillonner le Hainaut, à titre privé cette fois.

Les voyages à Vienne

Durant les premières années de son gouvernement, Charles de Lorraine se rendit à trois reprises à Vienne. Un an après son arrivée à Bruxelles, dès la mi-avril 1750, le gouverneur rendit visite à la famille impériale (1). Son séjour se prolongea jusqu'au mois d'août (2). L'année suivante, Charles de Lorraine se rendit à nouveau en Autriche, du mois de juin au mois de novembre 1751 (3). En 1753, il quitta Bruxelles à la fin du mois de mai et revint le 30 septembre aux Pays-Bas (4). Ces voyages presque annuels, avaient lieu en été pour profiter de

- (1) Milan, X 147 inf.: lettre de Botta-Adorno à Silva-Tarouca, 22 avril 1750.
- (2) Milan, X 148 inf.: lettre de Silva-Tarouca à Botta-Adorno, 3 août 1751. Les relations du gouvernement furent signées par Botta-Adorno du 19 avril au 23 août 1750.
- (3) Milan, X 150 inf.: correspondance entre Botta-Adorno et Silva-Tarouca de juin à novembre 1751. Les relations du gouvernement furent signées par Botta-Adorno du 23 juin au 13 novembre 1751.
- (4) Milan, X 154 inf.: lettre de Botta-Adorno à Silva-Tarouca, 23 mai 1753. Les relations du gouvernement furent signées par Botta-Adorno de la fin du mois de mai au 15 septembre 1753. Elles le furent ensuite par Cobenzl jusqu'au 30 septembre.

la belle saison. De fait, c'était aux occupations de plein air que se livrait le prince, en compagnie de son frère (1). Ils effectuèrent plusieurs voyages en Autriche, en Bohême, en Styrie et en Hongrie (2). Leur goût commun pour la chasse les réunit également dans les domaines de Holics et Sassin situés en Moravie. Le château de Holics (Hollitsch en allemand) plaisait énormément à l'Empereur, qui y expérimentait une ferme pilote. La Cour se rendait ordinairement à la fin du mois d'août dans

-
- (1) Ainsi, par exemple, la famille impériale se rendit à la "guinguette" en mai 1750 (Milan, X 147 inf.: lettre de Silva-Tarouca à Botta-Adorno, 4 mai 1750). Quelques jours plus tard, une partie de chasse au héron fut organisée au château de Laxembourg, l'une des résidences de Marie-Thérèse, située au sud de Vienne, et le soir, la Cour logea à Schönbrunn (Milan, X 147 inf.: lettre de Silva-Tarouca à Botta-Adorno, 27 mai 1750).
- (2) En 1750, Charles de Lorraine effectua notamment un voyage en Styrie (Milan, X 148 inf.: lettre de Silva-Tarouca à Botta-Adorno, 11 juillet 1750). Il visita aussi les campements militaires de Moravie et de Bohême avant de s'en retourner aux Pays-Bas (Milan, X 148 inf.: lettre de Silva-Tarouca à Botta-Adorno, 3 août 1750). En 1751, la Cour séjourna à Presbourg en compagnie de Charles de Lorraine (Milan X 151 inf.: lettres de Silva-Tarouca à Botta-Adorno, 14 mai et 25 août 1751). En septembre de la même année, Charles de Lorraine passa une journée à Möllersdorff, dans sa propriété de campagne non loin de Vienne (Milan, X 151 inf.: lettre de Silva-Tarouca à Botta-Adorno, 29 septembre 1751). En octobre, il visita l'Autriche Supérieure avec son frère (Milan, X 151 inf.: lettre de Silva-Tarouca à Botta-Adorno, 20 octobre 1751). En 1753, c'est en Bohême que la Cour séjourna durant le voyage de Charles de Lorraine. Ce séjour fut fixé du 21 août à la mi-septembre, après quoi le prince s'en retourna aux Pays-Bas (Milan, X 139 inf.: lettre de Charles de Lorraine à Botta-Adorno, 4 août 1753).

cette résidence de chasse (1).

A Vienne ou à Schönbrunn, Charles de Lorraine était reçu par la famille impériale bien sûr, mais il y retrouvait également sa soeur Anne-Charlotte qui avait gagné la capitale impériale après la mort de la duchesse Elisabeth-Charlotte, sa mère, décédée en décembre 1744 (2). L'entourage proche de Marie-Thérèse invitait son hôte à tour de rôle: les bals, banquets et réceptions se succédaient pour accueillir le frère de l'Empereur (3). C'était sans doute en vue de ces agréables

-
- (1) Milan, X 151 inf: lettre de Silva-Tarouca à Botta-Adorno, 17 novembre 1751.

Sur la propriété de Holics et Sassin, voir: H.L. MIKOLETZKY, "Holics und Sassin, die beiden Mustergüter der Kaiser Franz I Stephan", dans Mitteilungen des Österreichischen Staatsarchivs, 14, Vienne, 1969, pp. 190-212.

Notons que pour permettre aux chasses dévastatrices de se dérouler dans ces campagnes, il fallait les repeupler sans cesse de gibier. L'Empereur était épris de la chasse comme son frère cadet. Un autre point les rapprochait encore: François-Etienne avait fait ériger dans ses domaines une fabrique d'indiennes et une fabrique de majolique (poterie d'argile cuite, recouverte d'une glacure stannifère). On ne peut s'empêcher d'établir un parallèle entre cette propriété de "Hollitsch" et le domaine de Ter-vuren, où le prince Charles se livra à des activités tout à fait similaires.

- (2) M.F. DEGEMBE, "Anne-Charlotte de Lorraine, son séjour à Mons - 1754-1774", dans Annales du Cercle Archéologique de Mons, t. 71, Mons, 1984, p. 293.
- (3) Sur la vie de la Cour de Vienne, voir: Aus der Zeit Maria Theresias - Tagebuch des Fürsten Johann Josef Khevenhüller-Metsch, Keiserlichen Obersthofmeisters - 1742-1776, 8 vol., Vienne, Leipzig, 1908.

retrouvailles que Charles de Lorraine entreprit ces longs voyages à la Cour de Vienne. Le prince était fort isolé à Bruxelles et l'on peut supposer qu'il désirait revoir sa famille régulièrement. Mais, formellement, il attendait d'en recevoir l'ordre royal avant de partir (1).

En réalité, la décision semble avoir été prise très tôt de rappeler souvent Charles de Lorraine à la Cour de Vienne. Ainsi, le président du Conseil Suprême évoqua dès le mois de février 1750 "le premier et court séjour" de Charles de Lorraine auprès de Leurs Majestés (2). Plus tard, il se prononça plus clairement sur les absences de Charles de Lorraine de son gouvernement, "lesquelles je crois d'ailleurs convenir d'être courtes, mais annuelles" (3). Lors du deuxième voyage du prince à Vienne, en 1751, Silva-Tarouca précisa que sa présence était fort appréciée par l'Empereur qui "l'aimant tendrement voudra annuellement son frère de la partie d'Hollitch qui est d'ordinaire vers la fin d'aoust jusqu'à my-septembre. La Saint-François vient deux semaines après et la Sainte-Thérèse suit de près. Tellement que Monseigneur le Duc fairoit bien, à mon petit sentiment, de partir de Bruxelles à la my-aoust, et par là ses absences n'arriveroient guère à trois mois le tout compris" (4).

(1) "Son Altesse m'a dit que pour entreprendre ce voyage, Elle attendra toujours quelque commandement précis de Leurs Majestés" (Milan, X 147 inf: lettre de Botta-Adorno à Silva-Tarouca, 7 mars 1750).

(2) Milan, X 147 inf: lettre de Silva-Tarouca à Botta-Adorno, 27 février 1750.

(3) Milan, X 147 inf: lettre de Silva-Tarouca à Botta-Adorno, 13 juin 1750.

(4) Milan, X 151 inf: lettre de Silva-Tarouca à Botta-Adorno, 17 novembre 1751.

Outre l'agrément des retrouvailles familiales, ces voyages répondaient peut-être aussi à une volonté politique de maintenir un contact étroit entre les autorités centrales de Vienne et leur délégué à Bruxelles. L'étude des affaires traitées à Vienne alors que Charles de Lorraine s'y trouvait permet d'affirmer que ces séjours dans la capitale autrichienne ne tenaient pas seulement du loisir. Durant chacun d'entre eux, des affaires de la première importance pour les Pays-Bas ont été débattues par la Conférence Ministérielle chargée de se prononcer sur la politique de la Monarchie. Le Gouverneur s'est sans doute rendu à Vienne pour participer à ces décisions ou, tout au moins peut-on constater que ces affaires ont été délibérées lorsque le prince pouvait prendre part à ces débats. En 1750, les relations entre les Pays-Bas et les Provinces Unies constituaient l'un des principaux points à l'ordre du jour. Le Hollandais William Bentinck s'était rendu, pour affaires personnelles, à la Cour de Vienne. Il devait, en réalité, négocier la reprise de l'application du traité de la Barrière, suspendue depuis la paix d'Aix-la-Chapelle (1). Charles de Lorraine participa aux conférences ministérielles d'Etat chargées de préparer les décisions impériales (2). Nous reviendrons sur les affaires traitées avec les Puissances Maritimes car elles conditionnèrent, pendant quelques années, la politique du Gouvernement des Pays-Bas. Ce fut d'ailleurs sur le même sujet que portèrent les discussions au sommet auxquelles participa Charles de Lorraine lors de son voyage à Vienne en 1753 (3). En 1751,

(1) A. BEER, Aufzeichnungen des Grafen William Bentinck über Maria Theresia, Vienne, 1871.

(2) Milan, X 138 inf: lettre de Charles de Lorraine à Botta-Adorno, 23 mai 1750.

Milan, X 148 inf: lettre de Silva-Tarouca à Botta-Adorno, 22 juillet 1750.

(3) M. GALAND, "Le subside de la Barrière après la guerre de Succession d'Autriche: l'affaire des "quatorze cent mille florins", dans Revue Belge de Philologie et d'Histoire, t. LXVII, 1989-2, pp. 283-298.

on délibéra sur les projets de réforme du gouvernement. Cette rapide évocation révèle combien l'enjeu des voyages du prince était important pour son rôle de Gouverneur des Pays-Bas. En outre, le prince en profitait également pour exposer de vive voix l'état de ses affaires personnelles, surtout ses problèmes financiers qui l'ont tracassé toute sa vie. Enfin, ces voyages lui permettaient de rester personnellement en contact avec Marie-Thérèse et de jouer sur ces relations privilégiées pour se faire l'écho des besoins des Pays-Bas, depuis les requêtes des particuliers jusqu'à la défense militaire de ces régions.

Pendant les absences de Charles de Lorraine, le ministre plénipotentiaire le remplaçait en prenant officiellement les fonctions du gouverneur, assurant ainsi la continuité du pouvoir. Dès lors, il apparut aux yeux de tous que la réalité de celui-ci reposait dans les mains du ministre, d'autant que les voyages du prince étaient assez longs. Le ministre remplissait alors les fonctions de représentation au même titre que le gouverneur. Il effectuait des visites comme celui-ci: par exemple, Botta-Adorno fit une inspection des réfections apportées aux fortifications de Mons en juillet 1751, et quelques semaines plus tard, il se rendit en Flandre pour constater l'avancement des travaux des "coupures" qui devaient parfaire la liaison par eau entre Gand et Ostende (1). Les premières années du gouvernement de Charles de Lorraine virent se mettre en place ce système politique délicat, basé sur la présence simultanée d'un gouverneur et d'un ministre, ce dernier disposant d'un pouvoir important. Les absences régulières et assez longues du prince n'ont pu que contribuer à établir cette forme de gouvernement. Il faut cependant remarquer que les trois voyages de

(1) A.G.R., C.A.P.B. 402: relation de Botta-Adorno à Marie-Thérèse, 24 juillet 1751.

C.A.P.B. 403: relation de Botta-Adorno à Marie-Thérèse, 20 octobre 1751.

Charles de Lorraine ont été effectués pendant le ministère de Botta-Adorno. En effet, par la suite, le prince n'en effectua plus d'autre, jusqu'en 1757, au début de la guerre de Sept Ans. A son retour en 1753, ce fut le comte de Cobenzl qui l'accueillit. Le successeur de Botta-Adorno avait officiellement pris ses fonctions le 15 septembre, en l'absence du gouverneur. Il faut se garder d'établir un lien de cause à effet entre ce changement de ministère et la cessation des voyages annuels de Charles de Lorraine à Vienne. D'autres raisons peuvent expliquer cette présence continue du gouverneur dans nos régions: en 1754, l'arrivée imminente de la princesse Anne-Charlotte à ses côtés exigea des soins particuliers de la part du prince. Il s'occupa activement de l'accueil à réserver à sa soeur, du protocole à observer à sa Cour et de l'organisation de celle-ci. Nul doute que cette perspective agréable retint volontiers le prince aux Pays-Bas. Par la suite, il fut à nouveau question d'un voyage à Vienne. Le 22 février 1755, alors que se profilait la menace d'une nouvelle guerre entre la France et l'Angleterre dans leurs colonies américaines, Marie-Thérèse appela son beau-frère à Vienne, sans préciser les raisons de cette initiative précipitée (1). Mais elle revint sur sa décision quelques semaines plus tard, regrettant sa lettre précédente: le danger d'une prochaine déflagration se précisait, et la guerre s'étendrait à l'Europe. Les Pays-Bas en seraient probablement les premières victimes. Aussi, pressée par les besoins financiers, Marie-Thérèse demanda à Charles de Lorraine de rester encore à Bruxelles et de s'employer à trouver rapidement le plus d'argent possible et à préparer une éventuelle retraite du gouvernement (2). Les Pays-Bas ne furent pas envahis par la France comme le craignait l'Impératrice, mais il fallut néanmoins veiller aux dispositions militaires en

(1) A.G.R., S.E.G. 963: lettre de Marie-Thérèse à Charles de Lorraine, 22 février 1755.

(2) A.G.R., S.E.G. 954: lettre de Marie-Thérèse à Charles de Lorraine, 2 avril 1755.

ces temps troublés, et Charles de Lorraine vit son voyage toujours plus retardé (1). En juillet 1755, il renonça définitivement à ce projet (2). Il lui fallut attendre le début de la guerre pour se voir enfin appelé à Vienne et prendre le commandement des troupes de Marie-Thérèse, entraînées dans le nouveau conflit européen.

L'arrivée d'Anne-Charlotte de Lorraine aux Pays-Bas

Alors que Charles de Lorraine s'établissait aux Pays-Bas, partageant peu à peu ses séjours entre trois résidences, et se rendant régulièrement à Vienne pour retrouver sa famille, un événement important vint bouleverser ce programme encore incertain: accédant à la demande de Charles de Lorraine et aux propositions de Botta-Adorno dont la mission aux Pays-Bas s'achevait, Marie-Thérèse nomma la princesse Anne-Charlotte comme abbesse séculière du chapitre noble de Sainte-Waudru à Mons. La présence de la soeur cadette de l'Empereur et de Charles de Lorraine allait rompre la solitude de ce dernier aux Pays-Bas. Déjà nommée abbesse de Remiremont en Lorraine, la princesse se voyait ainsi pourvue d'un établissement digne de son rang, et

(1) A.G.R., S.E.G. 955: lettre de Charles de Lorraine à Marie-Thérèse, 15 juin 1755.

(2) A.G.R., S.E.G. 956: lettre de Charles de Lorraine à François Ier, 18 juillet 1755: "ce qui me fait le plus de peine, c'est que cela me privera du plaisir et de la consolation de me mettre à ses pieds".

pourrait vivre auprès de son frère (1).

Anne-Charlotte arriva aux Pays-Bas le 13 septembre 1754. Tout heureux de cet événement, Charles de Lorraine s'affaira pour accueillir sa soeur. Celle-ci occuperait désormais la place de la première dame de la Cour de Bruxelles, aux côtés de son frère resté veuf. Une présence aussi auguste requérait les plus grands soins: il fallait trouver un logement, établir un règlement pour la Cour et procéder à l'accueil proprement dit de celle qui porterait désormais le titre de "Madame Royale" (2). La princesse partagea très vite les séjours de son frère à Bruxelles, Tervuren et Mariemont. Dans chacune de ces résidences, elle disposait de ses propres appartements. En principe,

-
- (1) Sur Anne-Charlotte de Lorraine, voir: M.F. DEGEMBE, "Anne-Charlotte de Lorraine, son séjour à Mons - 1754-1774", dans Annales du Cercle Archéologique de Mons, t. 71, Mons, 1984, pp. 283-377.

L'historiographie traditionnelle présente la nomination d'Anne-Charlotte de Lorraine en tant qu'abbesse séculière de Sainte-Waudru comme une réponse au souhait de son frère Charles de la voir à ses côtés. M.F. DEGEMBE s'est demandée si cette désignation ne résultait pas plutôt du désir de la princesse elle-même d'occuper une fonction honorable en s'éloignant de la Cour de Vienne où elle se sentait en exil depuis dix ans. Si elle adorait son frère François, elle entretenait des relations plus difficiles avec Marie-Thérèse. Aussi, une retraite de haut rang aux Pays-Bas, auprès d'un frère isolé de sa famille, était-elle sans doute le meilleur "établissement" possible à offrir à cette princesse, jadis réputée pour avoir l'esprit vif et qui se consumait d'ennui à Vienne où elle avait rejoint ses frères après le décès de leur mère en 1744.

- (2) M.F. DEGEMBE, "Anne-Charlotte de Lorraine, son séjour à Mons - 1754-1774", ..., pp. 309-310.

la charge de gouverneur général devait distinguer le frère de la soeur. Cette dernière devait notamment s'effacer lorsque Charles de Lorraine faisait les fonctions de représentant du Souverain. Par exemple, elle ne pouvait pas assister aux galas de la Cour qui solennisaient les anniversaires royaux. A cette occasion, le prince devait recevoir seul les "compliments des ministres étrangers et des autorités constituées" (1). Mais la princesse outrepassa ces instructions, et c'est ensemble que "Leurs Altesses Royales" parurent à la Cour, même aux grandes occasions. Cette présence si proche permit à la princesse de jouer le rôle de confidente et de conseillère auprès du gouverneur (2).

Charles de Lorraine était très attaché à sa soeur cadette. Les dix-neuf années partagées dans les Pays-Bas furent l'occasion pour eux de s'échanger les marques de leur tendresse qui transparaît sans cesse à la lecture des notes du prince (3). On peut sans nul doute attribuer à cette présence familière le changement de programme des activités du prince. Moins pressé de se rendre à Vienne pour rejoindre sa famille, il retrouvait sa soeur chez lui, mais se rendait également à Mons, selon un calendrier assez précis: Charles de Lorraine allait chez sa soeur quelques jours en janvier, puis revenait au mois de mars. En novembre, il se rendait à nouveau à Mons où se déroulait la foire. Il ne manquait pas d'y acheter quelques "folies". Enfin, il rejoignait encore sa soeur au mois de décembre, peu après avoir fêté son propre anniversaire avec elle. Entretemps, Anne-Charlotte rendait visite à son frère à Bruxelles pour y fêter le carnaval, ou à Tervuren durant les mois d'été. Le prince et la princesse séjournaient ensemble à Mariemont au printemps et au début de l'automne (4).

(1) M.F. DEGEMBE, "Anne-Charlotte de Lorraine, son séjour à Mons - 1754-1774", ..., p. 309-310.

(2) "Ibidem", pp. 318-320.

(3) A.G.R., S.E.G. 2598-2599: journal secret de Charles de Lorraine (1766-1773).

(4) M.F. DEGEMBE, *ibidem*, pp. 295-296.

§ 2. LE TOURNANT DANS LA DESTINÉE DE CHARLES DE LORRAINE: LA GUERRE DE SEPT ANS

Hésitations sur la destinée du prince

Alors que Charles de Lorraine s'installait aux Pays-Bas et que son mode de vie se précisait, on pouvait penser que le prince avait enfin trouvé un "établissement" stable après quinze années particulièrement incertaines. La nomination de Charles de Lorraine au gouvernement des Pays-Bas devait certainement satisfaire ses ambitions de prince cadet. Mais le décès prématuré de son épouse ne lui avait pas permis de fonder une famille. Il restait seul aux Pays-Bas, et l'arrivée de la princesse Anne-Charlotte était sans doute destinée à rompre la solitude du prince. Avant cela, il avait conçu d'autres projets. En 1752, il envisagea encore la possibilité de s'établir en Lorraine, en épousant une princesse française (1). Ce projet, auquel il ne semble avoir eu aucune suite et dont on ignore même si le prince en fit part à son frère, ou à Marie-Thérèse, nous apprend que Charles de Lorraine était toujours profondément affecté par son départ forcé de Lorraine (2). Plus de quinze ans après la cession des duchés ancestraux, alors que les intérêts européens avaient consacré cette situation et que toutes les protestations s'étaient révélées sans effet, le prince caressait encore l'espoir de retourner dans son pays natal. Il pensait qu'en épousant une princesse française - le mystère reste entier sur l'identité de celle-ci - il pourrait concilier les intérêts politiques du roi de France avec son aspiration à fonder un foyer et obtenir un pays de souveraineté.

(1) A.G.R., S.E.G. 2589: "Projets du prince Charles pour se faire un sort - 18 février 1752", mémoire autographe.

(2) Le ministre français à Bruxelles, Lesseps, se fit l'écho de ce projet dans sa correspondance, sans beaucoup de précision. Voir J. LAENEN, Le ministère de Botta-Adorno dans les Pays-Bas autrichiens, ..., pp. 272-273.

Notons que ce projet, daté de 1752, anticipait de quelques années le renversement des alliances qui allait, quatre ans plus tard, rapprocher spectaculairement les Bourbon et les Habsbourg. En 1752, on était loin d'aboutir à cette alliance, mais la possibilité d'y arriver avait déjà été évoquée dans les cercles gouvernementaux viennois (1). Le prince ne pouvait l'ignorer. Cependant ce projet matrimonial s'inspirait sans doute tout naturellement de la destinée qu'avait connue son père, le duc Léopold, prince exilé à la Cour de Vienne, qui avait eu le bonheur de retourner en Lorraine après une occupation française et qui avait épousé une princesse de France. Quelques années plus tard, alors que la France et l'Autriche s'étaient alliées pour mener de front les combats contre le roi de Prusse au cours du nouveau conflit européen qui venait d'éclater, Charles de Lorraine formula un nouveau projet matrimonial (2). Sachant que la France devait diriger une offensive sur le Rhin en s'emparant des pays de Gueldre et de Clèves, le prince se prit à espérer de se procurer ainsi un établissement: il se proposait d'épouser une princesse de France et de s'établir dans ces territoires qui formeraient dès lors une "souveraineté". Ce pays s'appellerait le duché de Clèves, éloignerait le roi de Prusse des pays alliés et "ne feroit ombrage à personne" (3). Ce projet fut-il seulement soumis à l'avis de

(1) W.J. Mc GILL, "The roots of policy: Kaunitz in Vienna and Versailles, 1749-1753", dans The Journal of Modern History, t. XLIII, 2, juin 1971, pp. 228-244.

(2) A.G.R., S.E.G. 2589 f°29: "project de mémoire pour mes propres interest", mémoire autographe non daté.

(3) Une expédition militaire fut projetée de concert entre la France et l'Autriche contre le roi de Prusse. Elle devait avoir lieu dans les pays de Gueldre et de Clèves en septembre 1756. Marie-Thérèse en informa Charles de Lorraine le 5 septembre en lui ordonnant de rassembler 14 000 hommes pour participer à cette opération (A.G.R., S.E.G. 957: lettre de Marie-Thérèse à Charles de Lorraine, 5 septembre 1756).

Marie-Thérèse? Si tel fut le cas, le prince n'utilisa évidemment pas les voies officielles de la correspondance qui le liait avec les autorités viennoises au sujet de la conduite du gouvernement ou des affaires militaires (1). Aussi n'en retrouve-t-on guère de trace. D'autant que Charles de Lorraine eut à peine le temps de rêver à son indépendance: ses espoirs durent s'évanouir trois semaines plus tard, lorsque Marie-Thérèse l'informa avoir renoncé à ses desseins militaires dans le pays de Clèves (2). C'était un autre destin qui attendait Charles de Lorraine, alors qu'éclataient les hostilités de la guerre de Sept Ans.

Fin de la carrière militaire de Charles de Lorraine

Dès l'année 1755, lorsque les Anglais et les Français commencèrent à se disputer leurs possessions sur l'Ohio, les bruits de guerre firent à nouveau leur apparition. Inquiets, les gouvernements européens étaient à l'affût des nouvelles en provenance d'Amérique (3). Une guerre entre la France et l'Angleterre entraînerait inévitablement les autres puissances dans le conflit. Cette période précédant la guerre de Sept Ans vit la situation internationale se modifier radicalement. En 1756, le chancelier de Cour et d'Etat réussit à mettre en oeuvre le "renversement des alliances" auquel il travaillait depuis plusieurs années. Le

(1) Ces correspondances se retrouvent aux A.G.R., respectivement dans la C.A.P.B., dépêches d'office, et S.E.G. 957, correspondance de cabinet (1756).

(2) A.G.R., S.E.G. 957: lettre de Marie-Thérèse à Charles de Lorraine, 23 septembre 1756.

(3) Voir la correspondance échangée entre Vienne et Bruxelles à cette époque.

A.G.R., S.E.G. 954: correspondance de cabinet, 1755.

traité signé à Versailles le 1er mai 1756 modifia profondément le jeu des alliances en Europe. Les éternels adversaires qu'étaient la France et l'Autriche se coalisaient désormais pour faire face à leurs ennemis respectifs, l'Angleterre et la Prusse. Ces dernières puissances avaient déjà signé, de leur côté, le traité de Westminster qui les engageait à protéger leurs possessions. Ce nouveau rapport des forces entre les puissances européennes mettaient les Pays-Bas à l'abri d'une invasion française, mais les exposait en revanche à une éventuelle incursion anglaise sur la côte de la mer du Nord.

Avant même de prendre part au conflit, Marie-Thérèse, inquiète de l'attitude menaçante du roi de Prusse, prit ses dispositions pour mettre sur pied une forte armée. Elle avertit en secret son beau-frère Charles-Alexandre qu'elle avait l'intention de lui confier le haut commandement de cette armée (1). Au début du mois de septembre 1756, Kaunitz annonça au prince l'entrée de Frédéric II en Saxe et le projet du roi belliqueux d'attaquer la Bohême. L'Impératrice se promit alors de rétorquer en participant avec la France, sa nouvelle alliée, à une expédition de diversion en direction des possessions prusiennes de Gueldre et de Clèves (2). Nous savons que ce projet fut vite abandonné car la menace se précisait aux frontières des territoires héréditaires des Habsbourg. Marie-Thérèse préféra demander alors à son beau-frère de préparer, aux Pays-Bas, le départ de ses régiments pour la Bohême (3).

(1) A.G.R., S.E.G. 957, f°89: lettre de Marie-Thérèse à Charles de Lorraine, 24 juillet 1756.

(2) A.G.R., S.E.G. 957, f°97: lettre de Kaunitz à Charles de Lorraine, 2 septembre 1756.

(3) A.G.R., S.E.G. 957, f°110: lettre de Marie-Thérèse à Charles de Lorraine, 23 septembre 1756.

Quelques jours plus tard, elle confirma sa décision de lui réserver le commandement d'une armée qui serait composée de troupes venues d'Italie, des Pays-Bas, de Hongrie et des corps auxiliaires de la France envoyés au secours de la Reine (1). En attendant, le prince préparait son départ, ainsi que celui des troupes cantonnées aux Pays-Bas (2). Des mesures étaient également prises pour protéger les ports d'Ostende et de Nieuport contre les Anglais (3). Avant de partir à Vienne, le prince devait encore se prononcer sur les différents plans d'opérations pour la prochaine campagne (4). Enfin, le 3 janvier 1757, l'Empereur appela son frère à Vienne pour lui remettre officiellement le commandement des armées impériales (5). Charles de Lorraine, souffrant d'un ulcère à la jambe, repoussa son départ jusqu'à la fin du mois de janvier (6). Cette indisposition le retint plusieurs mois à la Cour.

Au mois d'avril, Charles de Lorraine partit enfin prendre le commandement de l'armée de Bohême. Dès le début des hostilités contre les armées prussiennes, les Autrichiens furent mis en échec. Le 6 mai, Frédéric II accula les troupes commandées par le prince à se retrancher dans la ville de Prague. La ville ne dut sa libération qu'à l'arrivée, plusieurs semaines plus tard, des armées de renfort commandées par le maréchal Daun

(1) A.G.R., S.E.G. 957, f°156: lettre de Marie-Thérèse à Charles de Lorraine, 27 septembre 1756.

(2) Vienne, H.H.St.A., B. Berichte, DDA 70/386: mémoire de Charles de Lorraine touchant la marche des troupes, 18 octobre 1756.

(3) A.G.R., S.E.G. 958, f°89: lettre de Charles de Lorraine à Marie-Thérèse, 28 octobre 1756.

(4) A.G.R., S.E.G. 957, f°189: lettre de Marie-Thérèse à Charles de Lorraine, 12 décembre 1756.

(5) A.G.R., S.E.G. 958, f°121: lettre de François Ier à Charles de Lorraine, 3 janvier 1757.

(6) A.G.R., S.E.G. 2598, f°1-4: "Journal secret", janvier 1757.

(1). Ce dernier réussit l'exploit de battre les armées de Frédéric II, à Kolin, le 18 juin 1757 (2). Les Prussiens durent évacuer la Bohême, poursuivis tardivement par Charles de Lorraine. Malgré ses hésitations, le prince réussit à s'engager en Silésie, tant convoitée par les autorités autrichiennes, et eut le bonheur de vivre la victoire à la bataille de Breslau, le 22 septembre 1757. Malheureusement, on eut à peine le temps de s'en réjouir que tomba la nouvelle dramatique de la défaite de Leuthen, le 5 décembre 1757. Cette bataille sonna le glas de la carrière militaire de Charles de Lorraine (3). Il fut relevé de son commandement et regagna immédiatement Vienne (4). Le prince vit pourtant son désappointement atténué par les attentions de Marie-Thérèse qui récompensa son courage en lui décernant la première Grande-Croix de l'Ordre Militaire de Marie-Thérèse, créée au lendemain de la victoire de Kolin (5). Le

(1) Léopold, comte de Daun, feld-maréchal de l'armée impériale.

(2) La bataille de Kolin sauva la Bohême de la convoitise de Frédéric II. La Monarchie, gravement menacée, pouvait se considérer comme sauvée du désastre. En apprenant cette victoire, Marie-Thérèse décida de créer l'Ordre Militaire de Marie-Thérèse, afin de distinguer ses meilleurs officiers.

(3) P. BROUCEK, "Charles-Alexandre de Lorraine, homme de guerre", dans Charles-Alexandre de Lorraine, l'homme, le maréchal, le grand maître, Catalogue d'exposition Europalia Österreich, Bruxelles, 1987, pp. 36-37.

(4) A.G.R., S.E.G. 969, f°14: lettre de Charles de Lorraine à Cobenzl, 13 janvier 1758.

(5) A.G.R., S.E.G. 961, f°1: lettre de l'Empereur François Ier à Charles de Lorraine, 5 mars 1758, lui permettant de porter la Croix de l'Ordre Militaire de Marie-Thérèse avec la décoration de la Toison d'Or, dont le prince était honoré depuis 1729. Voir: J. HIRTENFELD, Der Militär-Maria-Theresia-Orden und seine Mitglieder, Vienne, 1857, pp. 13-14 et p. 32.

prince n'avait certes pas démerité, et sur les champs de bataille, avait réussi quelques coups de main audacieux. Mais soit mal conseillé, soit hésitant lui-même, il manquait d'esprit de décision et de clairvoyance, qualités indispensables aux grands stratèges. Quoiqu'il en soit, ces contreperformances ont laissé une impression désastreuse dans l'opinion viennoise. Ainsi, Joseph II, qui le méprisait profondément, s'empressa-t-il de débaptiser son régiment en 1780 dès qu'il apprit la mort de l'ex-général des armées impériales en proclamant à sa mère: "La distinction de garder à perpétuité le nom de son propriétaire n'a jamais été accordée qu'au Prince Eugène. Je la laisse juger de ce que toute la terre jettera de ridicule sur le défunt, si on le comparoit à ce grand homme qui a exactement gagné à la Monarchie sept batailles, pendant que le prince Charles lui en a perdu sept autres: voilà la différence... Votre Majesté aura beau faire, Elle n'effacera jamais dans l'opinion du public et de l'armée, l'opinion désavantageuse que les revers multipliés (et de quel genre) qu'il a eus pendant tout le temps qu'il a commandé ses armées, ont attiré sur la personne du prince" (1). Ces défaites et les revers essuyés par Charles de Lorraine irritèrent les ministres de Marie-Thérèse, mais surtout firent craindre le pire aux autorités françaises et russes, qui firent pression sur la Souveraine afin d'obtenir le rappel du prince en 1758 (2). Désolée, l'Impératrice demanda à son beau-frère d'offrir sa démission, pour ne pas l'exposer à l'humiliation d'une révocation. Elle offrit cependant au prince la possibilité de rester à Vienne durant le conflit pour continuer à l'assister dans ses conseils en matière

(1) A. VON ARNETH, Maria Theresia und Joseph II. Ihre Correspondenz, t. III, ..., p. 289.

(2) A. VON ARNETH, Maria Theresia und der Siebenjährige Krieg, t. I, Vienne, 1875, p. 349 (Geschichte Maria Theresia's, t. V).

militaire (1). Contraint de se démettre, le prince espérait effectivement garder la confiance des Souverains en matière militaire. Il préparait un projet qui lui aurait permis de conserver sa fonction de gouverneur des Pays-Bas où il pensait pouvoir servir utilement la Monarchie, et superviser parallèlement les affaires militaires à Vienne (2). A cet effet, le prince pensait pouvoir résider alternativement six mois à Bruxelles et six mois à Vienne. Ce projet était évidemment assez mal venu en ces temps de disgrâce, et dut être abandonné.

Pourtant, même après avoir quitté le commandement des armées impériales, Charles de Lorraine continua à jouer un rôle de conseiller militaire auprès de Marie-Thérèse. Il fut notamment consulté sur les projets de campagne durant toute la guerre de Sept Ans (3). L'Impératrice ne s'était jamais tout à fait résignée à accepter le discrédit qui frappait son beau-frère à Vienne. Elle rappela encore les qualités militaires du prince Charles lorsque, bien plus tard, en 1778, l'Autriche était à nouveau menacée par la Prusse à cause de la Succession de la Bavière: "...on ne pense pas moins que d'abandonner Prague et toute la Bohême... et cela sans avoir encore le moindre échec. Cela fait bien honneur au prince Charles et Daun qu'on appelait des gens peu entreprenants; ils soutenaient au moins les cho-

(1) A. VON ARNETH, Maria Theresia und der Siebenjährige Krieg, t. I, p. 526, note 501: la lettre de Marie-Thérèse est publiée in extenso, Vienne, 16 janvier 1758.

(2) A.G.R., S.E.G. 2589: manuscrit autographe non daté (présumé de 1758).

(3) A.G.R., S.E.G. 963: correspondance de cabinet (table). Il est fait mention d'une série d'écrits et plans d'opérations sur les campagnes de 1757 à 1762. Les papiers, à l'origine classés dans la correspondance de Cabinet, ont été transférés à Vienne après la mort de Charles de Lorraine. Voir également les mémoires autographes du prince, relatifs aux affaires militaires (A.G.R., S.E.G. 2587).

ses" (1). Un ancien ennemi du prince Charles, le duc Emmanuel de Croy, maréchal de France, disait que le prince était né avec la vertu militaire, qu'il était très ardent, et que ses ennemis devaient se considérer heureux que "les généraux autrichiens et alliés, se défiant de son étourderie, n'ayant pas voulu suivre ni exécuter ses projets, ce qui a mis dans leurs opérations tant de lenteur et d'incertitude" (2). Le manque de coordination entre les divers commandants, associé aux défauts du prince en tant que chef suprême des armées alliées de l'Autriche expliquent sans doute les échecs et effacent les succès partiels de Charles de Lorraine sur les champs de bataille. Enfin, en 1758, il dût se rendre à l'évidence: c'en était fini de rêver à la gloire militaire. Tout au plus, le prince pouvait penser à redorer son blason bien terni en convoitant la Grande Maîtrise de l'Ordre Teutonique, ce qui, en outre, lui procurerait des revenus supplémentaires, nécessaires s'il voulait tenir un équipage à Vienne et garder sa maison à Bruxelles (3). Cet espoir au moins allait se concrétiser quelques années plus tard. Mais pour l'heure, le prince se rongea d'amertume à Vienne. Il ne supportait plus de rester en Autriche. Il prit sa plume à plusieurs reprises pour s'en plaindre à Marie-Thérèse. La démarche lui pesait visiblement, mais il craignait plus encore de devoir assister au retour triomphal du maréchal de Daun qui lui avait succédé au commandement suprême des armées de Marie-Thérèse. Dans ces conditions, le prince demanda instamment que lui fût épargnée cette nouvelle épreuve et

(1) Lettre de Marie-Thérèse au comte de Mercy-Argenteau, ministre résident à Paris, 31 juillet 1778, citée dans A. VON ARNETH, Maria Theresia und Joseph II. Ihre Correspondenz, ..., t. II, p. 382.

(2) G. ENGLEBERT, "La Cour de Beloeil en 1754: souvenirs de chasse du duc Emmanuel de Croy", ..., p. 50.

(3) A.G.R., S.E.G. 2589: manuscrit autographe non daté, déjà cité, proposant de partager les séjours du prince entre Bruxelles et Vienne pour garder une fonction de conseiller militaire auprès des Souverains.

qu'on lui permit de rentrer aux Pays-Bas (1).

Dans les pays de son gouvernement, Charles de Lorraine jouissait d'une popularité bien établie, qui lui réchauffait le coeur. Le comte de Cobenzl savait que le prince désirait retourner à Bruxelles. Aussi encouragea-t-il les Etats à manifester leur désir de voir revenir le gouverneur auprès d'eux. Mais la ville de Bruxelles avait déjà pris l'initiative, adressant une lettre chaleureuse au prince: "... quel bonheur pour nous, Monseigneur, et quel triomphe pour une nation dont la vive tendresse a éprouvé si souvent le ressentiment de ses bontés, si Votre Altesse Royale les combloit par cette nouvelle marque de sa bienveillance en accordant à ses bons Flamands l'intervalle de loisir que sa santé l'oblige de mettre entre ses travaux militaires" (2). D'autres représentations furent envoyées par les Etats des Pays-Bas, au grand plaisir du prince (3).

Charles de Lorraine s'en retourna aux Pays-Bas au mois de novembre 1758. Sa place était là, loin de Vienne, parmi un entourage tout acquis à sa personne, appréciant son charme et sa gaieté. Il y retrouvait sa soeur et les plaisirs de la Cour de Bruxelles. Son entrée dans cette ville fut l'occasion pour la population et les autorités de lui témoigner vivement leur af-

-
- (1) Vienne, H.H.St.A., L.H. 218: plusieurs ébauches de mémoires à ce sujet sont conservées dans les papiers du prince. Nous publions en annexe le mémoire le mieux rédigé et le plus complet, vraisemblablement le plus proche de celui qui fut finalement remis à Marie-Thérèse (annexe IV).
- (2) A.G.R., S.E.G. 969, f°83: copie de la lettre du magistrat de Bruxelles à Charles de Lorraine, 20 mars 1758. Cobenzl eut soin de susciter des lettres semblables de la part des Etats provinciaux: A.G.R., S.E.G. 969, f° 221-243.
- (3) A.G.R., S.E.G. 970, f°25: lettre de Charles de Lorraine à Cobenzl, 13 octobre 1758: "Elle (Sa Majesté) n'est pas fâchée de reconnoître de plus en plus, qu'en me chargeant du Gouvernement de ses Provinces Beligiques, Elle a fait un choix qui ne leur est point désagréable".

fection et d'atténuer la rancœur éprouvée en Autriche (1). Il est d'ailleurs étrange de remarquer le contraste entre le discredit jeté sur le prince à Vienne, à cause de l'insuccès militaire et l'adulation dont il faisait l'objet aux Pays-Bas. On peut évidemment s'interroger sur l'impact réel de cette popularité qui est difficile à mesurer, mais force est de constater que les années avançant, les manifestations d'affection témoignées par la population à l'égard de Charles de Lorraine ont gagné en spontanéité et en intensité.

Grand Maître de l'Ordre Teutonique (1761)

Tandis que Charles de Lorraine oubliait les champs de bataille, les projets matrimoniaux et les désirs d'indépendance pour retrouver sa charge de gouverneur général des Pays-Bas, les événements allaient lui procurer un "établissement" prestigieux: l'accession à la tête de l'Ordre Teutonique. La mort du grand-maître Clément-Auguste de Bavière, le 6 février 1761, précédée de peu du décès de l'archiduc Charles-Joseph, pressenti pour lui succéder, laissait le titre de grand-maître vacant, et offrait la possibilité de le conférer au prince cadet de Lorraine, veuf et non remarié. L'élection et l'adoubement de Charles de Lorraine eurent lieu le 4 mai 1761. Le prince s'était rendu à Mergentheim, siège de l'Ordre, pour assister à son in-

(1) B. D'HAINAUT-ZVENY, "Fêtes, festivités et réjouissances sous le gouvernement de Charles de Lorraine, ..., p. 117.

tronisation (1).

Le titre de grand maître était encore très prestigieux en cette seconde moitié du XVIII^{ème} siècle: le grand maître était souverain dans les territoires soumis à sa juridiction, mais cette fonction était entravée par la dispersion des possessions de l'Ordre enclavées parmi les autres pays d'Europe et par les relations juridiques très compliquées qui différenciaient les territoires prussiens et allemands sur lesquels le grand maître avait autorité. Cet ordre de chevalerie, religieux et aristocratique, était également membre de l'Empire et siégeait à la diète de Ratisbonne. Ainsi, la nomination d'un prince apparenté à la puissante famille des Habsbourg était-elle jugée salutaire pour l'Ordre, car cette position privilégiée devait assurer au grand maître des moyens et des appuis pour sauvegarder les droits de l'Ordre. De son côté, l'Empereur trouvait ses

(1) L'étude approfondie du magistère de Charles de Lorraine (1761-1780) reste à faire. Elle nécessiterait de nombreux dépouillements dans les archives des différents territoires sur lesquels l'Ordre Teutonique étendait son emprise, ainsi qu'aux archives de l'Ordre même, conservées à Vienne. Cependant, l'activité de Charles de Lorraine en tant que grand maître a été révélée récemment par l'archiviste des archives centrales de l'Ordre: B. DEMEL, "Charles-Alexandre de Lorraine, grand maître de l'Ordre Teutonique (1761-1780)", dans Charles-Alexandre de Lorraine, l'homme, le maréchal, le grand maître, catalogue d'exposition Europalia Österreich, Bruxelles, 1987, pp. 43-57.

Cet article fort intéressant auquel nous nous référons nous éclaire sur un plan des activités du prince ignoré jusque là. Charles de Lorraine, en tant que grand maître, a été peu étudié par les historiens de l'Ordre, sans doute parce qu'il assumait cette fonction depuis sa résidence de Bruxelles.

intérêts à voir siéger un membre de sa famille au siège de l'Empire réservé à l'Ordre Teutonique.

Le gouvernement central de l'Ordre Teutonique siégeait à Mergentheim et traitait des problèmes de souveraineté, de finance et d'affaires religieuses. Mais Charles de Lorraine ne se rendit qu'à deux reprises à Mergentheim, en mai 1761 pour son élection à la grande maîtrise, et en 1764 lors de la tenue du grand chapitre où, conformément au règlement, devaient se régler les points importants relatifs à l'administration de l'Ordre. Le prince ne présida ensuite plus qu'un autre grand chapitre, en 1769. Cette fois la réunion eut lieu à Bruxelles en vue de procéder à la désignation du plus jeune fils de Marie-Thérèse, l'archiduc Maximilien, à la coadjutorie de l'Ordre Teutonique. Pour le reste, Charles de Lorraine supervisait les affaires de l'Ordre depuis sa résidence de Bruxelles, assisté des conseils de Beat Conrad Reuttner von Weyl et de Jean-Christophe von Breuning, chancelier, auquel succéda son fils Georges-Joseph, en 1775. Toutes les semaines était réunie la "conférence secrète" en présence de Charles de Lorraine pour examiner les "affaires de l'Ordre" (1). Le prince dirigeait l'Ordre Teutonique tout à fait indépendamment des affaires du gouvernement des Pays-Bas. A la demande même du ministre, ce dernier n'avait aucune part à cette administration (2).

Le rôle du grand maître se situait d'abord sur le plan international: il fallait assurer les droits de l'Ordre Teutonique dans le concert européen, par l'intermédiaire de son

(1) A.G.R., S.E.G. 2598-2601: "Journal secret" de Charles de Lorraine. Le prince fit très souvent mention de ces réunions avec ses conseillers.

(2) Vienne, H.H.St.A., B. Berichte, DDA 86/448: rapport de Cobenzl à Kaunitz, 22 mai 1761.

représentant à la diète de l'Empire, le baron Frédéric-Charles Karg von Bebenburg, puis de son fils Maximilien-Joseph à partir de 1773. Siéger à Ratisbonne permettait aussi de soutenir activement les intérêts de l'Autriche au sein de l'Empire. Mais le grand maître devait surtout se prononcer sur les questions administratives et religieuses: il fallait veiller à la bonne gestion du domaine, régler les modalités d'accession et de mutation des membres de l'Ordre, faire respecter la règle monastique et assurer la conduite des affaires dans une perspective de tolérance puisque catholiques, luthériens et calvinistes se cotoyaient au sein de l'Ordre Teutonique. L'administration de Charles de Lorraine ne semble avoir suscité aucune protestation.

Le grand maître s'est attaché à maintenir les principes de moralité réglant la vie des religieux, à veiller à mener une saine gestion des finances de l'Ordre, et sur le plan international, s'est caractérisé par sa volonté d'entretenir de bonnes relations avec les Etats voisins des possessions territoriales de l'Ordre Teutonique.

Lorsque Charles de Lorraine décéda en 1780, sa dépouille mortelle fut exposée dans une chapelle ardente, revêtue du manteau de grand maître de l'Ordre Teutonique et de la Croix de l'Ordre. Le prince avait dû, en effet, renoncer avec regret aux insignes de l'Ordre de la Toison d'Or et de l'Ordre Militaire de Marie-Thérèse, en accédant à la dignité de grand maître de l'Ordre Teutonique.

S 3. RETOUR DE CHARLES DE LORRAINE AUX PAYS-BAS

Les déplacements du prince dans les Pays-Bas

De retour aux Pays-Bas à la fin de l'année 1758, alors que la guerre de Sept Ans était loin de se terminer, le prince Charles reprit le mode de vie établi depuis son arrivée dans nos régions en 1749. Les pays de son gouvernement étaient en effet épargnés par les affres de la guerre, grâce au "renversement des alliances" qui les mettait à l'abri d'une invasion française. Aussi le gouverneur pouvait-il à nouveau loger tour à tour à Bruxelles, Tervuren et Mariemont au rythme des saisons et y retrouver sa soeur Anne-Charlotte. Comme avant, il se rendait également quatre fois par an à Mons pour la rejoindre chez elle. Enfin, il pouvait encore goûter au plaisir de découvrir ces régions auxquelles il était très attaché, en compagnie de sa soeur.

Le prince et la princesse effectuèrent en effet un voyage dans le pays de Waes, au mois d'août 1759. En réalité, Charles de Lorraine accompagnait sa soeur et voyageait incognito (1). Ils se rendirent successivement chez le duc d'Ursel à Hingene, puis à Tamise, Waesmunster et Saint-Nicolas. Les princes furent reçus par l'abbé de Baudeloo et ensuite par le grand bailli du pays de Waes. Ils repartirent pour visiter Saint-Nicolas et enfin Anvers, où ils s'arrêtèrent deux jours. Les comédiens du Grand Théâtre les y rejoignirent et offrirent un spectacle. Après avoir visité Anvers, les princes rentrèrent à Bruxelles en passant par Malines.

(1) A.G.R., S.E.G. 1473: gouverneurs généraux - voyage au pays de Waes et à Anvers, août 1759.

Charles de Lorraine et Anne-Charlotte effectuèrent encore un voyage en Flandre, en juin 1767, invités par les autorités gantoises à honorer de leur présence les festivités déployées à l'occasion du jubilé de Saint-Macaire ("patron contre la peste"). Après avoir protesté vigoureusement contre les dépenses exagérées que les célébrations entraînaient, alors que les finances de la ville étaient loin de pouvoir les supporter, le gouverneur se rendit pourtant à l'invitation (1). Le voyage princier eut lieu du 30 mai au 3 juin 1767 (2). Cette fête religieuse se prolongea par des spectacles plus terre-à-terre, mêlant la liturgie aux plaisirs de la comédie, de l'opéra bouffon, du tir à l'arc organisé, comme en 1752, par la Confrérie de Saint-Georges; on admira la traditionnelle procession de chars allégoriques et le feu d'artifice...

Le prince reprit également ses activités de gouverneur, s'intéressant personnellement aux entreprises industrielles, commerciales et artistiques en plein développement. Ainsi, il inspecta à plusieurs reprises le canal de Louvain. De nombreux défauts de construction avaient causé l'écroulement des écluses, ruinant complètement cet ouvrage inauguré par Charles de Lorraine en 1750. Des travaux importants furent entrepris afin de rétablir la navigation entre Louvain et le Rupel. En juillet 1761, Charles de Lorraine et Cobenzl vinrent examiner l'avancement du chantier (3). Charles de Lorraine et Anne-Charlotte

(1) M. FREDERICQ-LILAR, "Les décors des fêtes à Gand au temps de Charles de Lorraine", ..., pp. 141-144.

(2) A.G.R., S.E.G. 2598 f°75: "Journal secret", 30 mai au 3 juin 1767.

(3) Vienne, H.H.St.A., B. Berichte DDA 86/449: rapport de Cobenzl à Kaunitz, 17 juillet 1761.

visitèrent à nouveau le canal, le 11 juillet 1763 (1). De toute évidence, le prince s'intéressait personnellement au développement commercial des Pays-Bas. Ainsi, par exemple, il nota dans son Journal intime que le premier bâtiment de mer était arrivé à Bruxelles le 6 juin 1774 (2).

Le prince manifesta ouvertement son intérêt pour l'activité économique en visitant les établissements comme l'Hôtel du lotto, observant attentivement toutes les opérations de chaque bureau (3). Il visita également plusieurs manufactures aux Pays-Bas: en 1761, il se rendit à la fabrique d'eau-forte près de Vilvorde (4). La même année, il visita également la salpêtrière située à Bruxelles (5). Ces deux établissements étaient protégés et encouragés par le gouvernement, surtout par Cobenzl qui était heureux de partager son intérêt pour les industries nouvelles avec le prince. Celui-ci visita encore d'autres manufactures au cours des années suivantes: ainsi il profita de son séjour printanier à Mariemont, en 1769, pour passer une journée à Ghlin et visiter la verrerie dirigée par A. Delobel

(1) Korte Beschrijvinge van de vercieringe der komme van de voltrokken vaert van Loven, opgeregt tot het ontfangen van Carolus van Lorreyne - 1763, Louvain, 1763, p. 21.

Vienne, H.H.St.A., B. Berichte, DDA 96-486: rapport de Cobenzl à Kaunitz, 12 juillet 1763.

(2) A.G.R., S.E.G. 2600, f°25.

(3) Vienne, H.H.St.A., B. Berichte, DDA 86/448: rapport de Cobenzl à Kaunitz, 23 mai 1761. Charles de Lorraine revint voir l'Hôtel du lotto, en compagnie d'Anne-Charlotte, quelques mois plus tard (B. Berichte, DDA 86/450: rapport de Cobenzl à Kaunitz, 3 août 1761).

(4) A. ANDRE-FELIX, Les débuts de l'industrie chimique en Belgique, Bruxelles, 1971, p. 118.

(5) Vienne, H.H.St.A., B. Berichte, DDA 86/450: rapport de Cobenzl à Kaunitz, 3 août 1761. Il s'agit vraisemblablement de la fabrique de salpêtre installée dans le parc de Bruxelles par le suisse Abry pour le compte de l'Etat. Voir A. ANDRE-FELIX, ibidem, p. 49.

(1). En 1772, il visita les établissements de Simons, célèbre carrossier bruxellois, qui livrait ses voitures dans toute l'Europe (2).

Charles de Lorraine se passionnait pour les industries de pointe et l'artisanat de luxe. Il s'était fait construire des manufactures de ce type à Tervuren. Rien d'étonnant qu'il se soit rendu personnellement dans certains établissements industriels aux Pays-Bas. A Vienne, il fit de même, comme les autres membres de la famille royale, également intéressés au développement du pays.

D'autre part, le prince continua, comme avant la guerre, à fréquenter assidûment la noblesse, se rendant dans les châteaux des plus proches de son entourage. Le prince de Ligne divertit le gouverneur à Beloeil et à Baudour, le duc d'Arenberg fut honoré des visites de Charles de Lorraine à Enghien et à Heverlee, le prince de Grimbergen l'accueillit à plusieurs reprises à Everberg. Le prince profita de ses séjours à Mariemont pour se rendre dans les résidences du comte de Mastaing à Brugelette, du comte de Gomignies à Attre, de Depestre à Seneffe ou du marquis du Chasteler à Courrière. (3).

(1) A.G.R., S.E.G. 2598 f°181: Journal secret, 17 avril 1769.

(2) A.G.R., S.E.G. 2599 f°111: "Journal secret", 29 février 1772

(3) Les visites princières sont mentionnées tout au long du "Journal secret": A.G.R., S.E.G. 2598-2601, années 1766 à 1779.

Les voyages à Vienne

Après son retour de la guerre, Charles de Lorraine entreprit encore trois voyages en Autriche et en Allemagne. Anne-Charlotte se rendit également à trois reprises à Vienne, à peu près en même temps que le prince (1). Le premier de ces voyages eut lieu en 1760-1761. Le gouverneur fut absent des Pays-Bas pendant onze mois, du mois d'avril 1760 au mois de mai 1761 (2).

Les princes de Lorraine devaient assister à la célébration des noces de l'archiduc Joseph avec la princesse Isabelle de Parme. Charles de Lorraine demeura à Vienne jusqu'en avril 1761. De là, il se rendit à Mergentheim où l'on procéda à son élection à la Grande Maîtrise de l'Ordre Teutonique. Après avoir été intronisé solennellement, le prince quitta l'Allemagne le 15 mai et revint à Bruxelles le 19 de ce mois.

Le deuxième voyage mena Charles et Anne-Charlotte à Vienne à l'occasion du mariage du deuxième fils de Marie-Thérèse et François Ier, l'archiduc Pierre-Léopold, désigné grand duc de Toscane. Charles de Lorraine fut absent des Pays-Bas de la mi-septembre 1764 au 8 septembre 1765 (3). En réalité, ce voyage fut retardé à cause des sérieux ennuis de santé dont souffrait

(1) M.F. DEGEMBE, "Anne-Charlotte de Lorraine. Son séjour à Mons - 1754-1774", ..., pp. 296-297.

(2) Vienne, H.H.St.A., B. Berichte DDA 83/437: rapport de Cobenzl à Kaunitz, 21 juin 1760 et B. Berichte DDA 86/448: rapport de Cobenzl, 19 mai 1761.

(3) A.G.R., S.E.G. 974: correspondance de Charles de Lorraine avec le ministre plénipotentiaire, 1764, et S.E.G. 973, idem, 1765.

le prince. Celui-ci aurait dû partir au printemps 1764 pour tenir le Grand Chapitre de l'Ordre Teutonique à Mergentheim. Souffrant des jambes, le prince répugnait à quitter les Pays-Bas avant sa complète guérison. Il repoussa son voyage, refusant de consulter le célèbre médecin Van Swieten à Vienne. Ce dernier, qui avait assisté aux derniers moments de l'archiduchesse Marie-Anne, en 1744, avait gardé la confiance de Marie-Thérèse, mais pas celle de Charles de Lorraine. Celui-ci préférerait encore ne pas se rendre à Vienne après son voyage à Mergentheim, plutôt que de s'en remettre à lui (1). C'est que le prince était fort accablé des douleurs causées par les ulcères. De plus en plus handicapé, le prince avait beaucoup de peine à se déplacer. On pouvait craindre alors que le prince ne demeurât estropié pour le restant de ses jours (2). Pourtant, la forte nature dont jouissait Charles de Lorraine surmonta le mal: en juillet 1764, il pouvait enfin envisager de quitter les Pays-Bas. Il décida alors de tenir le Grand Chapitre de l'Ordre au mois d'octobre 1764 et de se rendre ensuite à Vienne pour assister au mariage de son deuxième neveu. Ce mariage eut lieu à Innsbrück, le 5 août 1765 (3).

Ce voyage, inscrit sous le signe de la joie et de la fête, se termina tragiquement: toute la famille impériale était encore réunie à Innsbrück lorsque l'Empereur François Ier décéda brusquement, le 18 août 1765. La fête était finie. Inconsolable, Marie-Thérèse rentra à Vienne, tandis que le frère et la soeur du défunt repartirent à Bruxelles. De retour aux Pays-Bas,

(1) Vienne, H.H.St.A., B. Berichte 101/506: rapport de Cobenzl à Kaunitz, 3 juin 1764.

(2) Vienne, H.H.St.A., B. Berichte 101/506: rapport de Cobenzl à Kaunitz, 12 juin, 17 juin et 17 juillet 1764.

(3) A.G.R., S.E.G. 973: correspondance de Charles de Lorraine avec le ministre plénipotentiaire, 1765.

ils se retirèrent à Mariemont jusqu'au 20 octobre. Dans cette retraite, Charles de Lorraine tentait de surmonter son chagrin, mais se disait fort abattu et découragé (1), la perte de son frère était pénible: finies les parties de chasse à "Hollitsch", avec celui qui le liait à la famille impériale. Les deux frères ne s'étaient pas toujours bien compris, mais une complicité les rapprochait néanmoins et l'Empereur vieillissant et souvent mélancolique appréciait beaucoup la présence joyeuse de son jeune frère (2). Charles était heureusement très attaché à sa belle-soeur qui le lui rendait bien. Pourtant, il semble avoir été moins tenté d'effectuer d'autres voyages à Vienne après la mort de son frère. Il ne s'y rendit plus qu'une fois, en 1770. Sans doute y avait-il moins d'attrait à entreprendre ces longs déplacements. En outre, les infirmités dont souffrait de plus en plus le gouverneur lui faisaient sûrement redouter de se mettre en route pour une si lointaine destination.

Néanmoins, Charles de Lorraine et Anne-Charlotte effectuèrent un nouveau voyage à Vienne, cinq ans plus tard. Le gouverneur s'absenta du 15 juin au 11 septembre 1770 (3). Il se rendit dans la capitale autrichienne pour procéder à l'adoubement de son plus jeune neveu, l'archiduc Maximilien, désigné depuis 1769 comme coadjuteur du Grand Maître de l'Ordre Teutonique. La cérémonie officielle eut lieu en l'église des Augustins à Vienne, le 9 juillet 1770. A cette occasion, toute la famille impériale se réunit: ainsi Charles de Lorraine revit sa belle-soeur et ses neveux et nièces, et comme lors de chacun de ses voyages en Autriche, il séjourna dans les différents châteaux

(1) A.G.R., S.E.G. 2637 f°218: billet autographe de Charles de Lorraine à Weiss, 8 octobre 1765.

(2) A. VON ARNETH, Geschichte Maria Theresia's, t. VII, pp. 517-518.

(3) A.G.R., S.E.G. 2599 f°26-40: Journal secret de Charles de Lorraine.

des Souverains, visita des jardins aristocratiques, des manufactures, des établissements religieux, et assista à diverses cérémonies, inspecta les troupes, participa enfin à toutes les fêtes organisées par la Cour. Le mois d'août passé à Vienne raviva le souvenir du frère disparu. Après les cérémonies de commémoration, le prince reçut les adieux de toute sa famille et de toute la Cour. Le 3 septembre, il quitta la capitale impériale pour retourner définitivement aux Pays-Bas.

Maladie et popularité

Les dernières années de la vie de Charles de Lorraine furent marquées par l'affaiblissement de sa santé: déjà en 1757, puis en 1764, le prince avait souffert de sérieuses indispositions. Chaque fois, il les avait surmontées, démentant les pronostics pessimistes prononcés à son sujet. Mais son heureuse nature ne pouvait pas toujours lutter sans mal contre les ravages des ans et les séquelles des excès de table. Le prince était sujet à des érysipèles, souvent suivies d'inflammations graves. A la fin de l'année 1766, il fut à nouveau accablé de ce mal. Très vite, il ne lui fut plus possible de se déplacer et il dût bientôt s'aliter: incapable de se lever et de s'alimenter, Charles de Lorraine resta plusieurs semaines entre la vie et la mort (1). Les soins prodigués par le chirurgien Morand, venu de Paris sur les instances de la princesse Anne-Charlotte, et du docteur Voghels, de Louvain, permirent cependant au prince de recouvrer lentement la santé. La première sortie de Charles de Lorraine fut l'occasion pour la population bruxelloise et l'aristocratie de la Cour de lui témoigner, dans l'allégresse,

(1) A.G.R., S.E.G. 2598 f°43-51: Journal secret, octobre-décembre 1766.

leur joie de le revoir : "la ville at fait des rejouissance à cause de ma premiere sortie, le prince de Ligne fait rotir un boeuf, donné du vin, le duc d'Urzel donné mon regiment, fait chanté un Te Deum et donné bal gratis, la ville un Te Deum, feu, illuminations et des fuzé; été à la comedie à 6 heures, donné à differente personne 10 doubles souverains, à des pauvre, 3 demi souverains. Rien n'a été plus flateur pour moy que les marque de joye et d'attachement et d'amitié qu'il m'ont temoigné et cela grand comme petit sur ma reconvalescence" (1).

En 1769, on fêta le Jubilé de vingt-cinq ans de Gouvernement de Charles de Lorraine. La célébration de ce jubilé constitua le point d'orgue de la carrière du prince: celui-ci fut ovationné par ses sujets comme un Souverain. Festivités officielles, médailles frappées à son effigie, lettres de félicitation venues de toutes parts, mais aussi réceptions parmi l'aristocratie et illuminations dans toutes les rues consacrèrent cet événement hors du commun (2). Marie-Thérèse elle-même

(1) A.G.R., S.E.G. 2598 f°59-60: Journal secret, 5 février 1767.

(2) L.P. GACHARD, "Le jubilé du Prince Charles de Lorraine, 1769-1775", dans Revue de Bruxelles, 1840, pp. 49-99.

M. HOC, "Les médailles et jetons du Jubilé de vingt-cinq années de gouvernement de Charles de Lorraine (1769)", dans Revue belge de Numismatique et de Sigillographie, t. 92, 1940-1946, pp. 89-94.

Voir également le compte-rendu de ces fêtes dans:

A.G.R., S.E.G. 2598 f°177-178: "Journal secret", 27 au 31 mars 1769, et f°183: 1er mai 1769, fête à Tervuren pour le Jubilé.

Une brochure fut imprimée pour la circonstance:

Description de toutes les fêtes, etc qui ont paru à l'occasion du Jubilé de vingt-cinq ans de gouvernement de S.A.R. Charles-Alexandre duc de Lorraine et de Bar, Bruxelles, s.d

délégué son plus jeune fils, l'archiduc Maximilien à Bruxelles pour assister à ces manifestations. Les Etats des Pays-Bas offrirent des dons gratuits au prince à l'occasion de ce jubilé. Les Etats de Brabant lui proposèrent, en outre, d'utiliser une partie de leur don pour élever une statue à son effigie.

L'inauguration officielle de cette statue sculptée par le Gantois P. Verschaffelt et coulée à Mannheim, eut lieu six ans plus tard, le 17 janvier 1775, sur le site de l'ancienne place des baillies qui devait être rénové. Charles de Lorraine vécut l'apothéose de son gouvernement, en découvrant la statue qui immortalisait ses traits sous la forme d'un Empereur romain. Pour assister à ce triomphe royal, l'archiduc Maximilien était à nouveau aux côtés de son oncle (1). Une nouvelle place - l'actuelle Place Royale à Bruxelles - devait être construite dans le style néo-classique en faveur à l'époque, pour servir d'écrin à la statue du prince. La mise en oeuvre de cet ensemble architectural fut supervisée par le ministre plénipotentiaire, le prince de Starhemberg. L'exécution en fut confiée à plusieurs architectes parmi lesquels se détachait le Français B. Guimard. Pour financer les bâtiments entourant la place, on fit appel aux capitaux privés: des abbayes et des particuliers firent construire les édifices

(1) M. HOC, "Histoire d'une statue, Charles de Lorraine à Bruxelles", dans Revue Belge d'Archéologie et d'Histoire de l'Art, t. XXXV, n°1-2, 1966, pp. 51-70.

L. DE REN, "Het standbeeld van Karel Alexander van Lotharingen. Een verloren werk van P.A. Verschaffelt (1710-1793), dans Antiek, 17, 1982, pp. 73-83.

Voir également les brochures imprimées pour l'occasion: Recueil des pièces, tant en vers, qu'en prose, qui ont paru à l'occasion de l'inauguration de la statue de Son Altesse Royale, Monseigneur le duc Charles de Lorraine et de Bar, Bruxelles, 1775 et M. COMMES, La fête millénaire donnée à la Comédie de Bruxelles le 17 janvier 1775 à l'occasion de la statue de S.A.R. Mgr Charles de Lorraine et de Bar, Bruxelles (de Boubers), (1755).

bordant la "Place de Lorraine" (1).

L'inauguration de la statue de Charles de Lorraine jeta un éclat extraordinaire dans la vie quotidienne du prince, assombrie depuis le décès d'Anne-Charlotte, survenu le 7 novembre 1773. Ce malheur affecta profondément le gouverneur, soudain seul, sans cette compagnie agréable qu'il avait appréciée pendant dix-neuf années. Après 1773, le programme des déplacements de Charles de Lorraine fut réorganisé: le prince ne se rendit plus jamais à Mons, cette visite étant désormais inutile. Les courts séjours printaniers à Mariemont furent également supprimés. Il passait les quatre premiers mois et les deux derniers mois de l'année à Bruxelles. Au début du mois de mai, le prince rejoignait Tervuren où se déroulaient les mois d'été. En septembre et en octobre, il se consacrait aux plaisirs de la chasse à Mariemont (2).

Pour adoucir ses soucis, Charles de Lorraine avait heureusement auprès de lui une ancienne amie d'enfance, revenue lui tenir compagnie après une longue séparation. Béatrice du Han de Martigny, comtesse de Choiseul-Meuse, avait vécu à la Cour de Nancy durant sa jeunesse et avait fréquenté la famille ducal (3). Lorsqu'elle revint dans l'entourage de Charles de Lorraine, au début des années 1760, elle était veuve depuis de

(1) G. DES MAREZ, La Place Royale à Bruxelles. Genèse de l'oeuvre, sa conception, ses auteurs, Académie Royale de Belgique, Classe des Beaux-Arts, mémoires in 4°, 2e série, t.I, Bruxelles, 1919-1923.

(2) A.G.R., S.E.G. 2600-2601: "Journal secret", années 1774 à 1779.

(3) F.A. DUMONT, "Le grand amour de Charles de Lorraine ou La destinée romanesque d'une chanoinesse de Nivelles", dans La Vie Wallonne, t. XXVII, 1953, pp. 73-117 et 195-234.

longues années. On retrouve la trace de ses voyages à la Cour du prince dans les carnets intimes de ce dernier. Il la nommait parfois "La Pelote", son surnom enfantin, se rappelant leurs jeunes années en Lorraine. La comtesse se rapprocha de Charles de Lorraine et l'amour, ou tout au moins une profonde amitié, les lia désormais. A la fin de sa vie, le prince désira voir sa compagne s'installer à Bruxelles. Il lui procura des revenus confortables en lui payant une pension de 30 000, puis 40 000 livres de France.

Le décès du prince Charles

Le séjour d'été commença comme à l'accoutumée, en 1780. Le prince vint loger au mois de mai dans sa résidence de Tervuren pour profiter des promenades et des parties de chasse. Pourtant, il était incommodé par des douleurs à la jambe. Assez vite, sa santé déclina, l'empêchant de poursuivre ses activités normales. Dès le mois de juin, Marie-Thérèse fut informée de l'état inquiétant dans lequel se trouvait son beau-frère. On s'attendait au pire en voyant le malade s'affaiblir si rapidement. Des prières publiques furent ordonnées à partir du 14 juin (1). Le 22 juin, les convulsions accablèrent le prince qui reçut l'extrême onction. Alité et très faible, il communiqua ses dernières volontés à ses proches et transmit ses pouvoirs à Starhemberg (2). Conscient jusqu'au

(1) A.G.R., S.E.G. 1474: documents concernant la maladie de Charles de Lorraine.

(2) A.G.R., S.E.G. 1474: acte pour autoriser le prince de Starhemberg à signer les expéditions pour et au nom de S.A. R. (minute), Tervuren 28 juin 1780 et lettre signée par Charles de Lorraine décidant de suppléer les décrets du gouvernement par des lettres du Secrétaire d'Etat et de guerre Crumpipen.

bout, Charles de Lorraine décéda le 4 juillet 1780, dans sa soixante-huitième année. Selon les termes mêmes de Marie-Thérèse, le dernier membre de l'illustre famille de Lorraine s'était éteint. L'Impératrice oubliait que ses propres enfants étaient issus de cette lignée. De fait, ceux-ci étaient des princes de Habsbourg-Lorraine (1).

Le corps de Charles de Lorraine fut ramené de Tervuren à Bruxelles pour être exposé au public dans une chapelle ardente dressée dans le Palais de Bruxelles. Le prince était étendu sur un lit de parade, habillé du costume de Grand Maître de l'Ordre Teutonique (2). Les funérailles eurent lieu le 10 juillet 1780 en la collégiale Sainte-Gudule à Bruxelles. Mais le coeur et les entrailles du défunt furent transportés à Nancy, selon les volontés du prince, pour être déposés en la chapelle funéraire des Cordeliers où reposent les dépouilles de tous les princes lorrains (3). Lors de l'embaumement, les médecins pratiquèrent une autopsie destinée à identifier les causes du décès. Ils attribuèrent l'altération des viscères à

-
- (1) H. URBANSKY, "Le prince Charles de Lorraine", dans les Habsbourg et la Lorraine, Etudes réunies sous la direction de J.P. BLED, E. FAUCHER et R. TAVENEUX, Nancy, 1988, p. 108.
- (2) Voir la gravure exécutée par la maison d'éditions des Frères Klauber à Augsburg, représentant Charles de Lorraine sur son lit de mort (1780), reproduite dans Charles-Alexandre de Lorraine. L'homme, le maréchal, le grand maître,...., p. 300.
- (3) Récit de ce qui s'est observé dès l'instant de la mort et dans la cérémonie des funérailles de Son Altesse Royale Monseigneur le Duc Charles-Alexandre de Lorraine et de Bar, Bruxelles, 1780.

l'artériosclérose, déjà responsable de la mort de l'Empereur François Ier (1).

Quatre ans avant sa mort, Charles de Lorraine avait rédigé son testament (2). Il désignait Joseph II comme légataire universel, mais assortissait ce legs de conditions: il voulait que l'on continuât de payer tous les gens de sa maison, leur vie durant, ainsi que les pensions des domestiques de sa soeur. Il léguait des cadeaux personnels à l'Ordre Teutonique et à ses proches: les grands officiers de la Cour, ses secrétaires, confesseurs, médecins, principaux gestionnaires de sa maison et valets de chambre. En outre, il voulait que l'on poursuivît le paiement de la rente viagère accordée à la comtesse de Meuse. Cette volonté fut finalement exécutée, malgré les réticences de la Cour de Vienne: on n'appréciait guère de voir distraire une

-
- (1) "Les ossifications qui ont vraisemblablement commencé aux artères illiaques qui se trouvent dans la partie inférieure du bas-ventre".

Vienne, H.H.St.A., B. Berichte DDA 246/1096: rapport de Crampagna, médecin de Charles de Lorraine, sur les causes qui peuvent avoir contribué à la mort du prince.

Peu après le décès de Charles de Lorraine, un masque funéraire fut moulé en plâtre. Cette relique a été récemment mise au jour. Elle est conservée aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire. Ce masque fut remis au sculpteur L. Jehotte qui effectua la statue de Charles de Lorraine érigée place du Musée en 1848, en s'inspirant de ce modèle.

Voir: L. DE REN, "Een Lotharings wapen uit de Turkenoorlog (1737) en het dodenmasker van Karel Alexander van Lotharingen (1780)", dans Bulletin des Musées Royaux d'Art et d'Histoire, Cinquantenaire, t. LVI, 2, 1985, pp. 81-86.

- (2) Vienne, H.H.St.A., L.H. 38, Konvolut 15, f°20-21: Testament olographe de Charles de Lorraine, reproduit dans: Charles-Alexandre de Lorraine. L'homme, le maréchal, le grand maître, ..., pp. 302-303.

partie de l'héritage au profit de cette femme qui, aux dires de Marie-Thérèse, s'était rapprochée du prince dans un but intéressé.

Joseph II, très surpris de cet héritage, dut exécuter les dernières volontés de son oncle. Il fallut plusieurs années pour liquider cette lourde succession. Tous les biens de Charles de Lorraine furent vendus aux enchères en 1781, après que la Cour de Vienne eût prélevé les plus beaux objets (livres, médailles, pièces de collections scientifiques) (1). Si bien qu'aujourd'hui, le hasard fait resurgir de temps à autres l'une ou l'autre pièce ayant appartenu au prince, tandis que les musées viennois conservent quelques très beaux exemplaires des effets de celui qui fut gouverneur des Pays-Bas pendant trente-six ans.

Le prince Charles de Lorraine fut universellement regretté si l'on en croit les relations de l'époque. Quelques jours après la mort du gouverneur, l'Académie de Bruxelles fut saisie d'une proposition de concours à couronner d'une médaille financée par un particulier: il s'agissait de présenter un "Eloge de Son Altesse Royale le feu Duc Charles de Lorraine, gouverneur général des Pays-Bas" (2). Le résultat de ce concours fut assez décevant, car les six éloges transmis à l'Académie n'étaient que des panégériques au style redondant, des oeuvres littéraires assez médiocres. Tous les auteurs mirent cependant en valeur les traits saillants de la personnalité du prince et les dates marquantes de sa vie. La principale qualité de Charles de Lorraine était, aux yeux de ses contemporains, l'extraordinaire popularité qu'il avait su acquérir grâce à son carac-

(1) Voir l'importante correspondance relative à la liquidation de cette mortuaire aux A.G.R., S.E.G. 2612-2635?

(2) J.L. DE PAEPE, "Un concours extraordinaire de l'Académie de Bruxelles en 1781: l'éloge de Charles de Lorraine", dans Bulletin de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques de l'Académie Royale de Belgique, 5e série, t. LXVIII, 1982, 10-11, pp. 372-413.

tère affable et sa faculté de comprendre l'âme belge. Tous lui attribuaient également, sans réserve, la responsabilité de la renaissance économique et intellectuelle qu'avaient connue les Pays-Bas pendant son long et heureux gouvernement... (1)

(1) Cette image du prince était d'ailleurs diffusée et entretenue par le gouvernement. Voir les nombreux jetons d'étrennes représentant Charles de Lorraine comme protecteur du commerce, de l'industrie, promoteur de la prospérité des Pays-Bas: M. HOC, "Les jetons d'étrennes de Charles de Lorraine", dans Revue belge de Numismatique et de Sigillographie, t. 93, 1947, pp. 77-108, et t. 94, 1948, pp. 105-112.

